

MEMOIRES DU CONGO

DU RWANDA ET DU BURUNDI



N°62
JUIN 2022

VISITES ROYALES AU CONGO

Le Roi Albert 1^{er} et la Reine Elisabeth en 1928



MOT DU PRÉSIDENT

Ce mois de juin 2022 fera date dans l'histoire des relations belgo-congolaises. Avec la première visite du roi Philippe de Belgique en République démocratique du Congo, à la veille de la célébration du 62^e anniversaire de l'indépendance de celle-ci ! Avec la remise solennelle des restes de Patrice Lumumba à la RDC !

L'accueil chaleureux réservé par la population confirme la volonté d'en finir avec les lancinantes querelles sur le passé colonial, le Roi ayant réitéré ses profonds regrets pour les blessures subies par la population, regrets déjà exprimés par une lettre du 30 juin 2020 à l'attention du Président de la RDC. Il a reconnu que cette époque marquée par l'inégalité des relations blancs-noirs avait donné lieu à des exactions et des humiliations. Il a aussi rappelé que de nombreux Belges se sont sincèrement investis, aimant profondément le Congo et ses habitants et qu'au-delà des relations d'État à État, nos deux peuples ont su tisser, grâce à une affinité toute particulière, des liens interpersonnels riches et variés qui nous aident aujourd'hui à construire ensemble l'avenir.

N'est-ce pas là un des grands paradoxes de cette histoire commune qui nous lie au Congo, qui a fait cohabiter Congolais et Belges durant quelques décennies, une courte parenthèse à l'échelle du temps ? La colonisation, si facilement accusée d'être la source de tous les maux, n'était-elle pas en fait la première grande révolution des temps modernes de l'Afrique ? Cette période qui a fait passer le Congo de ses structures traditionnelles pour le faire entrer de plein pied dans la 'modernité' a provoqué un choc de cultures d'une violence inouïe. Faut-il condamner 'un viol' ou admirer la faculté d'adaptation d'une partie, non négligeable, des populations congolaises dans cette avancée dans un monde nouveau ?

Dans sa revue sur la démographie et l'histoire du Congo présentée en 2013 au congrès international de Busan, A. Romaniuk écrivait : « Malgré tout le cortège d'hypocrisie, d'abus, de ruptures douloureuses des structures traditionnelles, la mise en valeur du pays et l'action authentiquement civilisatrice du régime colonial ont eu, à court terme, des effets qu'on peut qualifier de positifs, que ce soit dans les domaines de la santé et de l'éducation, ou dans la pacification et l'unité politique du pays ».

À propos de l'ouvrage collectif, sous la direction de J.-L. Vellut, La mémoire du Congo : le temps colonial, publié en 2005, la chercheuse Sylvie Ayimpam précisait : « combien essayer de jeter un nouveau regard sur le passé colonial est une entreprise scientifique hautement risquée, puisqu'elle évalue des faits passés sortis de leurs contextes. Il ne peut y avoir que des mémoires diverses, au lieu de chercher à parvenir à un accord, mieux vaudrait tenter de comprendre pourquoi on n'est pas d'accord ». Aujourd'hui, pour la plus grande partie des Congolais, la première priorité consiste à sortir du marasme et de la crise profonde dans laquelle ils sont englués. Les responsables congolais seront jugés sur leur capacité à rencontrer ces priorités et à entamer un processus de reconstruction. Pour cela le combat contre la corruption et pour une profonde réforme des mentalités sera un premier défi à affronter par tous ceux qui veulent voir naître un Congo plus beau qu'avant. Œuvrons ensemble pour démontrer que les vœux de partenariat gagnant-gagnant ne resteront pas des paroles creuses.

Thierry Claeys Bouuaert

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE

04 Missionarissen de Goddeeris

HISTOIRE

- 06 La Croisière noire sur les traces de Stanley
- 11 Contrepoint. L'histoire coloniale en débat examen d'une Belgique en repentir
- 15 Hommage au Roi Albert 1^{er}
- 19 Histoire du Congo. Esquisse chronologique & thématique (7)

EDUCATION - SCIENCES

22 Paradis des entomologistes

INFRASTRUCTURES

26 Réalisations du plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge 1949-1959 (1)

COOPERATION

30 Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA)

TEMOIGNAGE

- 33 Lettres de mon père (3)
- 37 Une enfance au soleil (2)
- 40 Témoignage de Maurice Lenain

VIE DES ASSOCIATIONS

46 Calendrier des activités en 2022

URBA-KBAU

- 47 Le parc national de Kahuzi-Biega sur la bonne voie
- 50 Audition de l'URBA

MEMOIRES DU CONGO, DU RWANDA ET DU BURUNDI

54 Echos de MDC&RB

AFRIKAGETUIGENISSEN

59 Een Ijslander aan de evenaar: Tony Jonsson

CONTACTS N°158

- 60 Retour à la bonne tradition
- 61 Le printemps plein les assiettes

NYOTA

62 Comprendre le dossier Rwanda

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRAND LACS

64 Eugène Jungers gouverneur général du Congo 1947-1952

BIBLIOGRAPHIE



PROGRAMME DU TRIMESTRE

Les projections, conférences et moambe, ont lieu dans le bâtiment de SCIENSANO/CAPA, chaussée de Louvain, 17, à 3080 Tervuren (à 200 mètres de l'entrée principale du MRAC (à droite, dans le sens de Louvain)). Le programme trimestriel est communiqué dans la revue, sous cette rubrique en page 3 (dans la mesure où il est fixé). Les membres de MDC sont avisés par mail en vue du Mardi au programme. La matinée se déroule dorénavant en continu, de l'ouverture des portes à 9h30 jusqu'au service de la moambe à 13 heures.

CONTACTS

- www.memoiresducongo.be
- info@memoiresducongo.be
- Tél. 0486 468 339

CALENDRIER 2022*

	FORUM	MARDIS
Janvier	14 & 28	
Février	11 & 25	8
Mars	25	8
Avril	8 & 22	
Mai	6 & 20	10
Juin	10 & 24	14
Juillet		
Août		
Septembre	2, 16 & 30	
Octobre	14 & 28	11
Novembre	18	8
Décembre	2 & 16	6

NECROLOGIE

Notre association a appris avec tristesse le décès de Yves Van Arenbergh, né à Elisabethville le 2 novembre 1930 et décédé à Braine-l'Alleud le 12 mai 2022. Il était le fils de Paul Van Arenbergh décédé en 1944 à Elisabethville, au terme d'une belle carrière à la cour d'appel et dans le scoutisme. Yves avait transmis à la rédaction un dossier sur son père afin que les jeunes générations puissent s'inspirer, par la diffusion de celui-là, de l'exemple de leurs aînés. Le témoignage filial est en cours de rédaction. L'association adresse aux familles éprouvées ses condoléances les plus sincères.



Notre association apprend avec tristesse le décès de Claude Gastout, président en exercice du CRAOM, survenu le 5 juin 2022. Elle tient à exprimer, à titre posthume, sa reconnaissance pour le plaidoyer que Claude menait en faveur d'une intégration belgo-africaine, aussi heureuse qu'intense. A son tour elle présente aux familles éprouvées ses condoléances émues.

Informée du décès de Jean Reypens (1929-2022), dit Mbuta Jean, beau-père de Barly Baruti, l'Association présente à la famille éprouvée ses sincères condoléances. Avec Isabelle, la fille du défunt, Barly Baruty érige en ce moment les terres léguées au Bas-Congo en Village Flamboyant.



MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel

- N° d'agrément : P914556

- N° d'agrément postal : BC 18012

N°62 - Juin 2022

© Mémoires du Congo A.S.B.L

BCE : BE 478.435.078

Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles

Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef et coordonnateur

des revues partenaires : Fernand Hessel

Correctrice : Françoise Devaux

Membres : Thierry Claeys Bouuaert,

Marc Georges, Françoise Moehler

Graphisme : Idealogy. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi. Ils ne sont pas rendus aux auteurs.

Comité des responsables thématiques

Thierry Claeys Bouuaert (*histoire postcoloniale*), Guido Bosteels (*textes en néerlandais*), André de Maere d'Aertrycke (*histoire coloniale*), Marc Georges (*santé*), Fernand Hessel (*éducation*), Françoise Moehler (*culture*), André Schorochoff (*EIC & justice*), Jean-Pierre Sonck (*défense*), Pierre Van Bost (*économie*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Thierry Claeys Bouuaert

Vice-Président : Guy Lambrette

Trésorier : Guy Dierckens

Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef

Administrateurs : Raoul Donge, Marc Georges,

Fernand Hessel, Félix Kaputu, Etienne Loeckx,

Robert Pierre, Jean-Paul Rousseau.

COTISATION

Cotisation ordinaire : 25 €

Cotisation de soutien : 50 €

Cotisation d'honneur : 100 €

Cotisation à vie : 1 000 €

En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées à vos secrétariats respectifs.

La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association.

Avec la mention Cotisation + millésime.

COMPTES BANCAIRES

Mémoires du Congo :

BIC BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :

BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :

BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ

Tarifs sur demande, auprès du siège administratif.

DROIT DE COPIE

Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du numéro de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction. Textes et photos doivent être libres de tous droits.

www.memoiresducongo.be

MISSIONARISSEN DE GODDEERIS

Avec le livre « *MISSIONARISSEN* » d'Idesbald Goddeeris (Kadoc/Kul) – (voir titre en p.4), il est prouvé une fois de plus que la mémoire, via les universitaires, affecte également la mémoire de l'Histoire. Tout est commodément oublié - ou parfois pas - et bien sûr, le « woke(n)zeal » viole alors délibérément encore plus la réalité. Ni les missionnaires, ni les ex-coloniaux, ni les colons n'ont la parole. Et d'ailleurs, quant à la Commission qui doit se pencher sur la décolonisation pour le Parlement, on a toutes les raisons d'attendre avec inquiétude ses résultats. Ils peuvent puiser à volonté dans ce livre... Ainsi on regarde du mauvais côté en ignorant la décomposition du Congo qui se fait par la destruction et le pillage du Kivu et les régions du nord-est du Congo.

PAR SERGE DESOUTER*

L'HISTORIOGRAPHIE COMME IDÉOLOGIE

Pourquoi confine-t-on les derniers survivants de cette époque coloniale à leurs déambulateurs, alors que probablement aucun des commissaires n'a vécu cette période lui-même ? Un Congolais doit avoir au moins 70 ans aujourd'hui pour pouvoir encore témoigner de cette période d'avant 1960. Un Belge aussi. Combien y en a-t-il qui sont encore capables de dire quelque chose de significatif à ce sujet ? Les Belges d'origine congolaise qui ont abandonné leur propre peuple le raconteront-ils ?

Quelle entité politique ou idéologique belge a volontairement fait autant que l'Eglise catholique au Congo ? Nier cela, n'est-ce pas renvoyer vraiment à des régimes dangereux, quand on commence à effacer arbitrairement les réalités de l'histoire, quand on déboulonne des statues, qu'on les souille ou les enlève, ou qu'on brûle des livres. Heureusement, il reste encore beaucoup d'espace dans les « clouds numériques » et on peut encore numériser pas mal. Et heureusement aussi, cela ne dépend pas des historiens politiquement corrects d'aujourd'hui, même s'ils sont accrochés à des titres académiques. Peut-être que des générations ultérieures et, espérons-le, plus sages, s'étonneront que tout cet idéalisme et les réalisations de milliers de jeunes Belges de tous les coins du pays soient ainsi dénigrés aujourd'hui ? Même le père Damien De Veuster ne s'en est pas sorti indemne !

En effet, comment est-il possible qu'autant de générosité et d'efforts, tant de la part de la communauté missionnaire que de la population elle-même - qu'elle soit religieuse ou non - soient aujourd'hui considérés de manière aussi morbide alors qu'ils étaient autrefois présentés en rose ou bleu azur. Mais l'histoire a depuis longtemps cessé d'être replacée dans son contexte historique. Elle doit maintenant être vue à travers les lunettes des chantages de la vertu des temps présents. Le fait que ce livre ait fait l'objet d'éloges, parfois sans la moindre réserve, même dans certains milieux ecclésiastiques, me laisse perplexe.

LES MISSIONNAIRES COMPLICES

Toute la riche correspondance, conservée dans les instituts missionnaires, les manuscrits, les lettres, les témoignages, les livres et les articles des missionnaires ont été tout simplement interprétés ici dans une approche 'woke'. Car lorsque des sources ont été consultées, c'est dans un esprit biaisé, partial. Bel exemple de ce qui est en train de faire son chemin dans une université flamande (catholique ?). N'y a-t-il vraiment rien de positif à signaler sur le travail missionnaire, à part quelques exceptions marginales ? Ma prédiction antérieure selon laquelle le travail missionnaire flamand serait bientôt jeté à la poubelle s'est réalisée plus tard que prévu. Et voilà où nous en sommes : on y est ! Les missionnaires n'attendent pas une histoire qui ressemble à une lamentation sur les gloires du passé,



ni une glorification sans appel, mais ils n'attendent pas non plus un procès dans lequel ils devraient se défendre contre une mode râleuse d'intellectuels politiquement corrects. L'héritage qu'ils ont transmis, par exemple dans l'actuelle République démocratique du Congo, y est développé avec respect et gratitude par l'Église et la population locale. Mais pour voir et entendre cela, il faut pédaler un peu plus loin avec son vélo-porteur qu'à Matonge ou au musée de l'Afrique centrale à Tervuren, désormais aux mains de Congolais frustrés et d'antiracistes inversés. Quant aux Congolais eux-mêmes, ils n'ont pas non plus la possibilité de s'exprimer, car ils ne font pas partie de cette élite éclairée dans notre société de gens qui se détestent eux-mêmes. Les médias sociaux ne sont plus les seuls à avoir

* Serge Desouter (1939) a étudié la philosophie, la théologie, la médecine vétérinaire tropicale, la zootechnie et le violon. Il a travaillé principalement en Afrique, mais visita aussi pour raison professionnelle d'autres continents : ONU, organisations internationales, ONG et organisations religieuses. Il publia une trentaine de livres et des centaines d'articles sur entre autres l'africanistique, l'ethnologie, la problématique du développement, l'histoire et l'islam. Il fut surtout actif au Rwanda, au Niger, au Congo, en Tanzanie et à Madagascar... Il officia comme expert en histoire et droits humains au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Il présida le Comité des Instituts Missionnaires (CMI/CIM). Il est membre de la Société des Pères Blancs (Missionnaires d'Afrique).

tendu un voile opaque de propagande sur nos yeux, que dire lorsque les universités s'y joignent aussi...

ET ALORS ?

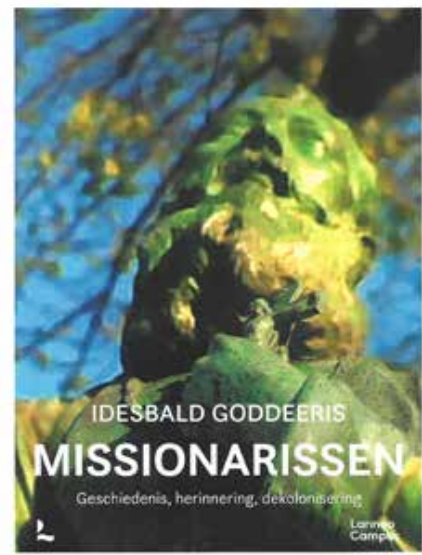
Le système de soins de santé mis en place par l'Église et loué par tous à l'époque est ici rejeté comme étant « principalement destiné aux maladies qui pourraient miner l'économie ». Selon l'auteur, les thérapies traditionnelles auraient également dû être abordées mais ne l'ont pas été. L'auteur se lance dans un domaine qu'il ne connaît pas et je lui recommanderais mon ouvrage sur ce sujet : 'Pharmacopée humaine et vétérinaire du Rwanda', publié à Tervuren. L'éducation au Congo, qui bénéficie d'une reconnaissance internationale, « n'a pas été à la hauteur ». L'est-elle chez nous aujourd'hui ? Parce qu'en Belgique, dans le domaine de l'éducation, il y a beaucoup d'escargots qui rampent et qui méritent du sel !

Si de nombreuses congrégations étaient réticentes à accepter des Congolais dans leurs rangs, ce n'est pas parce qu'elles étaient « contre l'africanisation », mais parce qu'elles voulaient établir une église locale autonome avec un clergé autochtone. En outre, il est reproché à la mission de n'avoir « aucune expertise linguistique ». C'est sérieux ? C'est comme accuser Hippocrate de ne pas utiliser de microscope. En outre, on dit que les missionnaires ont « inventé » les langues et les groupes ethniques - ce que le régime rwandais adorera lire -, car les missionnaires Pères Blancs y ont inventé les Hutus et les Tutsis, n'est-ce pas ? Les dictionnaires des missionnaires, bien sûr qui peut en douter, ont surtout servi à « construire le pouvoir colonial » ! ... L'activité missionnaire a éloigné la « population de l'émancipation sociale » et lui a donné un « complexe d'infériorité ». Et ainsi de suite. Oui, tout cela s'y trouve ! Et, bien sûr, certaines déclarations audacieuses de missionnaires sur la population ne devraient pas manquer non plus. Et alors ? N'avez-vous jamais donné un coup de poing vous-même par irritation ? Qui a dit que les migrants sont comme des mouettes sur un tas d'ordures ? Et alors ? Ah, ces gens si vertueux, ils ruinent la société... Ils font peur !

DES REPÈRES DANS L'ESPACE PUBLIC, MAIS...

Pourtant, je ne pense pas que le livre ait été écrit de manière « hostile », du moins pas selon sa teneur, mais cela me dérange qu'un universitaire soit tellement affecté par l'« oikophobie », ce virus de la démolition, qu'il commence à se comporter comme un activiste. Les trois quarts du livre constituent certainement une contribution intéressante à un inventaire de la composante missionnaire dans l'espace public. Même avec l'aide d'étudiants - comme l'auteur le reconnaît lui-même - cela a dû nécessiter des recherches approfondies. Mais quand arrive le chapitre « Missionnaires et colonialisme », il est conseillé d'attacher sa ceinture de sécurité. Car « ils ont été actifs dans de nombreux domaines, mais leur rôle est surestimé ». Et donc c'est là tout le résumé de 150 ans de travail missionnaire ? ! Le message semble être que nous ne devons être fiers de rien. Il est dommage que le livre ait pris cette direction.

Comme je l'ai écrit dans mon livre « J'ai tout aimé en Afrique » (Editions Averbode) : « Il est faux de faire coïncider mission et colonisation comme un tout indissociable. Il y avait également de nombreux missionnaires qui n'étaient pas d'accord avec les régimes coloniaux (et ecclésiastiques) et qui se rangeaient clairement du côté de la population et de sa culture. (...) Le 25 novembre 1959, le pape Jean XXIII décida que le Congo belge n'était plus une région missionnaire. Ce faisant, il avait une longueur d'avance sur l'indépendance même politique. » Il ne faut pas non plus oublier que les Pères Blancs ont quitté le Mozambique d'un seul bloc pour protester contre une église qui s'appuyait trop sur le colonialisme portugais. Et que dire des missionnaires « post-coloniaux » qui ont été interdits par les régimes dictatoriaux car ils constituaient des regards indiscrets gênants s'ils n'étaient pas déjà éliminés ? N'étaient-ils pas du côté du peuple ou s'agissait-il aussi de rendre l'exploitation plus « supportable » ? Et un personnage plus que contesté comme Patrice Lumumba qui a obtenu des « repères » dans les villes belges - une « étape importante » selon Goddeeris - n'a-t-il pas besoin d'être contextualisé ? Les Bakwanga du Kasai fronce-



ront les sourcils, tout comme les descendants d'innombrables Congolais et des centaines de Blancs qui ont perdu la vie sous la responsabilité politique de ce héros « woke ». L'écrivain estime également que l'on ne décolonise pas encore assez de « repères » dans l'espace public, à commencer par le Père Damien. Ne serait-il pas préférable de retirer tous ces politiciens inconnus qui pullulent parmi les noms de rue ?

UN VOILE PUDIQUE ?

Je ne veux certainement pas prétendre qu'il n'y avait aucun lien entre le gouvernement colonial et l'Église missionnaire de l'époque. Pourrait-il en être autrement ? Les missionnaires auraient-ils dû se battre et boycotter le gouvernement colonial, ou travailler pour son abolition, ou lui faire la guerre ? À propos, l'Église a soutenu le mouvement d'indépendance au Congo, tandis que les libéraux et l'establishment financier ont démolé le plan de Jef Van Bilzen - qu'on ne peut guère qualifier de clérical - lorsqu'il préconisait 30 ans de préparation à l'indépendance. Mais passons. Il y a donc beaucoup plus, et surtout plus nuancé, à dire que toutes ces scories salées de Goddeeris, et c'est ce qui me manque dans le livre. Le fait que l'auteur termine par la déclaration suivante : « Les missionnaires peuvent encore montrer la voie » ne résume certainement pas l'ensemble de cet ouvrage magnifiquement présenté. En revanche, il ressemble davantage à un voile pudique drapé en extremis par l'auteur pour conclure ses écrits. ■

LA CROISIÈRE NOIRE SUR LES TRACES DE STANLEY

« Il y a peu de temps, dans un humble cimetière d'Angleterre, je me suis incliné sur une tombe surmontée d'un monolithe portant cette inscription lapidaire : Henry Morton Stanley, Boula Matari, Afrique. Ici, un chef est un Boula Matari, le « briseur de rochers ». Les Bakongos, les Batékés, les Vigansis donnèrent ce titre à Stanley et aujourd'hui, vingt ans après sa mort, les Azandés, les Mandjas, les Bandas et tous les peuples qui vivent le long des grands fleuves perpétuent, sans le savoir, sa mémoire. Pour les Noirs, Boula Matari est un être doué d'un pouvoir surnaturel. Il représente le principe de l'Autorité. Il était venu, il est parti, mais il envoie ses ordres par ses gouverneurs. Ici, tout ce que l'on fait c'est pour Boula Matari. »

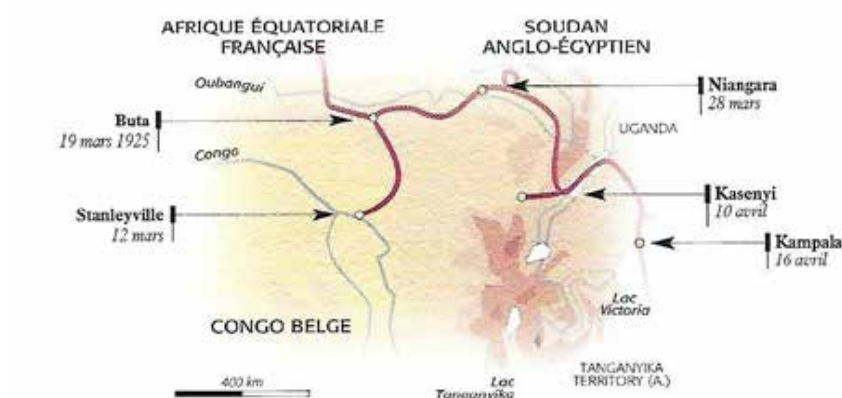
Julien Maigret, mars 1925

ARIANE AUDOUIN-DUBREUIL IN LA CROISIÈRE NOIRE, GLÉNAT, 2014 - TEXTE ET PHOTOS

AU CONGO BELGE SUR LES TRACES DE STANLEY

26 février 1925 : quatre mois pour atteindre Bangassou à travers les territoires placés sous mandat français. L'immensité des contrées parcourues est à l'image de l'œuvre de développement qui doit être accomplie par la France. Nos explorateurs en ont pris pleinement conscience.

Adieux émouvants sur les bords du Mbomou. Julien Maigret regagne la France par Djibouti, chargé des précieux trophées de chasse qui seront expédiés en Angleterre pour être naturalisés avant d'intégrer les collections Citroën puis le Muséum d'histoire naturelle. Il ne traversera pas ce beau fleuve qui fusionne non loin de là avec l'Oubangui et marque la frontière du Congo belge. L'administrateur Félix Éboué est venu apporter deux télégrammes, l'un du président de la République, l'autre d'André Citroën qui annonce que Delinguet et son épouse traversent le Nigeria anglais pour gagner Le Cap. Messieurs, déclare Haardt, nous sommes à l'heure des choix. Deux itinéraires possibles ont été envisagés. Après la traversée de la forêt jusqu'à Stanleyville, notre expédition doit s'achever à Djibouti en remontant sur Abéché, et poursuivre vers l'est par El-Facher, El-Obeid, passer le Nil Blanc et le Nil Bleu à Khartoum, enfin traverser l'Abyssinie et la Somalie pour atteindre notre port sur le golfe d'Aden. Nous allons, messieurs, répondre à la demande du président de la République. Que plus d'ambition encore renforce le bien-fondé et le prestige de notre expédition ! Rallions ... la Grande Île rouge tellement isolée ... ! Aujourd'hui, nous adoptons le



deuxième itinéraire prévu en direction de Madagascar !

Les mécaniciens hurlent leur joie. Cette décision est rendue officielle par deux télégrammes.

1^{ER} MARS 1925, BANGASSOU, KILOMÈTRE 8.410

La traversée du Congo belge du nord au sud n'est pas concevable à l'époque. La forêt reste impénétrable, elle recouvre les deux tiers de ce territoire grand comme quatre fois la France et sept fois et demie la Belgique. La vie se passe le long des fleuves, qui restent les seules voies de pénétration depuis les ports de mer. L'expédition Citroën va relever un défi : partant de la frontière nord, atteindre Stanleyville en s'enfonçant dans la forêt vierge. Aucun homme ne l'a traversée à cheval, la mouche tsé-tsé décime les animaux. Peu d'Occidentaux s'y sont risqués à pied de peur d'y laisser leur vie. L'expérience sera rude et passionnante. L'expédition Citroën s'attardera dans la riche région de l'Ouellé, au nord du Congo. Elle vivra certains

des instants les plus heureux et les plus fascinants de sa longue mission. Les péripéties ne manqueront pas dans la forêt équatoriale.

Annonciatrice de climats nouveaux, une tornade sèche cloue sur place la colonne, voitures rangées en ordre de bataille et débâchées. Grondements lointains, roulements. De grands éphémères aux ailes pourprées s'abattent par milliers. Des arbres tordus, des branches arrachées. Puis la foudre éclate. Les gouttes s'écrasent sur les combinaisons de chauffeur. Une pluie intense forme un lourd rideau derrière lequel le monde devient déconcertant. L'air sent l'ozone, toucher une carrosserie c'est recevoir des étincelles électriques. Les réserves d'essence peuvent prendre feu à tout moment.

Le dos courbé, l'âme en détresse, les hommes sont impuissants. La tornade s'arrête brutalement : au vacarme ahurissant succède un silence paradoxal, les arbres sont lumineux comme des madrépores. Désormais, les pluies équatoriales qui remontent vers le nord

entameront jour après jour, par attaques brèves, la force des hommes.

Avant Monga, on pénètre déjà la forêt épaisse. Les indigènes semblent mi-sérieux. Près de la ville, des villages de cases neuves et un tronçon de route sans crevasses, les populations acclament les voyageurs. Les femmes ont le crâne rasé.

La mission « fait pindéré », c'est-à-dire se met en tenue de soirée. La réception de l'administrateur, première réception officielle belge, est grandiose. Dîner sur un promontoire dominant les chutes de la Mgopo : petites tables, argenterie, nappes fines. En clôture, cent feux embrasent les degrés des chutes, nappant les eaux de transparences incandescentes. Féerie belge au cœur de l'Afrique. Le 3 mars, le réveil se passe en fanfare, l'orchestre noir de Monga est splendide. La répétition du défilé des pistonniers est commandée par la femme de l'administrateur et une amie. Ces dames sont infatigables, ravies et honorées d'être filmées en action par le plus galant des cinéastes. Elles donnent des leçons d'ovation à la foule. Le défilé officiel est moins animé, les « chefs investis » sont présentés aux chefs de mission. Baba a une excellente impression des Belges, qui parlent le français, mais plusieurs termes lui échappent : pistonniers, ménagères, « chefs investis » et « licenciés ».

ON TRAVERSE L'OUELLÉ

Près de certaines habitations, il arrive de voir la tombe du défunt sur laquelle est mis son couvert et, non loin, son lit et son fauteuil.

Lors du passage de la Litaki de nuit, un chef surgit de la forêt. La lumière des phares le fascine. Aux explications de l'interprète, il préfère la sienne : « Cette nuit, le soleil est descendu sur terre. » La Litaki marque l'entrée de la haute forêt-clairière. On se retrouve au cœur d'une immense cathédrale aux piliers tors dont le socle de racines semble infléchir plus une puissante poussée des fûts vers le ciel qu'un ancrage profond dans la terre. Des becs d'oiseaux

frappent les troncs d'arbres, bruit sinistre. Un ourane atterrit dans une assiette. Un goliath plus gros que le poing heurte la carrosserie de Bergonier. Le monstrueux scarabée ne rend les armes qu'après avoir déchiqueté de ses pattes en dents de scie un doigt de l'entomologiste. Ici, l'horreur et la souffrance côtoient la beauté. Dans un village de paillotes misérables, le cercle silencieux des lépreux et, sur le corps meurtri d'un tout petit, deux papillons frémissants. Au détour de la piste, un adolescent au sexe déformé par un épouvantable éléphantiasis. Cette misère est d'autant plus poignante qu'elle est silencieuse. Ici, c'est l'oppression par l'humidité, par les masses de verdure. Et puis, sans transition, offrant une coupe rouge au cœur de la sylvie étouffante, les clairières aux amaryllis. Les arums géants sous les arbres parasols, les cases abandonnées couvertes de feuilles de ligounou, et par-dessus tout cela, toujours, toujours flottant dans l'atmosphère, l'odeur subtile de fumée et de défrichage où s'inscrit le parfum de poivre et de vanille distillé par la corolle des orchidées, suspendues aux branches comme des lampes de verre. Là, les insectes pullulent : lamellicornes puissamment armés, tétramères cuirassés et émaillés d'or, hyménoptères et diptères aux couleurs les plus audacieuses.

Les papillons sont admirables, parfois de la taille d'une hirondelle. Piérides en manteau de soie, cape de velours et pourpoint d'orfèvrerie ; délias bleus de ciel ; leucophasies vert de mer et vert de jade ; lynécides violets comme des évêques avec leur simarre ourlée de brun ; lébylétides striés, tigrés, écartelés comme des blasons ponctués de jais et de feu « alors, dérobant au naturaliste ses précieux filets, les chasseurs



de grands fauves se firent chasseurs de papillons... »

Bergonier piège les insectes de manière astucieuse. Il suffit d'une nuit profonde, d'une cuvette remplie d'eau et de deux phares convergeant sur le miroir liquide pour glaner au matin une multitude d'imprudents.

Instants de beauté... Instants d'horreur. Et ceux de la tornade quotidienne qui inflige à la mission vaincue par les éléments une grande leçon d'humilité. Les pistes creusées au cœur de la forêt dense sont hérissées de souches d'arbres non extraites après les abatages. Les sols s'effondrent, les ponts en rondins plient ou se dérobent, précipitant les véhicules au fond d'ornières ou de ravins.

À chaque arrêt, des hommes surgissent entre les troncs géants. Ils se détachent soudain, silencieux dans la buée vert sombre, sur l'humus noir qui a feutré leurs pas, aux endroits qui semblent les plus inhabités. Ils portent des bonnets noirs en poils de singe. Leurs femmes, robustes, ont le front ceint de bandeaux de végétaux, le haut du crâne piqué de petites cornes de cheveux. Ils regardent à bonne distance les grosses machines tractées, redressées et réparées. Comment sont-ils alertés ? Par le goudou-goudou, le télégraphe de la grande forêt équatoriale. Un instrument énorme, un tronc d'arbre creux que le batteur frappe de deux lourdes mailloches. Chaque village possède cet étrange tam-tam qui annonce de distance en distance que les hommes blancs arrivent sur la piste du « grand chef gouverneur ».

Avant Buta, 7 km de belle route et hallucination, l'ombre d'un tramway européen. Buta est une ville fondée en 1898 par l'Ordre des chanoines réguliers de Prémontré. C'est une ville minière, avec sa cité ouvrière et un cantonnement militaire. L'armée du Congo porte le nom de Force publique et compte 25 000 hommes.

Seuls le Scarabée-d'Or, le Croissant-d'Argent, le Soleil-Tournant et le ►

Centaure vont s'engager dans le tunnel de 480 km percé dans la forêt vierge de Stanleyville jusqu'à Buta. Le gouverneur, Adolphe De Meulemeester, rencontré à Bruxelles voici un an, s'était engagé à créer une piste pour permettre à nos explorateurs d'atteindre sa capitale, où maintenant il les attend. Quarante mille défricheurs, cinq mois d'un labeur surhumain : les travailleurs recrutés dans la région des Falls sont les Boula Matari du fleuve Congo. Ils ont vaincu la forêt.

Maurice Penaud résume ainsi ses impressions :

- Une heure de travail l'après-midi dans ce tunnel forestier chaud, humide, gluant est plus épuisante qu'une journée de travail partout ailleurs, même au Sahara. Les pluies et les tornades dépriment, on n'est plus des hommes. Et puis, Audouin, avec ces ponts qui s'effondrent, c'est vraiment une obsession de sentir qu'on est toujours sur une fesse et que le vide est sous l'autre.

- Une route équatoriale va s'inscrire sur la carte d'Afrique. Soyez fier, Maurice. Cela dépasse l'imagination. Je vous rappelle que même Jules Verne n'a pas pris le risque d'envoyer ses héros Max Huber et John Cort dans ce chaos prodigieux, dans ce temple de l'horreur où seuls l'insecte et le reptile survivent !

12 MARS 1925, STANLEYVILLE, KILOMÈTRE 9.020

La mission Citroën parvient à Stanleyville. Cinquante ans auparavant, Stanley partait explorer le cours du Congo. Avait-il, le 13 mars 1875, déjà atteint ce point des chutes où il engagea des pourparlers avec le redoutable mulâtre de Zanzibar, Tippu-Tip, dernier souverain du Congo, de la lignée des colonisateurs traitants arabes du XVIII^e siècle ? L'idée plaît à Haardt.

Le gouverneur ne semble pas avoir envisagé de fêter le cinquantenaire de la fondation de sa ville, mais il réserve néanmoins à nos explorateurs un accueil princier.

À 40 km de la ville, les villages sont déjà en fête, la foule agite les drapeaux fran-



çais et belge, les acclamations fusent. Les autochenilles passent sous des arcs de triomphe en feuillage torsadés de fleurs. Un administrateur précède la colonne à moto, les autos du gouverneur leur font escorte.

Meulemeester les attend en grande tenue. La Marseillaise retentit. Tous au garde-à-vous. L'émotion monte. Puis vient La Brabançonne. Les derniers accords éteints, c'est la chanson de « l'Expédition » chantée par les enfants des écoles, sur l'air de la Madelon. Silence, regards humides. La fanfare accompagne le défilé des tirailleurs. Enfin éclate, joyeuse, la marche du 3^e Zouaves.

Repas à la résidence. Allocution du gouverneur, réponse de Haardt. Coupes à la santé de Leurs Majestés le roi Albert, la reine Élisabeth et le prince Léopold.

Stanleyville est une cité-jardin aux larges avenues bordées de palmiers. Les maisons enfouies dans les fleurs sont basses, dotées de vérandas. Cathédrale, écoles, hôpital, banques, multiples magasins, hôtel et dancing en font une ville moderne. Depuis 1908, date à laquelle l'État libre du Congo a été transféré à l'État belge, l'œuvre accomplie est importante.

Certes, l'extrême civilisation et les coutumes archaïques s'y côtoient encore, mais la prospérité est indéniable. Le port sur le fleuve est important. Les steamers à fond plat de la flotte fluviale, chauffés au bois, d'un fort tonnage et bien aménagés, mettent quinze jours pour atteindre Kinshasa sur ce Congo rendu navigable grâce aux vastes biefs. Sur les quais, les factoreries s'échelonnent, serrées, débordant de marchandises.

Quelques souvenirs reviendront fréquemment dans les récits de nos voyageurs, des instants beaux, heureux, drôles ou tragiques, vécus intensément.

Le Congo. La moire brune du fleuve brodée de sillages blancs laissés par les pirogues. L'arc sans cesse reproduit des pagaies entre les eaux et le ciel. Les bras d'ébène que sculpte la lumière. Le chant des piroguiers aux paroles toujours improvisées sur un rythme immuable.

Les exigences de l'aco. Un matin, des tirailleurs conduisent à son atelier plusieurs femmes choisies sur le marché. Entraînées sans explication, les malheureuses craignent la prison ou l'attentat à la vertu, mais semblent se résigner à ces deux idées. L'atelier a été improvisé dans un vaste salon de l'hôtel des Chutes. Les époux de ces dames, empanachés de plumes, palabrent dignement dans l'antichambre. L'artiste travaille des heures. La porte s'ouvre parfois pour libérer une déesse noire au milieu des acclamations et des rires. Un camarade curieux entrebâille la porte et reste fasciné par la beauté de quatre femmes qui posent avec grâce et naturel, l'aco lui jette un œil farouche.

- Je vous prie, cher ami, de ne point troubler mes modèles. Je vous les abandonnerai les unes après les autres, lorsque je les aurai terminées. Je n'en garderai aucune après les avoir dessinées et peintes.

- Je vous remercie, cher ami, de cette charmante attention, elle me va droit au cœur.

L'exposition chez le gouverneur est un événement mondain. Le Tout Stanleyville en parle et la gazette, Le Kirongazi, s'en fait l'écho. Haardt achète au chef des Wagenias son collier en dents de panthère. Celui-ci le regrette aussitôt. Haardt refuse d'annuler la vente et, pour le consoler, lui fait dire qu'il le montrera au Tout-Paris chic.

Derniers spectacles : les pêcheurs lokélés et les Bambilis dans les eaux bouil-

lonnantes des chutes ; la danse conjuratoire des médecins morfoumous, qui refusent d'être confondus avec les sorciers mologis.

Dernière soirée, le diner chez les Barman. La fièvre de l'ivoire tient M. Barman. À l'issue du corso fleuri, il a reçu la palme de l'originalité pour sa voiture décorée de cent défenses d'éléphant. Les murs de ses salons sont bardés de pointes, d'objets d'ivoire, de meubles incrustés d'ivoire, de gravures encadrées de baguettes d'ivoire...

Adieux au gouverneur, rendez-vous à Paris et à Bruxelles pour la projection du film en présence des souverains. Poirier exprime ce que tous pensent :

- Meulemeester, voilà un type à retenir ! Courage, ténacité, bon sens, humour, rudesse. Matois et avisé.

La remontée vers le nord est éprouvante et, lorsque la forêt desserre enfin son étreinte, les hommes ont la sensation d'un retour à la vie.

19 MARS 1925, BUTA

Le groupe se reconstitue à Buta et poursuit sa route à travers les districts du Haut-Ouellé et du Bas-Ouellé, accompagné du commissaire des districts, M. Gilson. Cet homme a consacré des années de labeur à ces régions. Œuvre constructive, humaine, inspirée par une éthique à laquelle il ne saurait faillir et une indépendance de conception et de réalisation qui surprend nos Français. Il n'attend pas les ordres de la Belgique pour agir, il n'a pas peur de ses responsabilités. La visite de ces régions est du plus haut intérêt au point de vue ethnographique. Là se rencontrent,



dans l'Ouellé, Makérés, Matchagas, Mangbetous, Azandés et, sur les plateaux, Lougouarés et Logos.

Elle permet également d'étudier le développement économique et les moyens utilisés ; les mesures prises face aux problèmes les plus difficiles à résoudre, tel celui des maladies endémiques. Un problème particulièrement délicat à aborder est le retour en Afrique et la réadaptation dans leurs villages des « fins de terme ou licenciés » : ce terme désigne les travailleurs et les hommes engagés en 1914 pour participer à la guerre. Une autre mesure a été prise qu'il s'agit de mettre en œuvre : le rétablissement des « chefferies ».

Les hommes de l'expédition visiteront des villages déplacés par mesure prophylactique contre la malaria, des chefferies rétablies (dissoutes à l'époque de l'État libre du Congo), des mines, des fermes d'élevage, des plantations de coton.

On s'engage sur la route royale, Congo-Nil, mise en chantier en 1920 et ouverte aux automobiles depuis quelques mois. Elle s'étire sur plus de 1.000 km pour atteindre la frontière de l'Ouganda et compte 500 km de plus en direction du lac Albert. Large de 5 m, couverte de graviers, elle est bordée d'ateliers de réparation et de relais. Cette route présente des particularités : les poteaux indicateurs sont remplacés par des termitières de 5 à 7m de haut et les poteaux télégraphiques sont des arbres en pleine végétation.

- Vous avez eu une idée de génie, monsieur, dit Haardt à Gilson. Ces arbres-poteaux sont l'expression poétique de l'âme de votre peuple.

- Détrompez-vous, monsieur, nos poteaux ne poussent pas, nous les renouvelons car, lorsqu'ils n'ont plus de sève, ils sont dévorés par les termites en l'espace d'une nuit. Nous préservons les termitières. Chaque termitière a son propriétaire, qui en prend grand soin. Les Noirs sont friands de ces fourmis rongeuses.

À Api, la ferme d'élevage des éléphants retient deux jours les hommes de l'expé-

dition. Le maître des lieux, M. Laplume, est massif. Est-ce une hallucination ou a-t-il réellement adopté la démarche des pachydermes ? Son discours de bienvenue dans la nuit et sous la pluie n'en finit plus. Nos explorateurs vont de découvertes en surprises et en plaisirs. Les habitants d'Api semblent avoir perdu le sens des proportions. Une table massive, aux pieds énormes, digne des palais mérovingiens. Des cuillères et des fourchettes taillées dans le bois, énormes. Des couteaux artisanaux qui pourraient permettre de se défendre en cas d'attaque. Chaque assiette a sa michede pain de 1 kg. Deux pots de beurre de 10 kg en milieu de table. Le bol de soupe a une contenance d'un litre.

Haardt, sensible à tant de générosité, s'adresse à son hôte :

-Puis-je vous demander, cher ami, combien d'œufs sont entrés dans la composition de cette admirable omelette ?

M. Laplume, seigneur de cette table de burgraves, répond : Douze par personne, c'est l'habitude.

L'arrivée d'un cuissot de bœuf sur feuilles de bananier est perturbée par un barrissement exaspéré. Le plus jeune éléphant agite sa trompe à l'une des fenêtres.

-Longo, tu as désobéi, tu es sorti la nuit ! Allons, allons, du calme. Doux, doux... nous recevons ces messieurs de France.

Laplume caresse son bébé, son ton devient confidentiel. Longo repart, réconforté. Laplume ne cache pas l'humidité de son regard.

Cet élevage a été créé en 1900. Le roi Léopold II a fait venir au Congo des Indiens qui ont appris leurs méthodes aux cornacs noirs. Vingt éléphants dressés travaillent au défrichage et au transport. Les présentations se font le lendemain : Madelon, quatre ans, très affectueuse, a survécu à sa capture grâce au miracle de l'amour ; Tibo, au mauvais caractère, a déjà tué deux cornacs et porte le nom d'un officier qui ne brillait pas par sa magnanimité ; Titus se couvre de feuilles pour manifester sa colère ; Louisa, ►

sans défenses, est coiffée de rares poils rêches en brosse...

On chante à Longo une berceuse, on le caresse avec des palmes pour calmer son angoisse. La chanson est indienne. Poirier note la musique. Laplume, au centre de son kraal, est un suffète carthaginois.

En approchant du village de Bambili, des rythmes éclatent. Ils dominent le chœur rustique des défricheurs de l'Ouellé qui nous font escorte depuis Bambesa. Des danseuses viennent à notre rencontre, évoluant sur deux rangs. Poitrine nue, en tutu de feuilles de bananier, les ballerines ababwas et makérés exécutent une danse lascive. Autour du feu, cette nuit-là, je reste auprès des défricheurs. Ils mangent des termites mâles et des insectes. En surimpression sur les flammes, les femmes ababwas m'apparaissent, corps onduleux, noirs, frappés par les éclairs rouge cuivré du feu de bivouac... Diaboliquement sensuelles.

28 MARS 1925, NIANGARA

L'éclat des Makérés, des Ababwas se fane devant le splendide rayonnement des femmes de Niangara. Figures hiératiques des premières civilisations égyptiennes, les femmes mangbetous, assises sur des tabourets d'ébène cloutés de bronze, se détachent sur la prairie. Fresque antique composée de profils allongés qu'étire encore une haute coiffure en auréole, le wektambourou. Air majestueux, visage aux traits fins, yeux bridés, corps longiligne, attaches fines, les Mangbetous représentent l'aristocratie des Medgés. Elles portent sur le ventre un petit tablier noir, retenu par une ceinture végétale ornée en son centre d'un motif en vannerie ; le wekbé fixé sur leurs reins les préserve des herbes et des insectes lorsqu'elles sont assises. Un seul bracelet d'ivoire, des bracelets de chevilles en bronze. Ce sont les épouses des chefs nobles ou des chefs parvenus comme les Matchagas, anciens esclaves des Medgés. Les nobles chefs azandés, tel Ekibondo, apparaissent empanachés de plumes rouges, vêtus d'un pagne en feutre d'écorce végétale épaisse et moelleuse, ceints d'une écharpe en panthère. Les chefs usurpateurs matchagas, tel Touba,

se distinguent par leur arrogance. Iaco dépeint Touba :

« au son des trompettes et des tam-tams, on m'apporte sur un filanzane le chef Touba. C'est la première fois qu'un modèle se présente avec tant de faste ! Les femmes sont en tête, et il en a des femmes, cet heureux Touba. Sa favorite, la belle Orou, à la peau café au lait, aux yeux en amande, à l'expression fixe des sculptures égyptiennes, le blanc incrusté de quartz, les pupilles d'agate, ouvre le cortège. On la sait cruelle, elle déteste les Blancs. » Le village mangbetou d'Ekibondo aux paillotes richement décorées, les rites de Cour, la musique et les danses, les objets sculptés dans l'ivoire témoignent d'une civilisation que déjà l'explorateur ethnologue et naturaliste G. Schweinfurth décrivait comme admirable et décadente en 1871.

Peuple mystérieux, surgi dans la seconde moitié du XVI^e siècle de la haute Égypte ou de l'équateur ténébreux, même les rythmes de tes jours ont inspiré nos explorateurs :

« Les heures mangbetous n'ont pas la désespérante précision du balancier. Elles ne se comptent pas, elles se décrivent. Elles ne sont pas du domaine de l'arithmétique mais de celui des sensations. Cinq heures du matin, c'est l'instant du coq kikiriki. Six heures, celui de la petite fraîcheur. Neuf heures, c'est le moment où la femme balaie devant sa porte. Cinq heures du soir, instant du bain. Le temps lui-même est complice de cette imprécision délicate. Il n'y a pas de saisons, les jours sont égaux, aussi les Mangbetous n'ont pas d'âge, ils sont jeunes tant qu'ils sont vigoureux. Ils existent tant que leurs sens existent. Vie présente, ni la mémoire d'hier, ni la soif de demain. »

ON S'ARRACHE À CE DANGEREUX BAIN DE JOUVENCE

Haardt, Audouin et Bergonier se dirigent vers la réserve de chasse de Faradje. L'éléphant monstrueux abattu par Haardt est exposé aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle. Les pattes du rhinocéros qui chargea Audouin décoraient sa salle d'Afrique en Saintonge.



L'ingénieur Brull et Bettembourg visitent les mines d'or de Kilo, tandis que Poirier, Specht et Iaco repartent en forêt vierge à la rencontre des Pygmées, derniers représentants de la population autochtone. Les Mumvutis sont alors les hommes les plus primitifs d'Afrique. Cinq cents ans avant l'ère chrétienne, Hérodote signalait leur existence, Stanley eut à subir leurs attaques. À cette époque, leurs flèches empoisonnées frappaient dans les ténèbres de la forêt. Nos artistes, après avoir provoqué la fuite éperdue de la tribu des Wandes, se lient d'amitié avec leur chef Oudordiavon et vivent une expérience qui les ramène aux premiers âges du monde.

« 7 avril. Afrique centrale des contrastes : archaïque et « civilisée », riante et austère, saine et rongée de maladie, laborieuse et paresseuse... Afrique en mutation. Le travail et le matérialisme apporteront-ils le bonheur à l'homme noir ? Les tam-tams et les chants se tairont-ils ? Ces peuples renonceront-ils à leur âme ? Demain nous nous dirigerons vers le lac Albert. » ■

LEGENDES DES PHOTOS 1925

1. Itinéraire à travers le Congo belge
2. La piste aménagée pour le passage de la mission à travers la forêt vierge sur ordre du gouverneur Meulemeester
3. Clairière en bordure d'une rivière et son marché
4. De solides rameurs sur le fleuve Congo qui prend sa source au Katanga vers 12°30' de latitude sud et se jette dans l'océan Atlantique après un parcours de 4.600 km
5. Touba, chef investi des Matchagas, considéré comme un usurpateur par ceux qui appartiennent au noble peuple des Medgés, dont font partie les Mangbetou

CONTREPOINT. L'HISTOIRE COLONIALE EN DÉBAT EXAMEN D'UNE BELGIQUE EN REPENTIR*

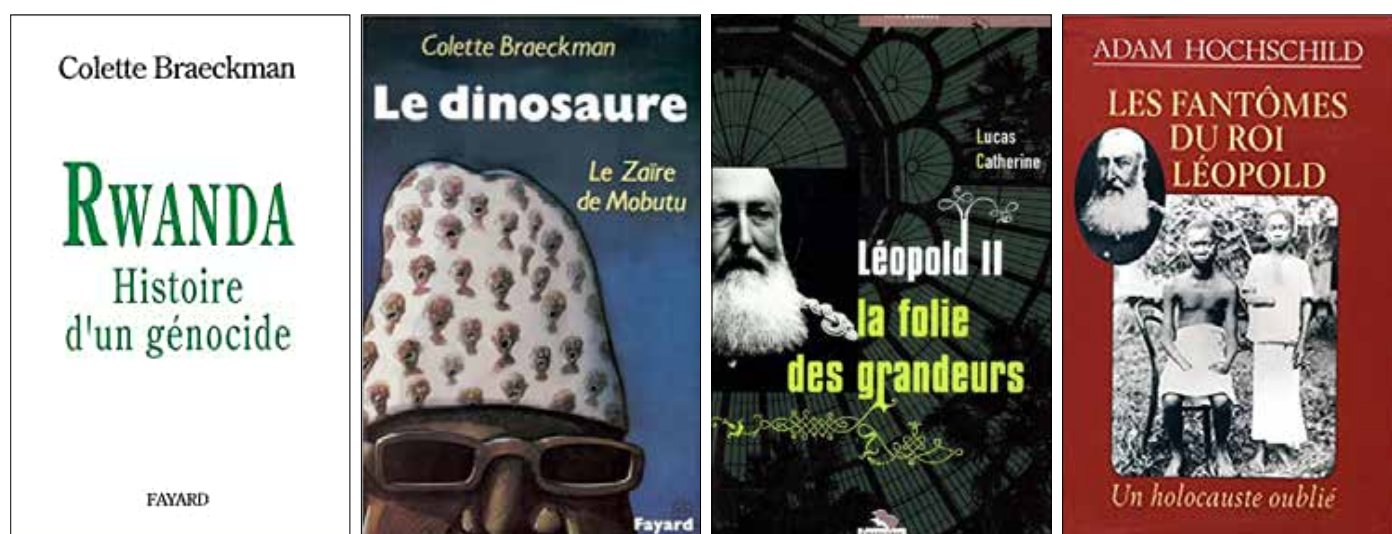
-L'histoire coloniale a joué un rôle important dans la construction d'une identité nationale belge. Or, cette identité a été ébranlée dans la seconde moitié du XX^e siècle.

-Contrairement à la France où l'action de certaines associations dans le débat colonial a été largement médiatisée, en Belgique les revendications et les discours des anciens coloniaux ont été très peu relayés.

-De manière générale, l'histoire coloniale intéresse peu l'opinion publique belge. Les discussions sont restées principalement cantonnées à un débat entre initiés.

Les débats concernant la question coloniale ont été particulièrement vifs ces dernières années en France. Qu'en est-il chez nos voisins européens ? Florence Gillet revient pour Mouvements sur les éléments déclencheurs du retour introspectif sur la colonisation belge en montrant son articulation avec les questions très actuelles de l'unité de la Belgique et de l'érosion des grands symboles nationaux. Elle montre aussi que par ses acteurs et ses manifestations, ce retour de mémoire belge est très différent de celui que nous connaissons en France.

PAR FLORENCE GILLET**



Depuis le milieu des années 1990, plusieurs manifestations politiques, culturelles et médiatiques ont relancé le débat autour du passé colonial de la Belgique, après une longue période d'amnésie collective. Cette remise en cause de la colonisation fut encouragée entre autres par le déclin de la Belgique unitaire, par des modifications opérées dans sa politique étrangère et par un changement de majorité gouvernementale. Si ce retour sur le passé colonial belge a provoqué certaines polémiques, principalement chez les protagonistes de la période, le débat semble néanmoins avoir suscité peu d'intérêt au sein de la majeure partie de l'opinion publique belge, se cantonnant princi-

palement à un cercle de politiques et d'intellectuels avertis.

Au lendemain de l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi, la Belgique tourne brusquement le dos à son passé colonial, refoulant dans son subconscient les erreurs et les responsabilités inhérentes à son statut d'ancienne métropole. Les événements qui ont suivi une indépendance accordée précipitamment ont réduit à néant les ambitions de décolonisation exemplaire dont avaient rêvé les autorités belges. L'opinion publique, qui se sentait déjà peu concernée par les affaires coloniales avant 1960, s'est totalement détournée de la question, davantage préoccupée par les problèmes sociaux et par les prémices du déman-

tèlement communautaire entre le Nord et le Sud du pays. Enfin, seuls quelques rares historiens belges se sont intéressés à la colonisation dans les premières décennies qui ont suivi l'indépendance, laissant le champ libre au développement d'une historiographie anglo-saxonne, principalement orientée sur la période léopoldienne précédant 1908, lorsque le Congo était encore la propriété personnelle du roi. La meilleure illustration de cette amnésie collective est la paralysie du musée de Tervuren depuis la fin de la période coloniale. Cette institution fédérale, créée en 1897 pour accueillir la section congolaise de l'exposition universelle de Bruxelles, a conservé la scénographie de ses collections permanentes presque inchangée jusqu'à aujourd'hui. ►

* Article paru en 2007 dans La Découverte Mouvements, n°51 pp.70 à 77 - Diffusé par CAIRN Info

** Chercheuse au Centre d'études et de documentation Guerre et sociétés contemporaines (CEGES) à Bruxelles. Florence Gillet travaille sur un projet de recherche concernant la mémoire sociale des anciens coloniaux belges.

Les générations d'écoliers de ces 30 dernières années ont donc été nourries des mêmes images paternalistes que leurs parents, un demi-siècle plus tôt. Il aura fallu attendre l'été 2006 pour que le Conseil des ministres adopte enfin un projet de rénovation du musée qui envisage une refonte complète de son contenu et mette fin à plusieurs décennies d'engrègement de l'imagerie coloniale.

LE DÉMANTÈLEMENT DE LA « BELGIQUE DE PAPA »

Depuis le milieu des années 1990, la Belgique a indiscutablement amorcé une nouvelle approche de son passé colonial. Plusieurs facteurs en sont à l'origine.

Le premier d'entre eux relève du démantèlement progressif de la Belgique unitaire. En effet, l'histoire coloniale a joué un rôle important dans la construction d'une identité nationale belge. Or, cette identité a été profondément ébranlée dans la seconde moitié du XX^e siècle. La déconstruction progressive de l'État en communautés et en régions constitue l'élément principal de cette évolution. La loi de 1962 fixant la frontière linguistique entre la Flandre et la Wallonie, deux ans à peine après l'effondrement de l'empire colonial belge, en constitue la première étape. La fédéralisation du pays devient effective en 1970. Les années 1990 amorcent surtout un élargissement des compétences régionales et communautaires ainsi qu'une cristallisation du débat politique autour du clivage linguistique. Parallèlement, plusieurs symboles de l'unité nationale disparaissent : le service militaire obligatoire, supprimé le 31 décembre 1992, entraîne une érosion de l'armée garante de la liberté de la nation et emblème d'un État tout puissant ; Baudouin I^{er}, dernier roi de la « Belgique de papa » (catholique, unitariste et royaliste) et souverain de l'ultime décennie du Congo belge, cède le 31 juillet 1993 ; la compagnie nationale d'aviation SABENA disparaît en novembre 2001. Le roi Baudouin et la SABENA constituaient tous deux des piliers de l'histoire coloniale.

Sur le plan international, la poursuite de la construction européenne

entraîne un affaiblissement des États européens au profit des entités régionales. De toute part, l'entité nationale est donc fragilisée, amorçant une remise en cause de l'identité belge et par conséquent, de ses éléments constitutifs. La colonisation n'est pas épargnée par la vague critique de ce terreau identitaire.

Le second facteur favorable à l'introspection du passé colonial en Belgique est le changement de majorité gouvernementale à la fin des années 1990. En effet, le renvoi des sociaux chrétiens dans l'opposition après les législatives de 1999 met fin à plusieurs décennies d'hégémonie sociale-chrétienne au sein de la majorité gouvernementale. La famille catholique avait été au centre du pouvoir décisionnel tant en matière de politique coloniale qu'au moment de l'indépendance ; la nouvelle coalition libérale-socialiste-écologiste cherche donc à se démarquer en encourageant une série de manifestations mémorielles, ayant trait notamment à la colonisation.

Le troisième et dernier élément ayant favorisé le débat sur la colonisation découle directement des changements politiques opérés en Belgique à la fin des années 1990. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, le libéral Louis Michel, réoriente en effet la politique étrangère du pays. Les rapports entre la Belgique et ses anciennes colonies en sont considérablement modifiés. Alors que jusque-là, les autorités belges n'avaient pas véritablement développé de politique en faveur du continent africain, Louis Michel favorise une stratégie de dialogue avec les dirigeants des anciens territoires belges d'Afrique centrale. Parallèlement, il inaugure également une remise en cause politique et institutionnelle de la colonisation, s'inscrivant dans la volonté du nouveau gouvernement de défendre les droits de l'homme à travers le monde. Or, la stigmatisation de la violation des droits humains implique que la Belgique balaye d'abord devant sa porte en réexaminant son passé, sous peine de perdre toute crédibilité.

Une commission parlementaire mise sur pied malgré les manœuvres des

sociaux-chrétiens et sous la pression de l'opinion publique pour faire la lumière sur l'assassinat de dix casques bleus belges au Rwanda et sur les responsabilités de la Belgique dans le génocide de 1994 constitue la première étape de ce retour institutionnel sur la colonisation. Entre le mois de février et le mois de décembre 1997, des dizaines de témoins et d'experts vont être auditionnés par la commission. Alors que certains tentent de souligner les bienfaits de l'œuvre coloniale, d'autres mettent en avant le rôle joué par l'ancienne métropole dans la construction d'identités ethniques antagonistes qui allait mener au génocide de 1994. Suite aux conclusions de l'enquête parlementaire qui mettent en évidence la responsabilité de l'État belge dans le drame rwandais, le Premier ministre Guy Verhofstadt présente ses excuses aux victimes du génocide lors d'un voyage commémoratif à Kigali organisé au printemps 2000. Derrière cette repentance apparaît également un sentiment de culpabilité pour les fautes passées qui ont eu des conséquences catastrophiques sur l'histoire contemporaine du Rwanda. En juin 2001, le procès devant la cour d'assises de Bruxelles de plusieurs personnes accusées de génocide rappelle à nouveau ces responsabilités. Les conclusions du réquisitoire de l'avocat général sont sans équivoque : « La Belgique, en tant qu'ancienne puissance coloniale, porte une responsabilité morale pour avoir, par exemple, institué la carte d'identité, et avoir ainsi rendu permanente la distinction entre ethnies. C'est un fait avéré. »

UNE VISION CRITIQUE DE L'HISTOIRE COLONIALE

Du côté du Congo, c'est la Commission Lumumba qui inaugure la nouvelle orientation de la politique africaine de la Belgique. Instituée par la Chambre en mai 2000, elle a pour mission d'évaluer la responsabilité des autorités politiques belges dans l'assassinat de l'ex-Premier ministre congolais Patrice Lumumba. En novembre 2001, la commission produit un rapport qui démontre l'opposition du gouvernement belge à Patrice Lumumba et

ses volontés d'emprisonner le leader congolais. Sans statuer sur la responsabilité juridique des autorités de l'époque, dont il n'est pas prouvé qu'elles aient donné l'ordre de tuer le Premier ministre, les conclusions du groupe de travail se contentent de définir une « responsabilité morale » dans les faits qui ont conduit à l'assassinat du Premier ministre congolais. En février 2002, au cours d'un débat parlementaire à propos des conclusions de l'enquête, Louis Michel présente ses excuses au peuple congolais et à la famille de Lumumba : « Le gouvernement estime qu'il est indiqué de présenter à la famille de Patrice Lumumba et au peuple congolais ses profonds et sincères regrets. (...) Certains membres du gouvernement d'alors et certains acteurs belges de l'époque portent une part irréfutable de responsabilités dans les événements qui ont conduit à la mort de Patrice Lumumba. »

Au-delà de l'action politique et parlementaire visant une auto-critique de l'histoire coloniale de la Belgique, de nombreux acteurs du monde culturel et médiatique se sont lancés eux aussi depuis le milieu des années 1990 dans un plaidoyer accusateur à l'encontre de la colonisation belge. Dans son ouvrage intitulé *Léopold II, un roi génocidaire*, Michel Dumoulin propose un large inventaire de ces manifestations introspectives. Au printemps 2000, deux pièces de théâtre abordent le drame rwandais en dénonçant les responsabilités de la Belgique dans le génocide de 1994 et en remontant dans le passé colonial pour comprendre les origines de la haine ethnique entre Hutus et Tutsis. Il s'agit de Rwanda 1994 du Groupov et de Bruxelles, ville d'Afrique du groupe Kuru. En septembre 2000, le réalisateur Raoul Peck présente son nouveau film consacré à Lumumba. Il y évoque le rôle joué par les puissances occidentales, dont la Belgique, dans la chute progressive de l'ancien Premier ministre congolais. En juin 2001, l'exposition « Notre Congo » à Liège remet en question la propagande coloniale. Jean-Pierre Jacquemin, journaliste culturel spécialiste de l'Afrique et coauteur de l'ouvrage qui accompagne l'exposition, espère qu'une telle

initiative permettra d'avoir un regard plus critique sur la colonisation.

Mais c'est au printemps 2004 que le débat colonial atteint véritablement son apogée. Au mois d'avril, la RTBF et la VRT diffusent à quelques jours d'intervalle un film du réalisateur Peter Bate intitulé *Le roi blanc, le caoutchouc rouge et la mort noire*. Ce documentaire, coproduit par la BBC et plusieurs autres télévisions européennes, dont les deux grandes chaînes publiques belges, relance la polémique sur les exactions commises au Congo sous l'administration de Léopold II. Faits d'époque, dérives sanglantes du système ou tout simplement erreur d'appréciation, le débat provoque en tout cas de multiples réactions dans les médias et auprès des anciens coloniaux. La famille royale réagit vivement aux thèses défendues par le film, dénonçant un « pamphlet scandaleux émaillé d'erreurs historiques qui jettent le discrédit sur notre deuxième roi mais aussi sur la Belgique dans son ensemble ». Le ministre des Affaires étrangères, Louis Michel, se dit également « atterré » par le contenu du documentaire d'autant que, selon lui, « nous sommes probablement, de toutes les anciennes nations coloniales, celle qui a accepté de la manière la plus transparente de faire la lumière, sans concessions ni tabous, sur son passé africain ».

Autres réactions violentes à propos du passé colonial de la Belgique : celles de certaines communes flamandes qui, dès le printemps 2004, tentent de faire disparaître des statues érigées en l'honneur de Léopold II ou des noms de rues associés au souverain belge. Examen de conscience, destruction de preuves évoquant la culpabilité de la Belgique ou prétexte pour démolir les symboles d'une royauté largement stigmatisée ? Ce qui apparaît avant tout c'est le caractère polymorphe que prend le débat autour du passé colonial belge.

En janvier 2005, dans le cadre des festivités entourant le 175^e anniversaire de la Belgique, le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren inaugure une exposition temporaire qui ambitionne

d'ouvrir les pistes d'une « nouvelle histoire coloniale » et annonce une rénovation générale des collections.

Presque simultanément, une pièce de théâtre intitulée *King Leopold II*, jouée à Bruxelles, provoque l'émoi dans certains milieux coloniaux. Elle s'inspire du pamphlet publié en 1907 par l'écrivain américain Mark Twain sur les dérives du régime léopoldien dans l'État indépendant du Congo. Avant même le lancement de la pièce, l'Union royale belge pour les pays d'Outre-mer, qui réunit 29 associations d'anciens coloniaux, demande que les représentations soient annulées. La pièce est finalement maintenue, assortie d'un débat permettant aux protestataires de s'exprimer.

Enfin, certains ouvrages sont également venus nourrir le débat autour du passé colonial de la Belgique. Pour commencer, la journaliste Colette Braeckman publie en 1991 un ouvrage consacré au parcours de Mobutu : elle évoque la responsabilité de l'État belge dans l'assassinat de Lumumba et les soutiens occidentaux – dont celui du roi Baudouin – qui furent accordés au président zaïrois pendant de longues années. En 1994, elle retrace l'histoire du génocide rwandais et accuse le colonisateur belge d'être à la base de la haine ethnique qui a provoqué les massacres de Tutsis. Au fil du temps, la journaliste est devenue la bête noire des anciens coloniaux. En 1998, c'est Adam Hochschild qui publie la traduction en français de son livre *Les fantômes du roi Léopold II*. Un holocauste oublié. Le journaliste américain développe la thèse selon laquelle le roi Léopold II aurait commis en Afrique centrale le premier holocauste de l'histoire contemporaine. Il dresse le portrait d'un souverain mégalomane, cruel et exploiteur. Or, la particularité de cet ouvrage ne réside pas dans les faits qui y sont exposés – puisqu'ils étaient déjà connus – mais dans les réactions d'indignation qu'il provoque, tant dans les milieux coloniaux que dans l'opinion publique belge. Contrairement à la France où l'action de certaines associations dans le débat colonial a été largement médiatisée, en Belgique les ►

revendications et les discours des anciens coloniaux ont été très peu relayés. Par ailleurs, en 2002, Lucas Catherine, écrivain et cinéaste belge, publie un livre intitulé *Bouwen met zwarte geld : de groothedswaanzin van Leopold II*. Sa traduction française, *Léopold II, la folie des grandeurs*, sort dans les jours qui suivent la diffusion du film de Peter Bate. L'auteur y accuse notamment « le roi bâtisseur » d'avoir utilisé l'argent issu de l'exploitation du Congo pour assouvir ses fantasmes architecturaux.

Parallèlement à ce bouillonnement autour du passé colonial de la Belgique, les historiens belges ont également manifesté un regain d'intérêt pour le sujet. Les différentes universités belges ont en effet amorcé depuis peu un mouvement qui tend à favoriser une nouvelle approche de la colonisation, caractérisée par un plus grand recul face aux événements. Mais les historiens, qui ont négligé pendant longtemps l'étude de la période coloniale, semblent éprouver aujourd'hui des difficultés à communiquer à la sphère publique les résultats de leurs travaux, donnant l'image d'une discipline incapable de trancher les grandes questions qui font actuellement l'objet de polémique. Néanmoins, il y a quelques mois, l'historien belge Guy Vanthemsche semblait vouloir inverser la tendance avec la présentation lors de la Foire du livre de Bruxelles d'une importante synthèse sur les relations entre la Belgique et son ancienne colonie à travers la période coloniale et post-coloniale.

LA VOIX DES ANCIENS COLONIAUX

Face à cette résurgence du passé colonial, les réactions de l'opinion publique ont été diverses. Les anciens coloniaux furent les plus virulents devant l'accumulation de critiques à l'égard de la colonisation. Se sentant de plus en plus marginalisés et incompris, ils ont développé un véritable sentiment de frustration et de colère. Face aux détracteurs de l'histoire coloniale, certains d'entre eux ont brandi les armes d'une mémoire collective galvanisée : envoi de courriers aux principaux responsables politiques ainsi qu'aux dirigeants des

grands journaux et médias télévisés ; organisation de conférences ; cérémonies commémoratives ; publication de mémoires et de monographies sur le Congo.

Une autre initiative, entamée il y a quelques années, a suscité l'enthousiasme de nombreux coloniaux : la récolte de témoignages oraux réalisée par l'association Mémoires du Congo, créée en 2001. Son objectif est de « recueillir sur un support vidéo inaltérable les témoignages de tous ceux qui estiment avoir quelque chose à dire sur les expériences coloniales, ceux qui veulent rétablir la vérité et démontrer qu'ils n'étaient pas des obsédés de la chicotte, ceux qui veulent témoigner de leur intérêt, de leur souci de progrès de la société noire ». Aujourd'hui, elle a déjà récolté plus de 150 témoignages (en 2007, 300 en 2021). Contrairement à la France où l'action de certaines associations dans le débat colonial a été largement médiatisée, en Belgique les revendications et les discours des anciens coloniaux ont été très peu relayés. En effet, malgré la pression exercée par le milieu associatif auprès des chaînes de télévision et des journaux, les médias se sont rangés majoritairement du côté des détracteurs de l'histoire coloniale, devenant même souvent leur principale tribune.

En l'absence de relais médiatique, la société civile ignore donc largement l'existence et l'action commémorative des associations d'anciens coloniaux. En outre, de manière générale, l'histoire coloniale intéresse peu l'opinion publique belge. Même à l'occasion de la Commission Lumumba ou de la diffusion du film de Peter Bate, les discussions sont restées principalement cantonnées à un débat entre initiés. L'absence d'un cours sur le Congo belge dans les programmes scolaires et le fait que la colonisation n'ait concerné qu'un nombre restreint d'individus privent ainsi la question coloniale d'un véritable débat. Ajoutons également l'absence d'un milieu associatif d'anciens colonisés porteurs de revendications et d'une mémoire propre. Le phénomène pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie de la

population congolaise reste habitée d'une très grande nostalgie de l'époque coloniale, renforcée par ses conditions de vie difficile. En février 2004, le Président congolais, Joseph Kabila, a d'ailleurs rendu hommage aux pionniers de la colonisation, lors d'un discours prononcé devant le Sénat belge. Ce geste symbolisait surtout une coupure définitive avec la période mobutiste qui, par sa politique de zairianisation avait répudié l'héritage colonial (abandon de la toponymie coloniale et des noms chrétiens, destruction des statues commémorant la colonisation et nationalisation des entreprises privées). Mais le silence apparent de l'opinion publique congolaise dans le débat colonial doit être attribué également à la longue absence de cours sur la colonisation dans les écoles, privant ainsi les jeunes générations de connaissances suffisantes sur la question. Lorsque le débat sur le passé colonial a lieu, il se cantonne donc essentiellement à un débat entre occidentaux.

Si, depuis la fin des années 1990, l'histoire coloniale a fait l'objet d'une certaine actualité en Belgique, elle ne semble pas avoir suscité un très grand intérêt au-delà des sphères intellectuelle et politique. Alors qu'en France, la question coloniale est devenue un vrai « sujet de société », elle n'a pas provoqué d'émoi particulier au sein de l'opinion publique belge. Seuls les anciens coloniaux ont manifesté leur souhait de participer au débat. Néanmoins, leur action n'a pas eu de véritable impact sur la teneur des discours. Le processus introspectif entamé par la Belgique s'inscrit en fait davantage dans un dialogue avec ses anciennes colonies plutôt qu'il ne répond à une demande de la sphère publique belge. Les mécanismes qui en sont à l'origine relèvent d'ailleurs plus d'une évolution politique et institutionnelle que d'une révolution sociétale. Le phénomène des banlieues et de l'intégration ne fait pas partie non plus des enjeux de la problématique, l'héritage de la colonisation dans la société belge étant bien moins perceptible que celui de la France, même s'il existe bel et bien. ■

HOMMAGE AU ROI ALBERT

Au moment où la Commission Parlementaire spéciale se penche sur le rôle de la monarchie au Congo belge – et dans l’EIC – il paraît opportun de rappeler la pensée et l’action du Roi Albert 1^{er}.

Octave Louwers a publié en 1951¹ un hommage à Albert 1^{er} de Belgique dont nous vous proposons ici les éléments les plus marquants. Quelques mots sur l’auteur, qui a entamé sa carrière en 1901 comme substitut du procureur général à Boma, puis sur le lac Tanganyika. Louwers a été témoin de l’horreur du régime du caoutchouc, sa correspondance avec ses parents montre un haut degré d’humanité envers la population locale et les premiers signes d’une prise de conscience des conséquences des mesures de coercition économique appliquées. Il a également montré un grand respect pour le travail des missions, il fut un ‘social-chrétien’ engagé, il a travaillé sans relâche pour apporter des changements à la population locale dans le domaine socio-économique. Il est de ceux qui ont contribué à humaniser l’action de l’administration au Congo belge. Volonté qui émanait directement du roi Albert 1^{er}. Suivons ce qu’il écrivait en 1951 au sujet du Roi. On pourra certes mesurer l’écart qui a subsisté entre la volonté et les souhaits du roi et les réalités du terrain. Mais on ne pourra nier les progrès enregistrés sous son impulsion, ainsi que le Prof. Zana Etambala l’avait décrit dans sa carte blanche publiée dans notre revue 54 de juin 2020. Si le texte d’Octave Louwers remonte à 70 années d’ici, certains témoignages mentionnés ont plus d’un siècle. Il faut les comprendre dans le contexte de l’époque.

PAR THIERRY CLAEYS BOUUAERT

Ce qui est particulier chez Albert, c’est la nature de l’amour qu’il portait à la Nation ; elle avait, peut-être, quelque chose de plus affectif que chez ses devanciers. Albert avait compris, comme d’instinct, parce qu’il était bon, que c’est par l’amour qu’on gagne le cœur des peuples. Saint Paul l’avait noté en exaltant les mérites de l’amour ; les mérites de l’amour dont le Christ lui avait enseigné la vertu suprême. Cette propension porta le Roi Albert à se pencher sur le sort des humbles et des faibles. Il allait directement, en payant de sa personne, aux paysans, aux hommes de la terre, aux ouvriers, aux mineurs, aux soldats dans les tranchées et, nous le verrons dans un instant, aux noirs de notre terre d’Afrique. Il avait mesuré la profonde déchéance de ceux-ci et il voulait les conduire à un sort plus digne de leur qualité éminente d’enfants de Dieu. Il fut, dans toute la force du terme, un roi social et humain. Et c’est là qu’est le vrai secret du Roi Albert. On ne peut mieux l’honorer qu’en le proclamant. Pendant le règne de son illustre prédécesseur, le Roi Albert ne pouvait que suivre d’un peu loin le développement prestigieux des activités de celui qui dota la Belgique de son empire africain. Il le faisait avec un intérêt croissant, initié par Léopold II en personne aux heurs et malheurs de son entreprise audacieuse. Mais pour Albert, il ne pouvait être de meilleure initiation qu’un contact direct avec la terre d’Afrique. C’était une

des caractéristiques de son esprit qu’il n’était satisfait de l’étude d’un problème que quand il en avait parcouru tous les contours et vérifié lui-même toutes les données. Aussi, c’est par trois fois qu’il se rendit au Congo. La première fois, ce fut peu de temps après la reprise. Pour l’époque, c’était une expédition sinon périlleuse tout au moins pénible ; d’autant plus que le futur souverain n’entendait pas se plier à un itinéraire agencé pour sa commodité ; il voulait aller partout et voir tout. Les photographies de l’époque ont vulgarisé la silhouette du royal voyageur, usant des moyens primitifs de transport en usage à cette époque et arrivant, dans un appareil de globe-trotter, dans les localités qu’il devait traverser. Il y retourna en 1928. Cette fois, dans un appareil plus majestueux. La Reine Élisabeth, qui le secondait efficacement dans son œuvre humanitaire, tint à l’accompagner afin de montrer par sa présence aux côtés du Roi toute l’importance que le couple royal attachait à cet aspect de la colonisation belge. L’objet de ce voyage avait été l’inauguration du nouveau chemin de fer du B.C.K. qui réalisait un des projets auquel le Souverain avait apporté le plus d’attention : la liaison du Katanga avec les ports maritimes du Congo. Le Roi profita de ce voyage pour étudier maint problème alors en suspens et répandre les témoignages de sa bonté à ses sujets congolais. Le troisième voyage du Roi se fit en 1932. Le Roi



Albert 1^{er}

l’effectua presque incognito, accompagné seulement de deux ou trois personnes. Le but de ce nouveau voyage fut de permettre au Roi de prendre contact avec l’Est de la colonie qu’il n’avait pas eu encore l’occasion de visiter. Léopold II avait été, au Congo, un souverain absolu ; juridiquement son pouvoir ne connaissait pas de limites. Sans cette condition, il n’eût pu, sans doute, mener à bien son entreprise audacieuse et grandiose. Lorsque le Roi Albert prit en mains les destinées de notre colonie, le temps de cet absolutisme était révolu ; la colonie avait reçu un statut qui la mettait dans le cadre de l’ordre constitutionnel belge. Son nouveau chef avait à se conformer à ses règles ; sa liberté d’action s’en trouvait ►

1. Biographie coloniale belge, TIII, Hommage au Roi Albert, O. Louwers -1951



12.01.1958 Inauguration du monument au Roi Albert 1^{er} à Albertville, par la Reine Elisabeth en personne (Photothèque de MDC)



Albert 1^{er} et Elisabeth tout souriants

limitée parce qu'il devait, comme dans la Métropole, pour faire prévaloir ou exécuter ses conceptions coloniales, user de discrétion et se faire couvrir par un gouvernement responsable. On ne doit donc pas s'étonner de ne pas le voir, comme ce fut le cas pour Léopold II, sur le devant de la scène et retenir pour lui le mérite des grandes actions qui devaient, par la suite, marquer l'évolution de notre empire africain. Aussi, pour connaître l'importance de sa participation à l'œuvre coloniale, il faut la découvrir dans des discours épars, dans des interventions nuancées et discrètes. Et encore, beaucoup de ce qu'il fit, de ce qu'il inspira, de ce qu'il commanda parfois, nous échappera-t-il jusqu'à ce que se lève le jour des grands comptes et où « quidquid latet apparebit »¹. « Tout ce qui est caché sera connu ». Trois idées dominent l'action coloniale d'Albert

1. Il chercha à faire du Congo une terre de plus en plus belge.
2. Il chercha à le faire évoluer méthodiquement et scientifiquement.
3. Il chercha à imprimer à notre politique africaine un caractère humain et social toujours plus poussé.

I. Déjà, après son premier voyage au Congo, il avait été frappé par le petit nombre de nationaux établis dans la colonie, et par la dépendance, vis-à-vis de l'étranger, où elle se trouvait pour ses communications avec l'exté-

rieur. Ses premiers discours, comme futur souverain ou comme souverain du Congo, marquent la préoccupation de faire cesser cet état de choses. A l'occasion de l'inauguration en 1910 du musée du Congo Belge, il prononça, sur le problème des communications ferroviaires, un discours qui fit sensation parce qu'il se heurtait, en une certaine mesure, au programme établi par le Gouvernement. Il y préconisait le rattachement, dans le plus bref délai possible, du Katanga à notre port national. Sa pensée sur la question ne put être réalisée dans l'immédiat, mais il veilla à en poursuivre l'exécution et il eut la satisfaction de la voir avancer méthodiquement et arriver presque à son terme définitif. « Il faut rendre le Congo national. » « Le Congo est essentiellement belge. » « Le Congo fait partie intégrante du pays. » Telles étaient les pensées qui revenaient fréquemment dans ses discours. Après la guerre 1914-18, son prestige et son autorité s'étant affermis, il entendit les mettre au service de la cause qui lui était particulièrement chère : « On ne s'intéresse pas assez, en Belgique, à notre Colonie; on s'y laisse distraire par des problèmes secondaires; il conviendrait de ramener l'opinion publique à l'importance de notre œuvre coloniale ; et à cette fin, on devrait organiser une grande manifestation à laquelle l'élite du pays prendrait part, un grand congrès colonial, par exemple ; on y étudierait, en mettant l'accent sur le caractère natio-

nal à donner au Congo, les problèmes les plus urgents qui s'y posent. » Ainsi parlait-il un jour de l'été 1920 à celui qui reçut l'honneur de cette confiance et que le Souverain chargea d'organiser la manifestation qu'il avait en vue. Il ajouta : « Mais faites cela sans parler de moi. Il est préférable qu'une initiative de ce genre paraisse venir du pays lui-même... »². Ce fut l'origine du premier congrès colonial national. Et il fut, en effet, une grande manifestation nationale ; elle se déroula dans le cadre magnifique du Sénat, devant une assemblée où vraiment toutes les forces vives de la Nation étaient représentées. Le Roi vint l'inaugurer en personne, et y prononça un discours qui resta parmi les plus beaux morceaux de la littérature dynastique, tant l'esprit en était élevé, et aussi tant étaient heureuses les formules où le Souverain définissait les données essentielles de ce que devait être notre politique coloniale. Cette manifestation eut l'effet qu'en attendait son promoteur. Du jour au lendemain, les contributions à la diffusion de l'idée coloniale, par la presse, l'enseignement et les autres organes de l'opinion publique nationale augmentèrent dans des proportions étonnantes. La Nation s'était sentie touchée et réagissait d'une manière heureuse. Un second congrès, inspiré de la même pensée, fut encore réuni 5 ans après, en 1926. Le Roi voulut aussi l'inaugurer et profiter de cette occasion pour mettre solennellement le pays en face de ses responsabili-

1. Les discours et interventions du Roi Albert ont été réunis et commentés dans une excellente étude de M. C. BROUSSEL : « *Le Roi Albert, Chef de la Colonie* », parue dans la Revue des Livres, X^e série, no 1, mai-septembre 1934 (Librairie Falk Fils, G. van Campenhout, succ. — 22, Rue des Paroissiens, Bruxelles).

2. Cfr Bulletin des séances de l'*Institut Royal Colonial Belge*. Tome V, no 1, 1934, p. 55. Allocution prononcée par O. Louwers à l'occasion du décès du Roi Albert et de l'avènement de S. M. Léopold III. « *Documents de travail du Roi Albert* » ; *Revue Générale de Belgique*, n^o 73, nov. 1951, par M. MAX LÉO-GÉ-RARD, ancien ministre, secrétaire honoraire du Roi Albert.

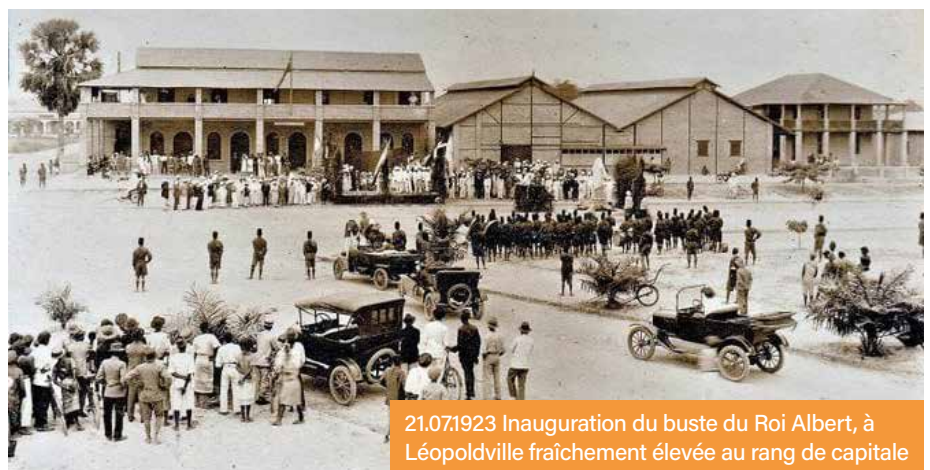
tés coloniales. Le Duc de Brabant, qui quelques jours auparavant était revenu de son premier voyage au Congo, prit aussi la parole à cette réunion et y prononça son premier discours politique. La hardiesse de ce discours, la pénétration de la pensée, la perfection de sa forme sont encore en la mémoire de tous ceux qui l'entendirent. Le jeune Duc de Brabant y révélait déjà les qualités qui ont fait aussi de Léopold III un très grand roi.

II. Albert avait une tournure d'esprit scientifique. Formé aux disciplines de la science positive par les meilleurs savants de son temps, il connaissait la part importante de la science dans l'évolution du monde ; il savait quelle influence elle exerce sur le progrès, et comment, avec son concours, les hommes arrivent à discipliner la nature et à la mettre au service de l'humanité. Ses voyages à l'étranger, les études qu'il avait poursuivies sur le développement et l'épanouissement de vastes régions, pendant longtemps hostiles à l'homme, lui avaient permis de toucher du doigt cette vérité féconde. La terre d'Afrique, plus que toute autre, s'imposait aux efforts des savants pour y vaincre les obstacles qu'elle opposait, on pourrait presque dire avec férocité, au développement harmonieux des communautés humaines. Cette pensée s'accordait avec le souci du Roi de rendre les populations autochtones plus heureuses et de les pousser à un genre de vie plus humain. Aussi, ne cessa-t-il de stimuler les investigations des savants belges vers les terres du continent noir : vaincre les maladies endémiques ; développer l'hygiène ; assainir les régions ; améliorer l'agriculture ; conserver les beautés naturelles du sol ; découvrir les lois d'une exploitation rationnelle des richesses du sol et du sous-sol ; rendre toujours plus nombreuses et aisées les communications ; adapter à l'Afrique les découvertes modernes : la T.S.F., l'aviation, l'électricité, etc... étaient des problèmes qu'il fallait, à son sens, faire résoudre par rapport à l'Afrique, et à quoi nos savants devaient s'employer dans un sentiment

patriotique et humanitaire. Le Roi mit à cette cause toute son influence, son énergie, sa ténacité ; il suscita maintes institutions scientifiques qui fournissaient aux savants des laboratoires, des moyens de recherche, des éléments de stimulation, bref, tout ce qui est nécessaire à la science pour s'épanouir et parvenir à des réalisations concrètes. Le règne colonial d'Albert fut le règne des créations scientifiques. La liste en est longue : l'« Institut Royal Colonial » ; l'« Institut de Médecine tropicale » ; le « Fonds Reine Élisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes » ; l'« Institut National pour l'étude agromique du Congo Belge » ; le « Parc National Albert »³ qui donna naissance à l'Institut des Parcs Nationaux du Congo belge ; diverses Commissions pour l'étude des transports, de l'aviation... et nous en omettons. Malheureusement, on oublie vite. Ceux qui parcourent actuellement notre colonie et s'émerveillent des progrès qu'ils y constatent dans tous les domaines se rendent-ils toujours compte que ces progrès sont, pour une large part, le résultat de toutes ces initiatives inspirées par le Roi Albert, réalisées par lui, parfois avec le secours de ses propres deniers et de ceux que la Nation avait mis, à la reprise, à la disposition du chef de l'État pour l'aider à perfectionner suivant ses vues propres l'œuvre si glorieusement commencée par Léopold II. Quelle multitude ils formeraient ceux qui déjà ont bénéficié de la politique scientifique du Roi, s'ils se réunissaient

pour exprimer leur hommage de reconnaissance à celui à qui ils doivent leurs bienfaits ; noirs et blancs sauvés des maladies, jeunes mamans conservées à leurs enfants et enfants conservés à leurs mamans, populations entières vivant désormais dans une quiétude matérielle presque complète, colons et autochtones enrichis par des productions toujours plus abondantes, missionnaires et hommes d'œuvres disposant pour leur action bienfaisante de moyens décuplés...

III. « Notre œuvre en Afrique est de veiller au relèvement moral et matériel des populations. » « C'est en poursuivant le relèvement du niveau moral des indigènes, c'est en améliorant sans cesse leur situation matérielle, c'est en combattant les maux dont ils souffrent... que nous assurerons l'avenir du Congo ». « La politique que la Nation entend suivre est une politique d'humanité et de progrès ». « La protection et le bien-être indigènes demeurent le premier de ses soucis. » Ces propos ou d'autres de la même inspiration se retrouvent constamment dans les discours du Roi Albert. Ils en sont comme le leitmotiv et c'est son sens social et humain qui les lui dictait. Que l'hommage qui lui est rendu ici ne devienne pas comme une antithèse de la politique de son prédécesseur. Léopold II aussi eut à un haut degré le sens social et le sens humain. Il voyait également dans la colonisation une « création d'humanité » et il ne manqua pas ►



21.07.1923 Inauguration du buste du Roi Albert, à Léopoldville fraîchement élevée au rang de capitale

3. M. MAX LÉO-GÉRARD signale dans son excellente étude « Documents de travail du Roi Albert » déjà citée que le Roi n'avait accepté qu'avec beaucoup de résistance l'idée de donner son nom au Parc National.



Honneurs rendus le 21 juillet 1947, devant son monument emblématique, à la tête du bld Albert qui deviendra le bld du 30 Juin

d'attirer l'attention de la Nation sur l'aspect social de la colonisation. Seulement chez lui, cet aspect ne dominait pas encore son esprit parce qu'il avait des préoccupations plus urgentes. Il fallait bâtir l'empire, assurer la conquête du territoire, déjouer les entreprises des adversaires, fixer les frontières, asseoir l'État et son administration. Tout cela était réalisé ou à peu près quand le Roi Albert assumait sa tâche africaine ; le « social » commençait à dominer parce que telle était l'évolution normale de la mise en valeur du territoire. Des forces pouvant devenir antagonistes : forces économiques, forces sociales, apparaissaient ; il convenait qu'elles ne se contrariaient pas et que le développement du pays se fit harmonieusement. Le noir demandait à être protégé ; on pouvait craindre qu'il ne devînt, suivant la forte expression de Léopold II, un simple instrument de production. La bonté naturelle du Roi Albert, sa générosité — on peut dire sa sensibilité — nourries aux préceptes du christianisme, le portèrent comme d'instinct à donner à l'aspect social de la colonisation toute l'importance qu'il méritait. Au-delà de « l'économique », il savait qu'il y a les âmes et les cœurs et même les corps, et qu'ils devaient avoir leur part, une part prépondérante même, dans la politique africaine du pays. Dans l'effort économique à poursuivre, il voyait les résultats moraux et sociaux à atteindre ; l'économie devait être développée avec persévérance et énergie, mais pour servir à l'épanouissement de la personne humaine et lui assurer de meilleures conditions de vie morale et matérielle. Au cours de ses voyages en Afrique, il entendait donner une large part de son temps à des prises de contact avec le noir afin de se rendre compte de ses besoins et de la

situation qui lui était faite dans la nouvelle organisation de son existence. Les abus l'irritaient et, quand il en décelait, grandes étaient ses colères. Ses compagnons de voyage et ceux qui étaient à ses côtés en ont entendu plusieurs fois des échos sévères. En Belgique, ses conversations avec les hommes au pouvoir et avec ceux qui exerçaient de l'influence sur la politique coloniale le ramenaient souvent à cette préoccupation sociale. Écoutons M. Tschoffen, qui fut plusieurs fois son ministre des colonies, évoquer, peu de temps après sa mort, certaines des confidences qu'il en reçut⁴. « Mon fils, lui dit-il un jour, a pu constater au Congo de grands et d'heureux changements ; mais la situation des indigènes ne diffère pas assez sensiblement de ce qu'elle était il y a dix ans. » « Jusqu'ici, on a surtout demandé aux indigènes de vendre leurs bras ; il faut que, dorénavant, ils puissent vendre les fruits que produisent leurs bras. Tout est là. » « Combien de fois, poursuit M. Tschoffen, au cours des entretiens que j'eus avec lui, alors qu'il s'abandonnait avec cette familiarité retenue qui le rapprochait de ses interlocuteurs sans supprimer les distances, n'a-t-il pas insisté sur cette idée : quel sera le profit de l'indigène ? ». « Rien de durable ne peut se faire en Afrique, si ce n'est avec le noir et pour le noir. » « Un peuple colonisateur qui comprend ses véritables intérêts a souci, avant tout, du bien-être des populations soumises à sa tutelle. » « La colonisation est une des fonctions les plus élevées des sociétés parvenues à un état élevé de civilisation. Mais il n'y a pas de fonction sans devoir et le premier de tous reste la mission d'émancipation que la Mère-Patrie doit remplir vis-à-vis des races primitives. » « N'oublions jamais, que la colonisation doit trouver

sa justification dans le progrès moral et le bien-être matériel qu'elle assure à la population indigène. » « Ces citations qui jalonnent toutes les époques de son règne et que je pourrais multiplier expriment toutes, sous une forme différente, mais avec la précision qui était coutumière au Roi, la même pensée, la même volonté : la Belgique justifiera par les services qu'elle rend aux indigènes de l'Afrique centrale les droits qu'elle s'est acquis sur eux. » Et M. Brossel, qui rapporte ces propos, continue : « Dans toutes les recommandations du Roi défunt à son ministre se trouve nettement marquée la continuité de ses vues depuis le début jusqu'à la fin de son règne. Cette continuité était voulue. Il écrivit un jour à son ministre « Il peut être nécessaire de se mettre au-dessus de certaines idées reçues et même de certains intérêts qualifiés de généraux, pour mieux pressentir les exigences de l'avenir et discerner ce qui, dans l'œuvre du passé, présente des conditions de durée et de progrès. C'est là le rôle des véritables hommes d'État. » « Et le ministre des Colonies ajoute : Se mettre au-dessus... pressentir les exigences de l'avenir... Oui, tel était Albert 1^{er}, tel il est encore ». « Pouvaient-on faire de celui que la mort venait de nous enlever un plus bel éloge. Et quoi d'étonnant que son fils, élevé dans cette tradition, dans cet esprit de générosité et de charité, ait cru devoir, à son tour, dans un discours resté célèbre, prononcé au Sénat de Belgique, le 25 juillet 1933, alerter la Nation sur les impérieux devoirs que lui assigne sa vocation coloniale. » Pénétrons-nous tous de ces augustes leçons ; qu'elles continuent à être notre guide. Voilà le plus bel hommage que nous puissions rendre à la mémoire de notre second Roi colonial. ■

4. Extrait de l'étude de M. BROSSEL, citée ci-avant.

HISTOIRE DU CONGO

ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THEMATIQUE (7)

PAR ROBERT VAN MICHEL

Avertissement

Le tableau chronologique et thématique a été initié dans le n°56 de la revue, dans la revue partenaire Nyota (pp. 58 à 60). La livraison 2 se fit chez le même partenaire Nyota : n°57 (pp. 57 à 59). A la suite du changement du mode de partenariat avec le CRAA (Nyota), qui a vu ses pages réduites à deux à partir du n°58 de la revue, la publication a continué dans le tronc commun, sous la rubrique Histoire : numéros 58, 59, 60 et 61. Grâce à la ténacité et à la lecture soutenue de Robert Van Michel, il reste à la revue de nombreuses séquences à livrer, d'édition en édition, généralement par ensembles de trois pages, sauf illustration particulière. Voici donc la 7^e livraison.

+ 1891 (11/6)	Le capitaine LE MARINEL quitte Bunkeya et atteint Lusambo (sa base) en deux mois Mwana TSHALO le grand chef guerrier des Wasanga accompagne P. LE MARINEL lors de sa première visite à MSIRI
+ 1891 (4/7)	Le Père Victor ROELENS (21/07/1858 - 05/08 1947 à 89 ans), ordonné prêtre le 08/09/1884 par le Cardinal LAVIGERIE, quitte Marseille avec 6 autres Pères Blancs pour Zanzibar ; après plus de 1200 km à pied ils arrivent au Tanganyika et abordent au Congo le 19/2/1892 En +1893 il fonde Baudouinville ; en mai 1896 il est sacré premier évêque du Congo
+ 1891 (juillet)	Décret qui réprime toutes les activités de l'esclavagisme
+ 1891 (fin août)	Le Capitaine HAKANSSON de la CCCI (Compagnie du Congo pour le commerce et l'Industrie) avec l'arrière-garde de son expédition se fait massacrer, à proximité de Lofoi, par des Baluba
+ 1891 (19/9)	La mission BIA et FRANCQUI partie de Matadi arrive à Lusambo et est accueillie par Paul LE MARINEL le 19/12/1891
+ 1891 (6/10)	Décret imposant le respect des chefs coutumiers
+ 1891 (9/10)	L'expédition Alexandre DELCOMMUNE (06/10/1855 à 07/08/1922) envoyée par la Compagnie du Katanga (fondée le 17/04/1891) arrive à Bunkeya où la situation vivrière est très mauvaise
+ 1891 (1/11)	Une carte postale, timbrée à 15 centimes, expédiée de Zongo (sur l'Ubangi) le 01/11/1891, vers Namur, par Fernand GONESSE sous-officier de la F.P. de l'Expédition VAN GELE, arrive à Léopoldville le 03/11, à Boma le 15/11, à Banana le 20/11 et atteint Namur le 26/12/1891
+ 1891 (17/11)	L'expédition formée du capitaine BIA, des lieutenants FRANCQUI et DERSCHIED, du géologue Jules CORNET, du docteur AMERLINCKK et de 120 soldats haoussas recrutés au Nigéria avec plus de 300 porteurs se met en route et arrive à Bunkeya fin janvier 1892 après avoir perdu près de 50 % de son effectif En février 1892 ils découvrent le gisement cuprifère de Kambove (teneur en cuivre de 16 %). En 1942 la production sera de 195.000 tonnes L'expédition abandonne Bunkeya pour s'établir à proximité de Lofoi (poste du lieutenant LEGAT jusqu'en 1898) Le 15/04/1892 BIA et FRANCQUI atteignent le lac Moero Le 04/08/1892 ils arrivent à Tenke L'expédition souffre cruellement de la faim et de la dysenterie Le 30/08/1892 BIA meurt, à Tenke (au sud de Likasi, ex-Jadotville) épuisé par la fatigue FRANCQUI prend le commandement de l'expédition, en 14 mois elle avait parcouru 6.400 km, fixé les frontières sud de l'Etat Indépendant du Congo et le géologue CORNET avait reconnu les richesses cuprifères du Katanga
+ 1891 (14/12)	William Grant STAIRS (01/07/1863 à 09/06/1892), capitaine aux Royal Engineers et son adjoint le capitaine en second de 2 ^{ème} classe Oscar BODSON (5/1/1856 à 20/12/1891), seul Belge de l'expédition et le marquis de BONCHAMPS (Français), avec deux Anglais le docteur MOLONEY et ROBINSON, arrivent de l'Est (Bagamoyo -Tanzanie) à Bunkeya en 120 étapes de +-13km/jour au service de la « Compagnie du Katanga » avec son drapeau bleu étoilé d'or La famine règne suite au climat de terreur instauré par MSIRI (MUSHIDI) Le 17/12/1891 STAIRS (01/07/1863 à 09/06/1892) veut faire reconnaître par MSIRI l'autorité de l'Etat indépendant du Congo Lassé par d'inutiles palabres le 20/12 il envoie le capitaine BODSON (né le 05/01/1856) et le marquis de BONCHAMPS, avec 115 soldats, et l'ordre de lui ramener MSIRI de gré ou de force de Moemana. A midi, BODSON, escorté par 6 ou 12 soldats, pénètre dans le « boma » (place centrale) de MSIRI (né en +1830) Coups de feu.

	de BONCHAMPS découvre BODSON blessé (et mourant), MSIRI mort d'une balle de revolver dans le cœur, son fils MASUKA mort et deux soldats askaris blessés Ci-dessous le compte-rendu rédigé par le missionnaire protestant CRAWFORD (GB) (1870 à +1926) « ... en entrant, le capitaine BODSON trouva MSIRI armé d'un petit sabre qui lui avait été donné par le capitaine STAIRS. Le chef était entouré de trente ou quarante hommes armés ; Quelques pas plus loin, les quatre nyamparas (envoyés) étaient maintenus prisonniers. Avançant sur MSIRI, le capitaine BODSON lui demanda ce qu'il avait l'intention de faire, mais il avait à peine prononcé quelques mots que le chef se lança vers lui, le sabre levé Le capitaine évita le coup mais, en même temps, tira son revolver et tua MSIRI d'une balle au cœur. Comme le chef tombait, plusieurs coups de fusil partirent derrière le capitaine qui fut blessé mortellement d'une balle au rein Les Zanzibarites furieux avaient coupé la tête du cadavre de MSIRI Il périt de mort violente, lui dont la vie n'avait été qu'une succession de crimes et de cruautés STAIRS intronise aussitôt MOKANDA BANTU fils et successeur de MSIRI La famine s'aggrave dans toute la région en 1891/1892 qui subit en plus une invasion de sauterelles, une inondation et de plus en +1894 une épizootie
+ 1891 (décembre)	Trois prêtres de Gand amènent en Afrique dix Sœurs de la Charité ; cinq pour Moanda et cinq pour Matadi
+ 1891	- N'GONGO LUTETE (né vers 1860) accueille cordialement DELCOMMUNE, en route pour le Katanga, lance des raids meurtriers chez les Baluba du Sankuru - Le Dr. Paul BRIART, de l'expédition DELCOMMUNE au Katanga écrit : « ... vilain pays très peu habité ... Steppes incultes où les vivres sont presque inconnus ... » Dr. VLEURINCK in « Haut-Katanga » - A Matadi on compte ± 5.000 Congolais et 300 Européens - Le fusil Albin à un coup arme toutes les troupes du Congo jusqu'en 1914 - Les premiers canons sont les canons rayés de montagne Krupp de 75 mm ; en +1890 pour la première fois en batterie à Banana. En 1892 canon léger de 47 mm Nordenfelt de Cockerill de Seraing - Le prince de CROY est parti pour le Congo en compagnie du comte d'URSEL. Celui-ci meurt à Lu-luabourg le 09/01/1892, le lieutenant ROM parviendra à ramener sa dépouille en Belgique le 20/02/1893 via Luebo, Léopoldville et Matadi - Fondation de Kalemie (Albertville) à l'embouchure de la Lukuga
+ 1892	- L'expédition du capitaine Guillaume VAN KERCKHOVEN (tué par accident en 1893 par un soldat) atteint le Haut-Nil et ses autres forces, contre les Mahdistes, vont vers Bahr-el-Ghazal - En +1894 l'Angleterre accepte l'occupation du Soudan méridional, jusqu'à Fashoda, par un traité à bail signé par LEOPOLD II - Au Congo-Maniema, sous les esclavagistes arabes, les prix des esclaves sont : » pour un adulte robuste : 20 francs ; » pour un enfant de 10 à 15 ans : 12 à 15 francs ; » pour un enfant de 7 à 10 ans : 9 à 12 francs. - GONGO (NGONGO) réattaque Lusambo. - Il est battu à deux reprises par DHANIS (1862 + 1909) et s'y rallie - « Code Congolais et Lois usuelles » - Les premières religieuses belges, les « Sœurs de la Charité de Gand » arrivent à Matadi. Elles atteignent le Kasaï à pied jusqu'à Léopoldville, en bateau ensuite par le fleuve, puis à nouveau à pied jusqu'à Mikalaï. Ce voyage a duré 6 mois et a coûté la vie à certaines d'entre elles. En 1911 elles arriveront au Katanga - Premier service médical organisé par la Compagnie des Chemins de Fer du Congo et le premier hôpital, à Kinkanda, est tenu par les Sœurs de la Charité de Gand - Premier essai d'élevage européen de bovins par Monseigneur ROELENS au Katanga - Le géologue Jules CORNET (1865 + 1929) découvre des gisements cuprifères au Katanga. Il sera professeur de minéralogie à partir du 01/04/1897 à l'école des mines de Mons - Le Roi LEOPOLD II décide de réserver le monopole de l'importation du caoutchouc au port d'Anvers. - En 1892 le port d'Anvers importe 62.695 kg de caoutchouc, et 118.000 kg d'ivoire - Le Docteur Oscar BAUMANN (Allemand) traverse l'Urundi
+ 1892/1893	Le lieutenant de la KETHULLE de RYHOVE est envoyé en mission auprès du sultan RAFAÏ le long de la rivière Bomu
+ 1892 à + 1895	Les Belges, sur ordre de LEOPOLD II, sont parvenus à battre les négriers arabes et à les chasser définitivement de l'Est du Congo Bilan : ± 70.000 esclavagistes tués ainsi que 140 soldats congolais et 15 de leurs officiers

+ 1892 (fin janvier)	- 3/1 Fondation de la station fortifiée d'Albertville par le Commandant Alphonse JACQUES et 80 soldats - L'expédition BIA-FRANCQUI de 120 soldats haoussas recrutés au Nigéria et plus de 300 porteurs arrive à Bunkeya après avoir perdu la moitié de ses effectifs ; - Elle arrive à Tenke le 04/08/1892 après 1600 kms en 112 jours - BIA meurt le 30/08 remplacé par FRANCQUI qui repart seul vers Kabinda. Il vient en aide à DHANIS de- vant d'importantes concentrations d'arabes esclavagistes - Il atteint ensuite Ngandu et rejoint DELCOMMUNE le 11/01/1893 à Lusambo d'où ils repartent pour l'Europe - L'expédition Bia-Francqui, après avoir franchi le Lualaba et traversé les hauts plateaux de la Manika, aborde une région où règne la disette. Les plantations de maïs, de patates douces, de millet pas encore mûres ont été ravagées par les sauterelles. « Nous marchons littéralement dans les sauterelles ! » écrit Bia. - Aux approches de Bunkeya, la caravane marche trois jours sans pouvoir se procurer aucun vivre. Le pays est en pleine guerre civile : les Basanga se sont révoltés contre Msiri, leur cruel oppresseur. Les champs sont abandonnés. A Bunkeya où Msiri vient d'être abattu, de 4 balles de revolver, par le capitaine BODSON de l'expédition STAIRS, la colonne fait son entrée dans une atmosphère d'angoisse. « Est-ce là l'Eden qui nous a été annoncé ? » écrit le docteur AMERLINCK « Où sont donc ces poules, ce riz, ce miel, ces bananes, ce manioc et l'huile d'arachide ? il ne reste rien ! » Un spectre domine tout : la famine (In « Haut Katanga » du docteur VLEURINCK)
+ 1892 (février)	- Le prince de CROY prend d'assaut avec une quarantaine de soldats le camp des trafiquants d'Antonio ALVAZ menant une caravane de 1200 hommes - Il délivre 307 esclaves à ± 30 km de Mandjji
+ 1892 (15 mai)	- Massacre de l'expédition Arthur HODISTER (1847 + 1892), 9 européens envoyés en Mars 1892 par un syndi- cat commercial belge inconscient, par le sultan M'SERERA, à Riba-Riba (actuel Lukandu) - Assassinat du sous-lieutenant MICHIELS, anti-esclavagiste en mission, à Bena Kamba sur le Lomami et destruction de tous les postes de l'Etat sur le Lomami (Congo)
+ 1892 (27 juillet)	Une carte postale à 15 centimes écrite à Bangasso en Juin 1892 par l'inspecteur d'Etat Gaspard FIVE qui participera à l'Expédition HANOLET (1893/1894), est oblitérée à Léopoldville le 27/7/1892, transite par Boma le 11/08/1892 et par le bateau arrive en Belgique le 15/09/1892 (soit 3 mois de voyage !)
+ 1892 (2/8)	Fondation de la Société Anversoise du Commerce du Congo, qui commettra des « abus de pouvoir »
+ 1892 (septembre)	-L'arabisé N'GONGO LUTETE (NGONGO LETETA) est vaincu par la F.P. du lieutenant Francis DHANIS (1862+1909) et accepte de se soumettre - 14/9 Une carte postale timbrée à 10 centimes envoyée de Djabbir, en Uele, est oblitérée au bureau de Léopoldville le 30/11/1892 et ensuite expédiée vers Boma pour y arriver le 17/12/1892
+1892 (15/11)	- SEFU, neveu de TIPPO-TIP, à la tête de milliers de guerriers franchit le Lualaba (au Congo) et marche sur le Lomami. - Il garde prisonniers/otages les officiers belges LIPPENS et DE BRUYNE. DE BRUYNE est envoyé remettre un ultimatum au commandant DHANIS à Bingiri sur le Lomami. - Les troupes de SEFU franchissent la rivière ce qui lui coûte plus de 1000 tués et autant de prisonniers et il est lui-même blessé et doit battre en retraite devant MICHAUX
+ 1892 (décembre)	En décembre 1892 DHANIS apprend que les otages, le Résident LIPPENS (malade) et le sous-lieutenant DE BRUYNE (né le 2/2/1868) ont été assassinés, à Kasongo, le 1/12, par les Arabes de SEFU, et leurs mains et pieds amputés.

À suivre



Hommage au monument dédié à Lippens & De Bruyne à Blankenberge (© F. Hessel 17.09.2016)

PARADIS DES ENTOMOLOGISTES (2)

Le numéro de mars (n°61, pp. 24 à 26) a permis de planter le décor de l'entomologie africaine et de préciser la technologie apte à en favoriser l'étude. Dans la livraison qui suit, le lecteur a le loisir de passer à l'observation, avec des illustrations qui raviront le spécialiste comme le profane.

PAR CLAUDE JOLY

La détermination scientifique n'est pas toujours une chose aisée, même pour les familles pour lesquelles l'entomologiste a un intérêt particulier. Dans ce cas, on fait alors appel à des spécialistes reconnus. C'est ainsi que de retour d'expéditions, mes récoltes étaient confiées à une quinzaine d'entomologistes, à charge pour eux de me fournir plus tard une liste des espèces et des localisations. Ces informations sont nécessaires lorsqu'un rapport doit être remis aux autorités nationales.

Depuis les années 2000, un nouvel outil a révolutionné la détermination des espèces. Connue sous plusieurs appellations : « analyses ADN », « code-barres moléculaires » ou encore « DNA barcoding », la technique a connu un développement spectaculaire. Non seulement cette technique a fait ses preuves pour les déterminations récentes, mais elle permet aussi d'être à l'origine de nombreuses révisions taxonomiques.

Lors de longs séjours dans un pays, des études de longue durée peuvent être entreprises. Celles-ci permettent d'établir un inventaire des espèces d'une famille dans un milieu donné et d'estimer l'évolution dans le temps de ces espèces, ainsi que les variations d'habitus à l'intérieur de populations (tailles, colorations, aberrations, etc.). Mon séjour d'une dizaine d'années à Kinshasa m'a permis d'entreprendre une étude de la famille des Cetoniinae dans une galerie forestière en bordure d'une petite rivière. Le site était proche de la localité de Kingantoko à environ 30 km de Kinshasa. Les résultats de l'étude ont été l'objet d'une publication en 1987.

Chacune des trois grandes zones biogéographiques du Bassin du fleuve Congo a sa propre faune : (a) celle de la forêt tropicale humide (celle de la cuvette), (b) celle des forêts d'altitude

et (c) nettement plus différenciée de celles des zones de forêts, celle des forêts-savanes du sud de l'équateur dont celles du Katanga.

En comparant les papillons des deux forêts citées ci-dessus, avec ceux du bloc forestier d'Afrique occidentale (Guinée, RCI et Ghana), on retrouve dans chacune d'elles, des espèces qui se ressemblent fortement mais qui sont des espèces différentes confirmées. C'est le cas pour plusieurs espèces de Papilio et de Charaxes.

Outre de magnifiques papillons, les forêts sont aussi riches d'insectes de tous les ordres dont celui des coléoptères. Qui, passant par le Congo, n'a pas entendu parler des Goliaths, des superbe longicornes et autres lucanes ? Deux espèces de Goliaths font partie des insectes du Bassin, l'une en zone de forêt (*Goliathus goliatus* décrit par Drury en 1770) et l'autre de la zone des forêts-savanes (*Goliathus goliatus meleagris* décrit par Sjöestedt en 1927). Ce dernier ayant fait de Kolwezi une station entomologique connue des entomologistes du monde entier !

L'entomologie classique, celle de l'étude des insectes et de leur milieu est une branche importante des sciences naturelles et de l'écologie. Elle est maintenant complétée par trois autres branches, à savoir : (1) l'entomologie agricole, (2) l'entomologie médicale des humains et des animaux et (3) plus récemment l'entomophagie. En voici quelques éléments.

L'entomologie agricole est un volet important de l'agriculture. Toutes les parties des plantes (racines, tiges, feuilles, fleurs, fruits et graines) sont susceptibles d'être attaquées par des insectes de tous genres. Il est évident que de nombreux insectes causent des dégâts importants à de nombreuses cultures tropicales.

Dans la région qui nous intéresse ici, le maïs, aliment de base des populations, prédomine parmi les céréales. Toutes les parties des plantes subissent des attaques de parasites. Les responsables sont nombreux : Coléoptères, Lépidoptères, Hémiptères et Diptères. Les dommages d'attaques alimentaires sont directs. Les dégâts indirects, dus à la transmission par les insectes de virus ou de bactéries pathogènes, sont plus insidieux.

Culture stratégique, surtout en zone de forêt, le manioc (de nom scientifique *Manihot esculenta* décrit par Crantz en 1766) est très sensible non pas aux dégâts directs causés par quelques ravageurs dont le criquet puant, mais surtout par les maladies à virus transmises par les insectes piqueurs-suceurs. La mouche blanche du manioc, un petit aleurode de 2 mm de longueur, et la cochenille (*Phaenococcus manihoti*) d'introduction récente en Afrique, en sont les plus redoutables.

Parmi le genre *Gossypium*, l'espèce *G. hirsutum* à longues soies, décrite par Linné en 1763, est l'espèce de coton principalement cultivée en Afrique tropicale. Les parasites les plus craints font partie des Hétéroptères (diverses punaises), des Hémiptères (Jassides et pucerons) et des chenilles de Lépidoptères, auxquels il faut ajouter les acariens.

Les pertes après-récoltes varient beaucoup selon les régions, pouvant atteindre 50 %. La part de ces pertes due aux insectes apparaît cependant mineure, souvent proche de 10 %. Les principaux ravageurs des grains sont les charançons du genre *Sitophilus* et le Grand capucin de la famille des Bostrichidae. A ces pertes, il faut cependant ajouter les pertes dues au battage suite à la détérioration des grains. ►

PAPILLONS MÂLES ET FEMELLES



Papilio menestheus Drury, 1773 (Afrique occidentale)



Papilio lomieri Distant, 1874 (Afrique centrale)



Papilio ophidicephalus Oberthur, 1878 (Afrique de l'Est)



Papilio horribilis Butler, 1874 (Afrique occidentale)



Papilio hesperus Westwood, 1843 (Afrique centrale)



Papilio pelodorus Butler, 1895 (Afrique de l'Est)



CHARAXES MÂLES ET FEMELLES



Charaxes fournierae vandenberghae Collins, 1982 (Rwanda)



Charaxes fournierae jolybouyeri Vingerhoedt, 1998 (Afrique occidentale)



Charaxes fournierae fournierae Lemoult, 1930 (Afrique centrale)



Le palmier à huile (*Elaeis guineensis* décrit par Jacquemard en 1763), craint par-dessus tout le développement des larves des charançons des palmiers du genre *Rhynchophorus* ainsi que les vers blancs des coléoptères des genres *Augosoma* et *Oryctes*. On notera que ces larves entrent dans le régime alimentaire de nombreux africains. Je ne peux oublier l'apiculture, qui, avec ses différents degrés de technicité, fait évidemment partie de l'entomologie agricole. Le miel, source de glucides, constitue un élément important de l'alimentation de nombreuses populations rurales. En complément de l'entomologie de la nature et de l'entomologie agricole, l'entomologie médicale recouvre un volet important de la santé humaine et de la santé animale. Durant un long parcours d'environ 40 ans en Afrique, de nombreux soucis médicaux causés par des insectes et arachnides ont touché la famille, des connaissances mais aussi des membres des expéditions. Les plus dangereux maux ont été provoqués par les insectes piqueurs-suceurs : moustiques, mouche tsé-tsé, taons, simuliés et phlébotomes. La malaria, appelée aussi paludisme, est une maladie infectieuse causée par un protozoaire du genre *Plasmodium*, suite à une piqûre de moustique anophèle, famille des *Culicidae*, de l'ordre des Diptères. Quarante-huit sur les 464 espèces d'anophèles transmettent le parasite. Sur les 123 espèces de *Plasmodium* recensées, 4 sont spécifiquement humaines. *Plasmodium falciparum* est le plus dangereux, car responsable de la plupart des décès. La trypanosomiase humaine africaine, appelée aussi maladie du sommeil, est transmise par une piqûre de la mouche tsé-tsé, du genre *Glossina*. Des scientifiques postés au Rwanda avançaient, dans les années 70 du siècle dernier, qu'une mouche sur 3.000 était porteuse du parasite. Ce parasite est un trypanosome flagellé présent en Afrique centrale et de l'Ouest d'une part et en Afrique de l'Est d'autre part, sous la forme de deux sous-espèces différentes. La maladie est présente dans 36 pays de l'Afrique sub-saharienne. Un programme de recherche est en cours pour la production d'un vaccin. En Afrique tropicale, une espèce de taon du genre *Chrysops*

peut inoculer à l'homme la filaire loa-loa. Il s'agit d'un nématode (petit ver filiforme), qui vit dans le tissu sous-cutané de l'homme, y laissant une trace rougeâtre sous la peau. Les simuliés, moucheron de la famille des *Simuliidae* (Diptères), sont des insectes hémato-phages. Certaines espèces du genre *Simulium* peuvent provoquer certaines maladies dont l'onchocercose, appelée aussi cécité des rivières, causée par le ver filaire *Onchocerca volvulus*. D'autres piqûres de moucheron, vraiment minuscules, appelés phlébotomes, sont irritantes. Ces moucheron peuvent être vecteurs de maladies humaines dont les leishmanioses, dues à des parasites unicellulaires (leishmanies). Le Ver de Cayor est la larve de la mouche *Cordylobia anthropophaga*, de la famille des *Calliphoridae*, qui se développe sous la peau. Pour éviter l'infestation par les œufs déposés sur les tissus, un repassage avec un fer très chaud est recommandé. La Lucilie bouchère (*Chrysomya bezziana*) est une autre espèce de la famille des *Calliphoridae* connue sous le nom de « mouche à viande ». La larve parasite obligatoirement les mammifères, dont le bétail, mais aussi les humains. La caractéristique principale des coléoptères de la famille des *Meloidae* est l'exsudation d'une hémolymph par leurs articulations. Celle-ci contient de la cantharidine, un produit chimique qui provoque des brûlures et de vilaines cloques lorsqu'elle est en contact avec la peau. Soignées au bleu de méthylène, ces cloques s'assèchent et disparaissent sans laisser de trace. Un petit insecte de la famille des *Staphylinidae*, attiré par la lumière la nuit, peut atterrir sur les parties du corps dénudées et provoquer une dermatite vésicante due à la pédérine, nom dérivé de l'insecte *Paederus* qui la contient dans l'abdomen. Les brûlures laissent sur la peau des croûtes vraiment disgracieuses qui se détachent progressivement, pour ne laisser aucune séquelle quelque 10 jours plus tard. Les tiques sont des acariens ectoparasites des vertébrés et sont donc des Arachnides. Leurs morsures (ce ne sont pas des piqueurs-suceurs) peuvent transmettre à leur hôte des agents pathogènes (virus, bactéries, protozoaires et nématodes) res-

ponsables de « maladies à tiques ». La plus connue étant la « maladie de Lyme », appelée aussi borréliose, du nom de la bactérie *Borrelia burgdorferi*. J'ai rarement rencontré des tiques en Afrique tropicale. Bien que moins présents en zone de forêts que dans les zones désertiques et les savanes, les scorpions peuvent provoquer des piqûres douloureuses et causer des décès. Avec surprise, des scorpions ont été vus sur des troncs d'arbres dans la « Réserve forestière de la Bombo-Lumene », à environ 130 km de Kinshasa. Le terme d'entomophagie ne s'applique que pour l'être humain. Il recouvre la consommation d'insectes pour l'alimentation. Pour les animaux, on parle d'un régime alimentaire insectivore. Quelque 1.900 espèces d'insectes sont consommées dans 36 pays africains, 29 pays asiatiques et 23 pays américains. Ils sont aussi consommés par les autochtones australiens. Cinq ordres d'insectes constituent des ressources pour l'entomophagie : Hémiptères, Hyménoptères (larves d'abeilles principalement), Orthoptères (criquets et sauterelles), Coléoptères (vers blancs) et Lépidoptères (chenilles). En RDC, plus de 65 espèces, appartenant à plus de 20 familles, entrent dans l'alimentation humaine. Il est estimé que les insectes constituent 10 % des protéines animales ingérées. Pour certaines ethnies, ce chiffre est beaucoup plus élevé. Au marché de Kinshasa, vers blancs (larves de *Dynastes* et d'*Oryctes*), larves des charançons des palmiers et chenilles de papillons (de nuit surtout) abondent sur les étals. Les termites ailés sont aussi très appréciés. En saison sèche, des battements de baguettes sur le sol qui imitent la pluie, incitent les insectes ailés à sortir du sol et prendre leur vol. Une astuce constatée dans la région de Kisangani. L'entomologie du Bassin du Congo, avec ses différentes composantes, est bien complexe. Les nombreux écosystèmes du Bassin constituent, avec ceux des grandes zones biogéographiques du continent (zone méditerranéenne dont le Sahara, les savanes soudanaises et guinéennes, les forêts de l'Afrique occidentale et les zones d'altitude), un ensemble d'une richesse entomologique exceptionnelle. ■

GOLIATHS MÂLES ET FEMELLES



Goliathus goiiliatus meleagris Sjöstedt, 1927
(forme pustulatus) RDC Katanga



Goliathus goiiliatus meleagris Sjöstedt, 1927
(forme reticulatus) RDC Katanga



Goliathus orientalis usambarensis Preiss,
1933 Kenya

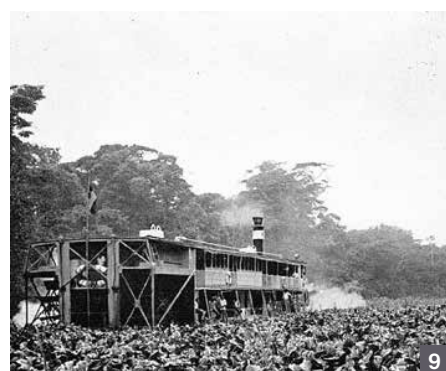
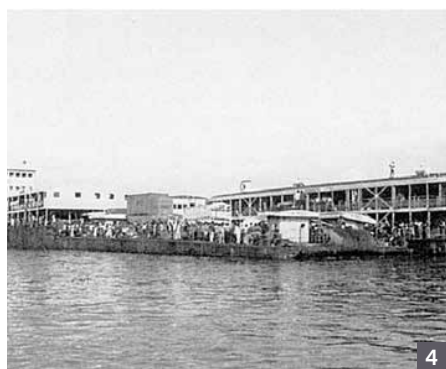
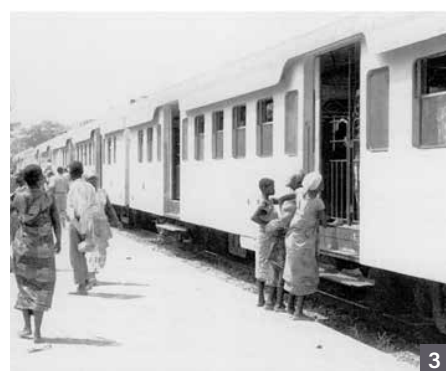
RÉALISATIONS DU PLAN DÉCENNAL POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU CONGO BELGE 1949-1959 (1)

Le but du Plan décennal était de structurer l'économie intérieure (voir numéro 58), d'inclure les habitants dans les cycles économiques et de donner au pays une infrastructure solide. Le Congo est un pays immense et un pays neuf où le manque de transports adéquats constituait une des principales difficultés au développement économique et social.

Comme le disait George Moulaert : « Coloniser c'est transporter ». Transporter pour importer des biens d'équipement et de consommation, mais aussi pour exporter les productions minières et agricoles. Transporter permet de faire du commerce, d'augmenter le revenu national et donc le pouvoir d'achat des populations.

Les transports au Congo sont basés sur un réseau fluvial remarquable auquel se raccordent des réseaux ferrés et routiers. Mais, la voie fluviale présente en certaines saisons des insuffisances et, de plus, elle est longue et lente. Il fallait donc, tout en améliorant les voies navigables, développer rationnellement les transports ferroviaires, les transports routiers et les transports aériens. C'était une tâche de longue haleine qui absorba près de 40 % des investissements prévus au Plan Décennal 1949-1959.

PAR PIERRE VAN BOST



LES TRANSPORTS PAR RAIL

Dans le domaine des transports ferroviaires la réalisation la plus marquante fut la construction de la jonction Kabalo-Kamina, dont l'exécution a été décrite dans des articles précédents (voir numéros 59, 60 et 61). Le Plan Décennal a aussi pris en charge les travaux de modernisation du chemin de fer Matabele-Léopoldville, le C.F.M.L., exploité par l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux, l'OTRACO. Cette liaison ferroviaire de quelque 370 kilomètres est l'artère vitale de l'économie du Congo. L'équipement de la ligne fut adapté à un trafic toujours en augmentation. L'accroissement du trafic entraîna une augmentation du nombre de trains et de la charge de ceux-ci et donc du nombre de wagons par rame, ce qui impliqua l'allongement des voies de garage dans les gares de croisement. De 1948 à 1956, on construisit une variante pour supprimer le tunnel à la sortie de Matadi, qui constituait une limitation de gabarit du matériel. Les rails anciens furent remplacés par des rails plus lourds, la voie fut doublée par endroit, de nombreuses voies de garage furent installées et une vaste gare de formation fut créée à Limete. La signalisation a été renouvelée. Une partie de la ligne fut équipée de signalisation lumineuse à commande centralisée depuis une cabine. Le matériel de traction a été renouvelé et la traction diesel a remplacé la traction à vapeur. Le matériel tracté a été complété par la mise en service de nouveaux wagons de différents types et de voitures plus confortables, notamment pour le transport de voyageurs congolais. En 1959, le parc de traction du C.F.M.L. comptait 126 locomotives, dont 62 locomotives à vapeur et 64 locomotives diesel. Le matériel roulant comportait quelque 70 voitures de type divers et 3.719 wagons de types divers, fermés, plats, à haussesses, citernes, trémies, de 30, 35 et 40 tonnes de capacité. [1-2-3]

L'OTRACO bénéficia également de crédits pour l'amélioration de l'équipement du Chemin de Fer du Mayumbe, exploitant une ligne à voie étroite de 140 kilomètres reliant le port de Boma à Tshela. A partir de 1950, toutes les locomotives à vapeur furent remplacées par des locomotives diesel.

En 1960, le parc comptait 14 locomotives diesel, deux voitures et 417 wagons de 15 tonnes de capacité.

LES TRANSPORTS PAR EAU

Le fleuve Congo forme avec ses affluents un magnifique réseau de voies de communications, dont 11.400 kilomètres étaient exploités par l'OTRACO. La voie fluviale est de loin la plus économique pour le transport des marchandises.

Tout comme pour les chemins de fer, le matériel flottant dut être modernisé et développé pour l'adapter à l'évolution du trafic. Après la Deuxième Guerre mondiale, suite au développement de l'aviation, les transporteurs « terrestres » notèrent une forte diminution du nombre de passagers européens, ceux-ci préférant se déplacer par la voie des airs, beaucoup plus rapide. Mais cette perte de trafic fut largement compensée par le nombre toujours croissant de passagers congolais, ceux-ci, enfin, se mirent à voyager dans leur pays. Les compagnies de transport ont alors fait construire des barges aménagées pour le transport des passagers indigènes. La superstructure comprenait un ou deux ponts, sur lesquels étaient réparties des cabines avec couchettes, des salles communes, des plages bien dégagées. Des cuisines et des installations sanitaires très complètes trouvaient place sur le pont principal. Des soutes à bagages étaient aménagées dans la coque. L'éclairage électrique était fourni par un groupe électrogène diesel. Des pompes électriques assuraient les services du bord y compris une distribution d'eau filtrée. Après la guerre, sur le Grand Bief, on remplaça le remorquage à la traine par le système de poussée. Les anciens remorqueurs à vapeur chauffés au bois et actionnés par des roues à aubes, les sternwheelers, furent remplacés par des bateaux à propulsion mécanique, appelés « pousseurs », qui se placent derrière un groupe de barges, qu'ils poussent, l'ensemble formant un bloc.

Les unités les plus modernes formaient des convois intégrés (Integrated tow boat). Il s'agit d'un bateau composé de plusieurs éléments. Entre le bateau pousseur et le chaland de tête caréné, sont intercalés un certain nombre de chalands intermédiaires en forme de

parallélépipèdes rectangulaires. Un jeu de ballast permet de donner à tous les éléments du convoi un tirant d'eau identique, afin de réduire la résistance à l'avancement. Le bateau comprend tous les aménagements pour l'équipage et le transport de passagers. [4]

Fin 1958, la flotte de l'OTRACO se composait de 1.138 unités, dont 206 remorqueurs d'une puissance totale de 63.696 ch et 932 barges diverses avec un port en lourd total de 237.256 tonnes. La flotte de l'Otraco sur le lac Kivu se composait de 44 unités ayant une capacité de 2.036 tonnes.

L'ORGANISATION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES COMMUNICATIONS

L'Administration centrale du Congo Belge en Afrique comprenait une direction générale spécifique aux Travaux Publics et Communications, auxquels on ajouta un service des Voies Navigables et un service de l'Aéronautique. Au Congo, l'Etat intervint dans la mise en valeur du pays, soit directement, soit en créant le cadre permettant l'épanouissement de l'initiative privée. Son rôle fut prépondérant dans la construction des postes de l'Etat, dans l'établissement de routes, l'amélioration des voies navigables et la réalisation d'une infrastructure propre à l'aéronautique civile, le développement de cités, la distribution d'eau et d'électricité, la création des réseaux de télécommunications.

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service des Travaux Publics était chargé d'étudier, de réaliser ou de faire exécuter sous son contrôle les bâtiments administratifs, médicaux, scolaires, des habitations et des complexes sociaux. Comme dans d'autres domaines, un effort particulier fut réalisé dans le cadre du Plan Décennal pour le Développement Economique et Social du Congo Belge 1949-1959. Au cours de cette période, il fut construit onze complexes pour les administrations centrales et provinciales; huit bâtiments pour les administrations de districts, 74 pour des administrations territoriales, deux pour des administrations de centres extra-coutumiers et 79 bâtiments pour la police, la sûreté, ►

la douane, les impôts, et certains marchés publics. Pendant cette période, les bureaux de poste se sont multipliés sur toute l'étendue du territoire de la colonie, on réalisa ainsi 147 bâtiments pour abriter les services postaux, celui des télégraphes et le service météorologie. Pour les services judiciaires, il a été construit 4 palais de justice, 5 parquets et 8 tribunaux. Pour les services pénitentiaires, 13 nouvelles prisons ont été réalisées ainsi que 8 établissements d'éducation et de garde pour enfants délinquants. Pour le personnel, on a bâti 3.173 logements de plus de 90 m² et 9.840 de moins de 90 m² de superficie. Parmi les réalisations les plus marquantes on doit signaler le Palais de la Nation à Léopoldville, conçu initialement pour abriter la résidence du Gouverneur Général, les services de son cabinet, les locaux de réception et des appartements pour les hôtes de marque ; le bâtiment administratif du Gouvernement général à Léopoldville, entièrement équipé d'installations de conditionnement d'air, pouvant accueillir 900 fonctionnaires, et le nouvel immeuble du Gouvernement provincial de Léopoldville d'une superficie plancher de 11.000 m². [5]

LE RÉSEAU ROUTIER

Le Service des Travaux Publics avait ouvert à la circulation un vaste réseau routier à une époque où l'entreprise privée était encore inexistante au Congo. Dans le passé, c'était en général aux fonctionnaires de la « Territoriale » qu'incombait la tâche de construire et d'entretenir, avec des crédits modestes, les liaisons routières indispensables. A l'époque, tous les travaux s'effectuaient manuellement au moyen d'outils rudimentaires, par des cantonniers indigènes dépendant des chefferies.

Les transports au Congo Belge étaient essentiellement axés sur les artères fluviales et ferroviaires. Le rôle assigné aux routes était de drainer vers ces voies principales les productions des régions qui n'y avaient pas d'accès naturel. A l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, les routes au Congo avaient l'aspect de pistes améliorées plus ou moins bien entretenues par les autorités locales.

Elles permettaient la circulation de camions de trois tonnes de charge maximum. L'accroissement du trafic routier prit une telle ampleur qu'il s'avéra nécessaire d'améliorer et d'étendre le réseau, aussi les auteurs du Plan Décennal 1949-1959 réservèrent un montant de près de 6,5 milliards de francs pour la construction de cinq grands axes routiers, reliant l'est à l'ouest et le sud au nord, en traversant des régions encore mal desservies par eau ou par fer et joignant entre eux les principaux centres de la Colonie. Le réseau routier fut étendu, de nouveaux grands axes furent construits, les anciennes routes améliorées et de nombreux ponts furent lancés en remplacement des anciens bacs, certaines routes ou tronçons de route furent asphaltés. Pendant la période 1950-1959, mille neuf cent seize kilomètres de routes axiales et transversales, dont un peu plus de 1.000 km de routes asphaltées, comme la route Matadi-Léopoldville et la route Bukavu-Uvira, furent réalisées, alors que 691 kilomètres, dont près de 600 km asphaltés, comprenant l'axe Kipushi-Elisabethville-Jadotville-Kolwezi étaient en voie d'achèvement ou en cours d'exécution à la fin de l'année en 1960. Au total 550 ponts en béton ou métalliques furent mis en service, ainsi que 40 nouveaux bacs. En 1958, le réseau routier totalisait 123.554 km, dont 31.771 km de routes d'intérêt général, 76.856 km de routes secondaires et 17.122 km de routes privées. Le réseau routier congolais était l'un des plus denses de l'Afrique noire et permettait pratiquement l'accès à tout le territoire. A titre de comparaison, en 1920, n'existaient, en tout et pour tout, que 845 km de pistes carrossables dans la colonie.

Ces grands travaux routiers étaient exécutés par des brigades équipées du matériel le plus moderne tels que turnapulls, niveleuses, bulldozers, rouleaux compresseurs et asphaltieuses. Les travaux d'entretien et d'amélioration des routes relevaient de la gestion des Services des Travaux Publics. Pour réaliser ces nouvelles routes, quelque 130 chantiers furent ouverts mettant en œuvre du matériel mécanisé très important, réparti en 80 brigades com-

prenant chacune un bulldozer, une niveleuse, un rouleau compresseur et trois bennes basculantes. Ces brigades ont réalisé 4.507 kilomètres de routes traitées en régie alors que la construction de plus de 1.142 kilomètres d'autres routes fut confiée à des entreprises privées. [6, 7 et 8]

LE SERVICE DES VOIES NAVIGABLES

La navigation sur le fleuve Congo et ses affluents ne se faisait pas toujours sans difficultés. Les cours d'eau traversent des régions rocheuses où le courant resserré forme des rapides malaisément franchissables, ailleurs le fleuve s'étale sur des plateaux, le courant est faible et il se forme de nombreux bancs de sable. De plus, il faut aussi tenir compte des fortes différences de niveau entre les basses et les hautes eaux. De nombreux obstacles, comme l'extrême sinuosité des chenaux navigables, l'abondance de bancs de sable ou de roches, la fréquence de «snags», arbres gigantesques arrachés aux rives par les crues et qui, échoués, encombrant le thalweg et les passes, rendaient la navigation de nuit impossible, aussi le bateau devait s'amarrer à la rive dès la nuit tombée. L'ouverture des biefs du Congo-Lualaba et des affluents à la navigation nécessita donc d'importants travaux d'aménagement : recherche de chenaux navigables, dérochement, dragage, balisage et « désnagage ».

Au début, les services hydrographiques des entreprises de transport s'activèrent à améliorer la navigabilité des cours d'eau en effectuant le dérochement des passes, draguant les hauts fonds et plaçant des balises. En 1926, ces services hydrographiques furent repris par la Colonie et rattachés à la direction des Travaux Publics, sous la dénomination de Service des Voies Navigables. Ce service avait dans ses attributions les études et les travaux hydrographiques, hydrauliques et portuaires, le balisage, dragage et curage du fleuve et de ses principaux affluents ainsi que de certains lacs ; le pilotage sur le Bief Maritime; l'organisation de l'inspection de la navigation, des commandements de ports et des commissariats mari-

times. Ce service disposait d'une flottille de quelque trois cents unités comportant dragues, baliseurs, remorqueurs et pontons. Parmi ses réalisations les plus marquantes, il y a lieu de signaler un dragage intensif qui permit de porter de 3,5 à 9 mètres le mouillage dans le Bief Maritime du Congo et l'installation de balisage lumineux qui rendit possible la navigation nocturne sur le fleuve et sur plusieurs de ses affluents sur un total de 3.600 kilomètres. Ce service avait établi des cartes détaillées de tous les cours d'eau navigables, donnant des croquis de pilotage, constamment tenus à jour, renseignant les usagers sur le tracé et les particularités des routes à suivre, documents encore utilisés cinquante ans après l'Indépendance, faute d'autres plus récents. Le service supervisa aussi la construction ou la modernisation des installations portuaires des escales fluviales, infrastructures: quais, accostages, et superstructures: grues, engins mécanisés, pour les adapter au trafic croissant. A signaler au Bief Moyen, l'extension des installations portuaires à Léopoldville et Stanleyville, la reconstruction du quai d'Aketi, la création de ports secondaires et ports pétroliers à Bumba, Basoko, Bena-Dibele, Lusambo, Lisala, Dongo, Batanga, Akula, Banningville, Kikwit, Mangai, Basankusu, Boende et Yangambi. Au Bief Supérieur, on modernisa les installations portuaires de Ponthierville, Kindu rives gauche et droite. Sur le lac Tanganyika on modernisa et agrandit les installations portuaires d'Albertville, Kalundu, Moba et Kigoma. [8]

En 1956, ce service entreprit une campagne d'éradication de la jacinthe d'eau, plante aquatique, originaire d'Amérique du Sud, apparue au Congo après la Deuxième Guerre mondiale qui proliféra et envahit les rivières au point de devenir un véritable fléau entravant la navigation et empêchant la pêche au filet. En plus du fleuve Congo et du Kasaï, les rivières Itimbiri et Aruwimi, ainsi que leurs affluents étaient envahies par cette plaie aquatique. Une mission spéciale, disposant d'une flottille de plusieurs bateaux et baleinières, fut chargée par épandage d'herbicide d'exterminer systématiquement la plante. [9] ■

À suivre

LEGENDE DES ILLUSTRATIONS

1. Chemin de Fer Matadi-Léopoldville. Un train de marchandises tracté par deux locomotives diesel, au pont du Ravin du Diable dans la vallée de la M'Pozo. La mise en service des locomotives diesel permit de porter la charge utile des trains à plus de 500 tonnes.

Le Rail au Congo Belge Ch. Blanchart

2. Vue du tableau de la Commande centralisée de la circulation des trains au dispatching Léo-Est.

H. Durand

3. Ambiance de gare sur la ligne de Chemin de Fer Matadi-Léopoldville

P. Hennel

4. Le convoi intégré, solution ultra moderne apportée à la poussée, fut appliquée au Congo. Il s'agissait d'un bateau composé de plusieurs tronçons juxtaposables. Ci-dessus un pousseur dit « Integrated Tow Boat » avec trois barges à passagers et deux barges de 1.000 tonnes. Les barges à passagers comprenaient un ou deux ponts, sur lesquels étaient réparties des cabines avec couchettes, des salles communes, des plages bien aérées, des cuisines et des installations sanitaires très complètes. Il était loin le temps où l'indigène voyageait à même le pont du remorqueur.

Le Rail au Congo Belge Ch. Blanchart.

5. Parmi les réalisations en ce qui concerne les bâtiments civils, il y a lieu de signaler le bâtiment du Gouvernement général à Léopoldville qui peut contenir environ 900 fonctionnaires et agents répartis en 300 bureaux.

Guide du Voyageur 1958

6. La construction de 5.000 km de routes fut réalisée par des équipes fortement mécanisées, comme ici pour la construction en 1956, par la Safricas, de la route Boma-Tshela dans le Mayumbe.

Photo Safricas

7. Après GM2, on entreprit de remplacer les ponts provisoires en bois par des ponts métalliques, comme ici sur la rivière Lugumba.

Photo Marcel Bruyère

8. Vue d'ensemble du port fluvial de Léopoldville, cœur palpitant de l'économie congolaise

Photo Inforcongo

9. Les jacinthes d'eau avaient envahi le chenal Nusungu entre l'Itimbiri et le fleuve Congo. En juillet 1956, une unité de la Mission chargée de combattre le fléau.

Photo Daffe - Bul. Agricole du CB 1957

ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECA)

La création du marché unique à l'échelle continentale africaine pour les biens et les services ou Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, ZLECA en sigle, est intervenue le 7 juillet 2019 à Niamey au Niger (voir photo de famille ci-dessous), lors de la 12^e session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement africains.

PAR RAOUL DONGE



12^e Sommet extraordinaire de l'UA à Niamey, le 7 juillet 2019

I. ORIGINE

La ZLECA s'est inscrite dans la suite de celle de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), créée en 1963 à Addis Abeba sous la présidence de l'empereur Haïlé Sélassié, avant de se transformer en 2002 en Union Africaine (UA).

S'agissant de la ZLECA, les chefs d'Etat africains réunis à Lagos, Nigéria, en 1980, vont entamer un nouveau processus de négociations destiné à **créer un nouvel instrument continental de coopération économique**. Ce fut la décision de l'Acte final et le Plan de Lagos de 1980, décidant de sa création au plus tard en 2000. Ce nouvel instrument devait avoir pour mission la création et la mise en place d'une « communauté économique africaine ayant pour objectif de promouvoir le développement collectif, accéléré, autodépendant et endogène des Etats membres, la coopération entre eux et leur intégration dans tous les domaines économique, social et culturel ». En attendant sa création, les chefs d'Etat vont décider de la création d'une Zone d'Echanges préférentiels ou ZEP ou en Anglais PTA qui ne sera cependant jamais opérationnelle. C'est ainsi que quelques années plus tard, en 2012 lors de la 18^e session de leur conférence annuelle et revenant sur leur décision de 1980, ils décident de la création et de la mise en œuvre au

plus tard en 2017, d'une zone de libre-échange continentale.

Cependant, le processus de négociation n'est lancé qu'en juin 2015 à Johannesburg lors de la 25^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine. Les objectifs, les principes, la feuille de route pour créer la ZLECA sont globalement adoptés le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda. Finalement, **le 7 juillet 2019, l'accord créant la ZLECA est adopté** par 54 pays signataires lors du 12^e Sommet extraordinaire de l'Union africaine à Niamey. L'Érythrée devient le seul pays africain à n'avoir pas rejoint la ZLECA. **Le 1^{er} janvier 2021, la ZLECA est mise en place pour les pays ayant ratifié l'accord**. Entretemps, **le Ghana est choisi pour abriter le secrétariat permanent** de l'institution et le Sud-Africain **Wamkele Keabetswe Mene est élu secrétaire général**.

II. L'OBJECTIF PRINCIPAL DE LA ZLECA

Elle est basée sur la décision de Lagos de 1980 à savoir : accélérer l'intégration économique du continent africain en complément de l'Union africaine (coopération politique), avec l'engagement de créer une communauté économique africaine en vue de « promouvoir le développement collectif, accéléré, autodépendant et endogène des Etats

membres, la coopération entre eux et leur intégration dans tous les domaines économique, social et culturel ».

Ainsi donc, l'accord de Niamey créant formellement la ZLECA en 2019, tout en se basant sur l'orientation de l'Acte et du Plan de Lagos de 1980, s'est appuyé sur les dispositions pertinentes de l'Accord Général du GATT/OMC dont deux principales ci-après :

- La première disposition de l'Accord du GATT/OMC dont l'accord ZLECA s'est inspiré est celle de **l'Article 1^{er} de l'Accord Général** en rapport avec le Traitement général de la nation la plus favorisée qui dispose que « Tous avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par une partie contractante à un produit originaire ou à destination de tout autre pays seront immédiatement et sans condition, étendus à tout produit similaire originaire ou à destination du territoire de toutes les autres parties contractantes ».

- La deuxième disposition sur laquelle s'est appuyée la ZLECA est **l'Article 36 de la Partie IV** concernant la dérogation à l'Article 1^{er}. Cet article est destiné à exempter les pays membres peu développés du GATT de réciprocité du traitement de la clause de la nation la plus favorisée en disposant qu'« Il est reconnu aux pays peu développés membres du GATT une plus grande

dépendance de leurs économies aux recettes douanières ». Il est organisé pour cette catégorie des membres des mesures d'exception par rapport aux dispositions de l'article 1^{er} cité ci-dessus. Autrement dit les parties contractantes développées n'attendent pas de réciprocité des pays membres peu développés pour les engagements pris par elles dans des négociations commerciales tendant à réduire ou à éliminer les droits de douane et autres obstacles au commerce des parties contractantes peu développées.

Dès lors, le premier objectif général de la ZLECA (Art. 3) s'énonce comme suit:

- a. Élimination progressive des barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce des marchandises ;
- b. Libéralisation progressive du commerce des services ;
- c. Coopération en matière d'investissement, de droits de propriété intellectuelle et de politique de concurrence ;
- d. Coopération dans tous les domaines liés au commerce ;
- e. Coopération dans le domaine douanier et dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges ;
- f. Établissement d'un mécanisme de règlement des différends concernant leurs droits et obligations ;
- g. Établissement et maintien d'un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la ZLECA.

III. ENJEUX ET DÉFIS QUI AT-TENDENT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA ZLECA

A. Enjeux

Un récent rapport de la Banque Mondiale sur la mise en œuvre de la ZLECA a relevé les points ci-après qui pourraient constituer les enjeux et défis majeurs auxquels la Zone sera confrontée; l'accord n'est pas destiné uniquement

à réduire les droits de douane entre les pays membres et à faciliter les échanges.

En effet, compte tenu du vaste champ d'application de la ZLECA, l'accord est destiné non pas uniquement à réduire les droits de douane entre les pays membres et à faciliter les aspects de politique générale liés notamment à la facilitation des échanges et aux services, mais également à harmoniser les dispositions réglementaires telles que les normes sanitaires et les barrières techniques au commerce. Si elle y parvient avec succès, la ZLECA permettra de réorganiser les marchés et les économies du continent et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles.

Dans un tel contexte, les résultats positifs qui pourraient se dégager de l'accord se résumeraient comme suit :

- La ZLECA pourrait permettre aux pays africains de faire sortir de l'extrême pauvreté environ 30 millions d'habitants selon la Banque Mondiale, et accroître le revenu de 68 millions d'autres personnes qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour.
- Sur les 450 milliards de dollars de gains potentiels estimés, environ 300 milliards proviendraient des mesures de facilitation du commerce visant à lever les freins bureaucratiques et à simplifier les procédures douanières.

→ La mise en œuvre de la ZLECA permettrait, toujours selon la Banque Mondiale, de mener à bien les réformes de fond nécessaires pour stimuler la croissance à long terme dans les pays africains.

B. Défis et obstacles majeurs à la mise en œuvre de la ZLECA

Ils sont de deux ordres: économique et institutionnel.

Au niveau économique

- La création d'un marché unique à l'échelle du continent exigera une action volontariste pour réduire tous les coûts commerciaux et autres freins par notamment l'adoption des lois et réglementations permettant aux marchandises, aux capitaux et aux informations de traverser librement les frontières, création d'un environnement commercial compétitif à même de stimuler la productivité et l'investissement et promotion de la compétitivité vis-à-vis de l'extérieur ainsi que les investissements directs étrangers pour favoriser la productivité et l'innovation des entreprises nationales.

- S'attaquer aux facteurs inhibiteurs de croissance économique. Il semblerait selon le rapport de la Banque Mondiale que de nombreux entrepreneurs aient exprimé des inquiétudes vis-à-vis de la ZLECA avec un accent particulier concernant les contraintes financières, notamment l'accès au financement du commerce et aux capitaux d'investissement. ZLECA risque d'être également ►



Un ouvrier emballe des produits fabriqués dans une usine d'Accra © Nyani Quarmyne (Panos)/IFC

freinée par le problème de manque d'information adéquate à son sujet.

- Les pouvoirs publics devront concevoir des politiques visant à mieux préparer leur main-d'œuvre à tirer parti des nouvelles opportunités, adopter des mesures de soutien aux travailleurs dans les secteurs subissant des destructions d'emploi, en mettant en place des filets de sécurité et des dispositifs de reconversion adaptés.

En plus des préoccupations et des mesures relevées par le rapport de la Banque Mondiale, d'autres obstacles de taille pourraient également entraver la mise en œuvre de la ZLECA.

Au niveau institutionnel et de prise de décisions

a. Vaste champ d'application de l'accord

Compte tenu du vaste champ d'application de l'accord de libre-échange continentale et de la multiplicité des organisations sous-régionales d'intégration existantes en Afrique, sa mise en œuvre va certainement se heurter à de nombreux obstacles de coordination et d'harmonisation des différents instruments qui ont été adoptés tels que : les règles des produits d'origine, les offres tarifaires, la suppression des barrières non tarifaires, le système de paiement numérique de dédouanement et l'observatoire de facilitation du commerce.

b. Le cadre institutionnel de mise en œuvre de l'accord

Ce cadre institutionnel composé de 4 organes est dominé, pour les trois premiers, par des organes à caractère politique (la Conférence en tant qu'organe suprême de l'UA organisation politique, le Conseil des ministres nationaux du commerce qui rend compte à la Conférence de l'UA et le Comité des hauts fonctionnaires qui chapeaute le Secrétaire Général est responsable devant le conseil des ministres).

c. Le Secrétariat



12^e Session extraordinaire de l'UA le 7 juillet 2019 à Niamey

Le Secrétaire Général, seul organe technique et de gestion dont les fonctions sont déterminées par le conseil des ministres du commerce, joue dans ce contexte, davantage un rôle d'administration que celui de conception, de propositions, de gestion à proprement parler de l'accord, de coordination et d'harmonisation des instruments de politique commerciale vis-à-vis des multiples organismes sous régionaux d'intégration économique existants en Afrique tels que UEMOA, CDEAO, CEEAC, CEMAC, SADEC, COMESA, EAC etc. Une telle superposition d'organisations dotées des objectifs similaires et parallèles n'est pas de nature à faciliter la mise en œuvre de la ZLECA !

IV. PERSPECTIVES DE LA ZLECA

Epousant partiellement la conclusion de M. Albert Zeufack, Economiste en chef de la Banque Mondiale pour l'Afrique, nous estimons comme lui que la Zone de libre-échange continentale africaine a le potentiel et la capacité d'accroître les possibilités de création des richesses, d'emplois et des revenus, susceptibles de contribuer à élargir les perspectives de tous les Africains et à atténuer les effets de la pauvreté des millions de personnes, en même temps de rendre les pays africains plus compétitifs. Néanmoins, la réussite de sa mise en œuvre sera cruciale et il conviendra notamment de suivre attentivement ses effets sur tous les travailleurs - femmes et hommes, qualifiés et non qualifiés - dans tous les pays et secteurs afin de garantir que l'accord porte pleinement ses fruits. ■

SOURCES

- L'accord de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine UA ;
- Différents Rapports de l'OUA/UE sur la création de l'EP et de la ZLECA ;
- Accord Général du GATT/OMC Genève ;
- The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects, World Bank Group ;
- Jeune Afrique : Zone de Libre-échange : pourquoi se hâter ? Avril 2018 ;
- Le Monde Diplomatique, Juillet 2019 ;
- Modalités d'entrée en vigueur de la ZLECA par Moutiou Adjibi Nourou, AGEFI 6 juillet 2019 ;
- Premiers pas de Wamkele Mene à la tête de ZLECA Xolisa Jobourg 30 novembre 2020 ;
- Je suis sceptique au sujet de la ZLECA, Kasirim Nwuke, Economiste ancien fonctionnaire à la CEA, fév. 2022 ;
- Les non-dits de la Zone de Libre Echange continentale, Joël Té-Léssia Assoko, Jeune Afrique mars 2018.

Troisième et dernière partie de l'intéressant dossier réuni par Jean Roger Delbecque sur son père, agent de la Cotonco avant et pendant la deuxième guerre mondiale au Congo Belge, sur base de lettres précieusement gardées pour la postérité. Voir respectivement les numéros 60 (pp. 42 à 45) et 61 (pp. 43 à 44) pour la première et la deuxième partie

PAR J.-R. DELBECQUE

OPINION SUR LA COTONCO (LETTRE DU 27 AOÛT 1945)

En réponse à une lettre de son père, mon père lui écrit ce qu'il pense de la société qui l'emploie, et par cela nous donne un éclairage précis sur les conditions de travail et de rémunérations en vigueur.

« La Cotonco n'est en effet pas une société dont on se loue. Elle est celle ou parmi celles qui paient le plus mal. Le traitement auquel j'ai été engagé (2950fr par mois) est un pur scandale. J'ai pu en juger quand j'ai été mobilisé (mes nouveaux compagnons issus d'autres firmes, disaient : heureusement que ma société paie la différence de traitement entre les activités civiles et militaires. Je ne pouvais que me taire et ne pas avouer que même en tant que sous-officier (j'étais adjudant-chef à l'époque) je gagnais plus que je n'avais jamais gagné à la Cotonco...

Voici quelques comparaisons entre la Cotonco et les autres sociétés civiles ou le service territorial :

– Le traitement est payé à partir d'Anvers (ce qui est logique puisque dès qu'on est sur le bateau on n'a plus la possibilité de gagner sa vie. A la Cotonco, malins singes (sic), le traitement ne commence qu'à partir du moment où vous arrivez au poste qu'on vous a désigné. Dans l'entretemps, la Société ne vous paie que le tiers du traitement. Dans le même esprit le terme de 36 mois commence dès le débarquement à Matadi et le congé de 6 mois plein arrivée Anvers-redépart Anvers. Le système départ retour vous mange une bonne partie du temps et réduit le congé à 4,5 mois

– L'Etat accorde 400 kg de bagage, contre 100 kg à la Cotonco : énorme différence car au Congo le transport s'exprime en KG/Km à votre charge et les

déplacements de 1000 km ne sont pas rares !

– En cas de déplacement, l'Etat = la Colonie paie le déplacement du boy, mais pas la Cotonco ; la Colonie accorde 50 frs par jour pour frais de déplacement – rien à la Cotonco.

– À la Colonie l'Agent a toujours une maison, même s'il est itinérant en brousse. A la Cotonco je n'ai eu sur deux ans de brousse qu'une maison pendant 4 mois. Je vivais de gîte en gîte et entreposais mes bagages lourds au petit bonheur dans les magasins de coton et à mes risques.

– A ses agents itinérants allant de village en village, la Colonie accorde 30 porteurs contre 18 chez nous, ce qui paraît peu vu le nombre d'objets et malles à transporter.

Mon père ajoute néanmoins :

Ne te méprends pas au sujet de ce que je viens de t'écrire : je ne regrette absolument pas d'être venu en Afrique. Les 2 années de brousse passées au service de la Cotonco sont parmi les plus belles de ma vie. Mais ça c'est dû à mon caractère, ma santé robuste, ma faculté d'adaptation et de la profonde sympathie que j'ai pour les noirs. La Cotonco et son traitement de famine n'y sont pour rien ! »

SURNOMS

Un an plus tard, à l'occasion de Pâques, on lui accorde un congé de 3 jours sur le Lac Fwa, après 4 mois de brousse en éternel déplacement, avec comme seule distraction la visite d'un blanc, le temps d'un whisky et d'un bout de conversation...

Mais voilà que la veille de son congé, sa camionnette tombe en panne ; il écrit

« mes connaissances mécaniques sont plus que sommaires mais je finis par comprendre que l'essence n'arrive pas au moteur ; je démonte la pompe à essence et je découvre que le diaphragme est déchiré... Catastrophe ! Le congé est à l'eau car l'usine est à 5 jours de marche ! peut-être ai-je plus de chance si je parviens à alerter un autre agent Cotonco qui lui aussi ira à Molowaye. Je fais appel à mon meilleur marcheur en lui disant va tout de suite porter ce mot à Mataka Yulu, il doit se trouver qq part sur la route de Molowaye, cherches et trouves ! Mataka Yulu ce qui veut dire « derrière en l'air » est le sobriquet indigène du chef de poste de Molowaye. Il doit ce surnom à ses fesses particulièrement proéminentes. (Lors d'une précédente conférence sur les lettres du Congo, un auditeur, ancien colonial, m'a précisé que le surnom ne provenait pas de la forme de ses fesses, mais du fait qu'il avait été pris en flagrant délit, les fesses en l'air !). Les noirs donnent des surnoms qui font le plus souvent allusion à des caractéristiques physiques, exemples : - mbavu moja : celui qui n'a qu'un poumon c'est le petit, le chétif ; - lubala : le jonc, le long maigre.

Pour la fin, la perle absolue : au comptable de la Cotonco qu'une malformation fait tenir la tête penchée sur l'épaule, ils donnent le nom de coucou na mbula : « la poule sous la pluie. »

Mon brave marcheur a fait 40 km d'une traite, a trouvé le bwana derrière en l'air qui m'a remorqué jusqu'à Molowaye où j'ai pu passer 3 merveilleuses journées avec d'autres blancs de la Forminière. Nous étions 8, quelle foule ! »

Mais à peine un mois plus tard il est de nouveau à Molowaye

« Le 11 mai 1940, je suis par hasard à Molowaye au Kasai où se trouve l'usine de la Cotonco. Comme nous disposons ►

de l'électricité, grâce à l'usine, nous pensons nous régaler d'un peu de musique relayée par la TSF ; à notre grand étonnement la BBC nous apprend que la Belgique vient d'être attaquée mais que les troupes fidèles à Léopold III résistent vaillamment en dépit de lourdes pertes.

Le lendemain nous repartons dans nos brousses respectives et, faute de contacts avec d'autres blancs nous aurons un black-out de nouvelles pendant 5 mois. Ce n'est qu'en octobre que je rencontre à nouveau un européen qui m'apprend que non seulement la Belgique et Léopold III se sont fait balayer par les Allemands, mais qu'également la France est en partie occupée par l'Allemagne et que Léopold III n'était qu'un agent à la solde des Nazis.

On souffre évidemment de ne pas avoir de nouvelles, mais il arrive aussi que les nouvelles qui vous sont rapportées soient totalement fausses ! N'oublions pas que la Belgique est en guerre et qu'à part les messages Croix Rouge très sibyllins pour échapper à la censure, les coloniaux restent sans informations ; pour pallier cette lacune, le Gouvernement Colonial avait rémunéré des fonctionnaires (ou des militaires) pour donner des infos sur l'aspect des villes belges à la suite de bombardements. Or voilà qu'un émissaire vient faire le tour de la région et annonce froidement à mon père que Gand a tellement été touchée par des bombardements que si on se place à la Gare ST Pierre on voit le marché aux grains ! Inutile de vous décrire l'angoisse profonde de mon père pendant de longs mois, puisque ses parents habitaient précisément le boulevard Albert, dans l'axe même des bombardements !

Interlude (conversation avec Nepa (agent territorial Rosseels) – Samba le 30 novembre 1940) :

« NN : J'ai d'excellentes notes, je suis chaque fois proposé au grand choix, mais on m'a ignoré une fois de plus

Moi : il doit y avoir quelqu'un qui travaille contre vous

NN : Evidemment : je sais qui c'est : C'est le barbichon (Père supérieur de la mission de Malela)

Moi : qu'est-ce que vous lui avez fait ?

NN : Pendant mon dernier terme j'ai dû conduire une enquête contre lui. Affaire de mœurs. Il ne me l'a évidemment jamais pardonné.

Moi : Sapristi va, vous ne pouviez pas fermer les yeux ?

NN : Oh si, jusqu'au jour où les nègres en descendront un (Père). Alors tout l'appareil judiciaire me tombera dessus : mais enfin vous auriez dû être au courant ; vous auriez dû agir ... vous êtes en faute.

Moi : je ne sais pas, mais avant d'engager votre enquête contre le barbichon, vous auriez pu mettre au courant l'administrateur territorial et lui demander conseil !

Nepa fait une grimace méprisante et répond : ben oui mais ça fait gosse.

Je hausse les épaules, à quoi Nepa fait cette réponse qui le qualifie tout entier : vous savez quand on a qq chose dans le ventre... En fait, Nepa est un type remarquable et j'ai pour lui une admiration envieuse. Où diable trouve-t-il cette conscience de sa mission, cette audace dans l'exécution de ses devoirs vis-à-vis des Noirs, souvent contre les Blancs. Il est d'une dureté extrême envers les Noirs mais encore plus impitoyable vis-à-vis des Blancs. Sa théorie est à peu près ceci :

Messieurs les Blancs comprenez-moi bien. Je suis à votre entière disposition pour régler vos différents avec les Noirs mais il est entendu que c'est moi qui les réglerai, pas vous. Si l'un de vous se laisse aller à taper sur un nègre, j'aurai le regret de lui adresser un procès-verbal.

LA MOBILISATION

A la suite de l'entrée en guerre de la Belgique, mon père va être mobilisé, mais ce n'est qu'en décembre 1940 qu'il reçoit un télégramme vieux de



Haifa, crise de dysenterie

10 jours demandant à l'adjudant-chef Delbecque de rejoindre Adranga dès que possible.

Pour la petite histoire, Adranga se situe sur la frontière soudanaise et l'idée était de former un ou plusieurs bataillons autour de soldats congolais de la Force Publique pour venir en aide à l'armée anglaise en Egypte et au Moyen Orient, en attaquant au passage les Italiens en Abyssinie. En clair le vocable « dès que possible » représentait un déplacement en train de Kasongo à Kindu, en bateau de Kindu à Ponthierville, en train de Ponthierville à Stan, suivi d'un convoi motorisé sur 750 km, 5 rivières avec bac et payeurs. Là mon père est affecté à l'état-major du 6ème régiment d'artillerie, où l'on passe des mois à préparer l'unité au départ vers l'Abyssinie. Quand arrive le moment de faire mouvement, déception : ces lièvres d'Italiens ont capitulé en un temps record ce qui rend inutile le déplacement.

LA CAMPAGNE D'ABYSSINIE

Il subsiste une merveilleuse histoire de la capitulation des Italiens que mon père m'a maintes fois racontée : pas moins de 9 généraux italiens se sont

rendus à une force beaucoup moins nombreuse dirigée par un major belge. Grâce à cette victoire, comme nous le renseigne David Van Reybrouck, la Force Publique aura enfin du matériel convenable : 250 camions, 12 canons avec 5000 obus, 200 mitrailleuses, 20 voitures, 15000 grenades et 2 millions de cartouches ; mais, d'après mon père, le clou de l'histoire était que le général italien s'appelait Vandenneuvel et qu'un lieutenant belge ayant dirigé une charge se nommait Arnoldi. Devant l'in vraisemblance de ce fait divers, je parviens avec l'aide d'un ami à retrouver l'ouvrage du Sergent Brousmiche sur la victoire de Saïo... Je parcours page par page, les noms défilent mais pas de VDH ni d'Arnoldi. Finalement à la page 167 je découvre enfin l'entrefilet suivant – concernant le lieutenant Arnoldy je ne sais pas si je vous ai rapporté un détail amusant : à l'Etat-major du général Gazzera, nous avons rencontré un colonel italien répondant au nom bien belge de Van den Heuvel. Ouf !

De 1941 à 43 mon père est alors affecté à plusieurs endroits du Congo avec l'inévitable série de fausses alertes : il écrit *il fallait se préparer à une expédition vers le Nigeria, pour embarquer et combattre les forces françaises restées Vichystes; coup de théâtre : ces forces se rallient à de Gaulle, plus question de les attaquer; plus tard il est question de nous envoyer en Birmanie contre les Japs... les Anglais acceptent mais exigent que l'on envoie le Corps expéditionnaire qq part au Moyen Orient pour suivre des Battle Schools, se familiariser avec le matériel anglais, car le nôtre leur paraissait plus que périmé. Les Anglais n'ayant qu'une piètre opinion de notre valeur combative ont trouvé très pratique de nous employer comme troupes d'occupation en Palestine où règne une guerre larvée entre les Juifs (qui veulent se débarrasser des Anglais) et les Arabes qui veulent se débarrasser des Juifs.* Mon père se porte volontaire pour faire partie du contingent, mais en dernière minute surgit un problème inattendu : je le cite :

« A Stanleyville, je passe devant la commission médicale... je suis refusé. Grande scène de désespoir !

L'un des médecins, un ancien du Maniema, hausse les épaules et me dit : tu n'as que la peau sur les os et plus un globule rouge mais peut-être que les climats secs peuvent te sauver. Les autres médecins s'inclinent devant l'avis de l'ancien et la Commission me colle un A1 = càd condition parfaite ! »

Il nous relate son déplacement dans *des petits avions pilotés par des aviateurs de la RAF, je vous passe les décollages ratés, les trous d'air... compensés par cette hospitalité très British à l'atterrissage (cold drinks, whisky et cigarettes) avec une halte dans un Palace à Khartoum : luxe, confort, ventilation assurée par des hélices à pales immenses, un boy par chambre et thermos d'eau glacée. L'arrivée en Egypte est moins accueillante. Défense de sortir, même pour l'équipage. Un Egyptien entre dans la course et se met à nous asperger de flytox à pression qui nous fait tousser à la manière de coquelucheux : nous voilà désinfectés et théoriquement débarrassés de tous les germes tropicaux. Enfin nous pouvons quitter l'appareil et nous sommes confrontés à une cohorte de douaniers orientaux gras, habillés à l'européenne, tarbouche sur le crâne, qui découvrent dans nos modestes valises quantités d'articles lourdement taxés en droits d'entrée ! Un car militaire belge, conduit par un de nos noirs que nous voyons pour la première fois habillé en battle-dress nous conduit à l'Etat-major d'Héliopolis où nous sommes très fraîchement reçus : quoi 12 artilleurs ? mais c'est des fantassins dont nous avons besoin ! Néanmoins entre les différentes opérations d'entraînement il a enfin le temps de se faire prendre en photo.*

LA PALESTINE

En Egypte et en Palestine la troupe est logée sous la tente (les officiers ont droit à un traitement de faveur ayant une tente pour 4 personnes). Pour supporter les grosses chaleurs ces tentes sont dressées au-dessus de trous de 2 mètres de profondeur où il n'y a plus que 30 degrés au lieu de 45 ; heureusement comme dans le désert il fait très froid la nuit pas de problèmes de sommeil.

C'est à Haïfa que se passe l'anecdote suivante ; mon père sort d'un séjour à

l'hôpital après une rechute de dysenterie (il ne pesait plus que 57 kg au lieu de 72 – voir photo) et s'aperçoit qu'il n'a plus sur lui aucun document d'identité, ni son fameux collier matricule que tout militaire porte au MO. Or sur ces entrefaites son unité a quitté la Palestine pour une destination inconnue qu'il ne peut rejoindre qu'avec l'aide des Anglais. Ecoutons-le :

Comme à l'époque le MO fourmillait de terroristes (juifs ou arabes), de déserteurs, d'évadés des camps de l'ex Afrikakorps, les Anglais sont très pointilleux sur l'identité. Bref le port de l'uniforme ne garantissait nullement ma qualité d'officier des Belgian Forces. Heureusement pour moi, il restait en arrière garde une entité belge aux environs de Haïfa. J'y fus conduit par la Military Police, mais par la loi des vexations universelle, personne ne me connaissait. Le commandant, apprenant que j'étais Gantois dit à ses officiers : Messieurs, tenez-vous prêts, je vais par une simple et unique question démasquer un imposteur. Et il me lance : Ah Monsieur puisque vous prétendez être Gantois dites-moi ce que crie le Roste Wasser dans les rues de Gand ! (Le Roste Wasser était une figure très connue à Gand : il transportait le linge de notamment les maisons closes de Gand et se transportait en tram) Je reste pantois, et puis, brusquement cela m'est revenu. Je me suis levé et dans le silence général ai crié un vigoureux VIVE LA LIBERTE. Hilarité générale et soulagement s'en suivirent et je pus me joindre à une colonne militaire anglaise faisant route pour l'Egypte où je retrouvai mon unité et, comme le montre la photo suivante, une cadence de travail ininterrompue !

LE CAP

Maintenant que je vous ai parlé du Caire, parlons de Cape Town ou d'Afrique du Sud où pendant la guerre les Belges allaient passer leur congé de fin de terme. En tout mon père y passa deux fois six mois ; tout d'abord il faut savoir qu'étant mobilisé, il porte l'uniforme ce qui lui donne d'emblée un statut privilégié dans les trains, les hôtels, la population très anglophile... une des seules fois où il a enlevé son uniforme ►

il s'est d'ailleurs fait houspiller pour atteinte à la pudeur : en effet dans un bassin de natation il portait un maillot à l'européenne (càd un simple short) alors qu'en Afrique du Sud les hommes sont tenus, comme nos maîtres baigneurs moustachus du début du siècle, de se couvrir la poitrine !!!

Comme il s'ennuyait le dimanche (tout est fermé) je me souviens qu'il me racontait qu'il faisait systématiquement le tour de la ville de Jobourg en empruntant toutes les lignes de tram jusqu'à leur terminus ; il est impressionné par Jobourg dont le quartier des affaires est déjà couvert de gratte-ciels et dont les rues sont en damier comme à New York ; loisirs à profusion : équitation dans le veldt, patinage (immenses pistes sur patinoires artificielles), tennis, cinémas à gogo, lui qui n'était plus allé au cinéma depuis des années; pour le reste il a une piètre opinion des Sud-Africains sans culture et ne se plaisait qu'avec les juifs qui eux, évidemment pouvaient parler d'autres choses que du Rugby, des chevaux et de projets miniers. Il est toutefois impressionné par le sentiment de discipline de la population : un jour il fait la file pour prendre un bus ; il voit un étranger (probablement un Belge) qui, étant pressé, dépasse tous les autres et s'apprête à monter dans le bus ; à ce moment, un Sud-Africain quitte la file donne un formidable coup de poing au resquilleur et reprend sa place dans la file. Personne ne s'émeut et on attend patiemment son tour...

Mais à toutes choses il y a une fin ; il reprend le train de Cecil Rhodes pour retourner au Congo (3 jours et 2 nuits de train jusqu'à Elisabethville, d'Evile encore 3 jours et nuits de train jusqu'à Port-Franqui, puis 8 jours de bateau jusqu'à Léopoldville), pour ensuite attendre sa démobilisation et retour en Europe. Entretemps puisque la guerre est finie les communications sont rétablies, et c'est l'occasion de répondre à une multitude de questions sur ses années en Afrique comme à la question comment va "le" Congo – lettre du 26 août 1945 à son père

Tu m'embarrasses en me demandant de te parler "du" Congo. Ne perds pas de



vue que j'ai vécu ces dernières années dans des petits trous de brousse ou alors à l'étranger, Moyen Orient (1 an) Afrique du Sud (1 an). Il m'a fallu des années avant d'atterrir dans une ville (E/ville, Stan ou Léo) où les conditions de vie sont sans aucune comparaison avec les centaines de petits postes peuplés de moins de 10 blancs (dont au moins 1 Grec ou 1 Portugais avec lesquels les relations sont uniquement commerciales) ou encore la vraie brousse où on vit seul et où de loin en loin on rencontre d'autres itinérants du Service Territorial Agronomique (très rares) ou Sanitaire ou l'un ou l'autre Mon Père invariablement barbu. Ce sont les vrais Coloniaux : ils sont l'épine dorsale de la Colonie. Ce sont eux qui prélèvent l'impôt, qui construisent les routes, qui règlent les "palabres" avec les indigènes, qui endiguent la maladie du sommeil et la lèpre, qui construisent les gîtes d'étapes, qui font augmenter le rendement des champs de coton, et ceux qui, loups solitaires, s'enfoncent dans les forêts et quadrillent le sol : les prospecteurs des recherches minières.

La mobilisation civile et militaire aux ordres de l'effort de guerre a eu une influence considérable : pendant 5 ans le Congo, délivré des ukases de Bruxelles a pu se diriger lui-même sous l'influence de 2 hommes à poigne : le Gouverneur Général Ryckmans et le Ministre du Gouvernement de Londres (de Vleeschauwer). Même tout l'assortiment des produits importés a complètement changé : tout vient d'Argentine, d'Afrique du Sud ou des USA. J'ai commandé à Chicago 2 costumes sur mesure et une paire de souliers, une bicyclette. Cela m'est parvenu impeccablement emballé et d'une qualité excellente. Le lait et les œufs (en poudre) viennent du Canada, le beurre vient de Nouvelle Zélande, etc... Il y a aussi dans ce commerce international des triche-

ries du genre : made in USA (= made in Union of South Africa).

Quand mon père prend connaissances des conditions offertes par la Cotonco et vu l'énorme problème de retour en métropole (il y a 2 bateaux pour 40.000 belges qui ne sont plus retournés au pays depuis 5 ans à cause de la guerre et l'on donne priorité aux ménages), il retarde sa démobilisation et -ne le dites à personne- a recours à un stratagème digne d'un agent secret pour quitter le Congo. Sur les conseils d'un officier d'Etat-Major, il se procure un visa pour le Nigéria (territoire occupé par les Anglais), et avec 3 autres officiers belges va trouver le commandant de poste (Anglais) pour réserver une place sur un paquebot anglais. Lorsqu'on lui demande le but de son déplacement en métropole il répond « *we have a secret mission, and we are not allowed to tell you more about it...* »

Le stratagème marche et 23 jours plus tard (en effet les navires se déplacent en convois et donc s'arrêtent dans chaque port pour être rejoints par d'autres passagers ou même navires), survient le télégramme libérateur venant de Londres « *serai 24 nov. 45 à Ostende à 6h soir stop cheerio* ».

Ajoutons également que la Cotonco avait finalement accédé à sa demande d'intervenir dans les frais de son retour au prorata des années prestées à son service (F 10.000)

Pour clôturer cette large monographie historique signalons que quelques semaines après son retour mon père tomba amoureux d'une belle artiste et, comme dans les contes de fées, ils se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants, dont votre serviteur. ■

UNE ENFANCE AU SOLEIL (2)

L'article suivant clôture l'intéressant retour de l'auteur aux années de son enfance (voir le n°61 pour la première partie du témoignage). Une histoire qui a la saveur du vécu, plus prenante que celle que nous servent généralement les historiens de profession.

PAR JOS VER BOVEN

V. FIN DU RÊVE

Début janvier 1959, un lundi l'école nous renvoya chez nous : la veille des émeutes avaient éclaté en ville. L'Ozone étant située à grande distance du centre, mes parents décidèrent de demander asile chez leurs meilleurs amis.

Ceux-ci habitaient un appartement très haut dans un building de l'avenue Albert, l'actuelle avenue du 30 juin. Mme Alvoet nous montrait le fleuve Congo et nous disait qu'en face commençait la France. Comme je savais que la France se trouvait au sud de la Belgique, je ne comprenais pas qu'on puisse la voir à partir de la fenêtre d'un appartement de Kinshasa... Mon père fut réquisitionné pour aller prêter main forte à la protection de Radio Congo Belge où il était employé en tant que régisseur. Le fusil que monsieur Alvoet avait installé dans le salon nous impressionnait.

Plus tard, quand les événements se sont précipités, mon petit frère et moi n'avions pas peur : on se croyait dans un Far West avec notre papa invincible pour nous protéger.

Un jour d'avril, ma sœur aînée qui revenait de son cours de danse fut accostée par un grand Noir qui lui dit que ce serait bientôt l'Indépendance et qu'alors il l'épouserait. A douze ans ma sœur savait déjà que le mieux était de se taire. Arrivés à l'immeuble où nous habitions au deuxième étage, il l'a suivie dans l'escalier et a voulu la violer, heureusement les deux grands fils des habitants du premier étage ont entendu ses cris et ont mis en fuite ce sale type.

Mes parents décidèrent alors d'imiter de nombreux Européens qui avaient l'intention de renvoyer momentanément leurs filles en Europe ; des avions entièrement occupés par ces filles décollèrent pour Bruxelles. Nous ignorions que nous ne reverrions ma sœur



04.01.59 Emeute à Léopoldville

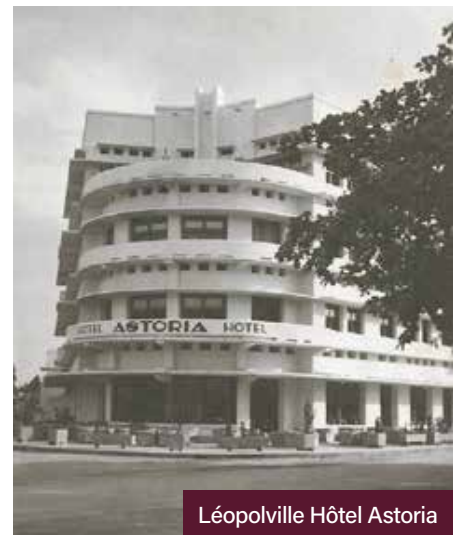
que dix-huit mois plus tard. Suivant les conseils de son chef et ami qui avait demandé sa mutation pour Bujumbura, mon papa demanda également un nouveau poste dans la capitale du Burundi. Il fut décidé que nous ne partirions qu'après les célébrations de l'Indépendance. Nous remonterions le fleuve Congo pour ensuite prendre l'avion à Kisangani.

VI. APRÈS LA DIPADA.

Quand en juillet 1960 des soldats de la Force Publique nous ont fait sortir de la voiture pour la fouiller à la recherche d'armes, mon petit frère et moi avons vu un soldat pointer sa mitraillette dans le dos de mon papa qui avait les bras levés ; là on a compris qu'on était en danger. En rentrant nous avons raconté l'histoire à maman et les parents ont décidé d'aller mettre la famille à l'abri à l'ambassade de Belgique.

Celle-ci était déjà bondée, et au bout de quelques jours il a fallu mettre des planches dans les toilettes où flottaient toutes sortes de déchets nauséabonds. On dormait, du moins les adultes essayaient-ils, dans des grandes salles où les enfants les plus jeunes pleuraient et hurlaient. De plus il arrivait constamment de nouveaux réfugiés à toute heure.

Nous rentrâmes à l'appartement, mais comme l'immeuble avait été déserté



Léopoldville Hôtel Astoria

par les autres habitants et étant donné sa situation près d'un grand axe reliant la cité indigène au centre-ville nous déménageâmes quelques jours plus tard pour l'hôtel Astoria situé sur la route de l'aéroport de Ndjili. Le soir de notre arrivée l'hôtel fut entouré d'hommes armés : un politique s'était réfugié à l'hôtel avec sa garde rapprochée. Mes parents ont craint l'affrontement mais il était devenu impossible d'entrer ou de sortir de l'hôtel.

Nous attendions un coup de téléphone pour savoir quand un avion pourrait nous amener à Bujumbura ; le soir on écoutait à la radio les discours haineux de Patrice Lumumba. Je fus atteint d'un accès de malaria. Aucun médecin ►

n'était disponible : certains avaient déjà quitté le Congo pour la Belgique, les autres étaient trop occupés à soigner les réfugiés de l'intérieur du pays. Cela a coûté quelques nuits sans sommeil à mes parents.

VII. LA TERRE PROMISE

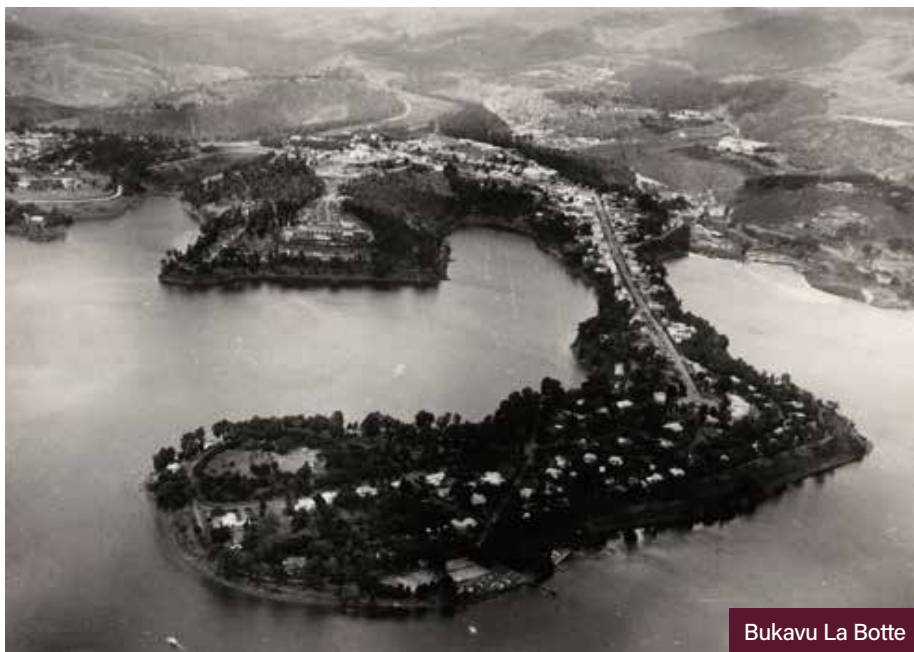
Enfin l'appel espéré nous est arrivé, on passerait nous prendre à l'hôtel un peu plus tard. Un équipage de pilotes eut le courage de traverser le cordon de gens en armes qui entouraient l'hôtel. Etaient-ce leurs uniformes qui avaient impressionné les gardiens ? A l'approche de Ndjili, la route d'habitude déserte était occupée de part et d'autre par des voitures garées abandonnées par leurs propriétaires, le parking de l'aéroport étant probablement saturé. Dans le bâtiment on pouvait encore voir les impacts de balles, le nombre de personnes et le bruit étaient impressionnants.

Après une très longue attente, on nous communiqua le départ imminent d'un avion pour Bujumbura. Celui-ci avait été affrété pour y recueillir des réfugiés de Bukavu.

Plus tard, à « Mémoires du Congo », j'ai rencontré le monsieur qui avait probablement organisé ce vol. On parle souvent du courage des pilotes organisant à grands coups de fatigue les incessantes navettes avec Bruxelles ; on oublie que ces vols requéraient une logistique impressionnante, horaires, fournitures de carburant etc... Là aussi les équipes organisatrices se tapaient des heures de travail interminables, et je ne parle pas des chauffeurs congolais courageux qui acheminaient par la route le précieux kérosène à Kinshasa. Je ne sais plus s'il s'agissait d'un DC6 ou d'un DC7, mais un gros avion pour nous tout seuls, mes parents et mon frère, ça nous plaisait. Les hôtes de la Sabena nous chouchoutaient : « encore un coca ? », nous oui oui, maman non non ; je suppose qu'elle nous trouvait déjà trop excités. Le matin nous avons débarqué au paradis sur terre. On nous logea à l'hôtel Tanganyika en face du lac du même nom. Je ne savais pas qu'un lac pouvait être aussi grand ! A cause de la



Les écoliers défilent devant le Roi Baudouin et le Président Kasavubu



Bukavu La Botte

bilharziose nous ne pouvions pas nous y baigner ; on jalousait les petits noirs qui s'y ébattaient malgré l'interdiction. Il fallait prendre une voiture pour aller à la plage des « Cocotiers » où la baignade était autorisée ; nous nous y rendions tous les dimanches. Celle en face de l'hôtel était magnifique, nous y jouions, y promenions et ma maman nous apprenait de jolies chansons. Nous déménageâmes pour un appartement situé au deuxième étage d'un petit immeuble situé en face de la banque principale de la ville. Je fus inscrit à l'école officielle en cinquième primaire ; notre institutrice portait bien son nom : madame Hardy ; une gentille dame très dynamique. Dans cette classe j'ai fait la connaissance de mon meilleur ami que j'ai retrouvé en Belgique et que je vois encore régulièrement.

Quelques jours après la rentrée, à l'arrêt de bus j'ai entendu un drôle de bruit,

cela venait de sous mes pieds ; j'avais l'impression de danser ; c'était mon premier tremblement de terre. La nuit suivante, les vitres de l'armoire de ma chambre ont commencé à trembler en émettant un drôle de cliquetis ; nous sommes sortis et avons passé le reste de la nuit dans la voiture. Le lendemain, en classe, ça a recommencé, on est sorti en courant et n'avons pas remarqué que nous avions piétiné un de nos condisciples tombé à terre ; heureusement il n'avait rien de cassé à part ses lunettes. Claude, si tu me lis nous te demandons pardon, nous n'avions rien remarqué. Je suppose et j'espère qu'instinctivement nos pas t'ont évité. Pour le reste nous menions une belle existence : après la classe et le mercredi après-midi nous allions souvent à la piscine. Le papa de mon ami, le banquier Keller, nous a emmenés voir les sources du Nil situées à quelques heures de voiture vers Kitega, l'actuelle

Gitega ; quel beau cadeau ! Un autre papa d'un copain, monsieur Van Camp nous a emmenés dans la région où il avait exercé son métier de vétérinaire, j'ai ainsi découvert Shangugu d'où on apercevait Bukavu. J'avais beau n'avoir que dix ans, j'ai trouvé cette région que nous avons visitée le lendemain, d'une très grande beauté. Pendant que les adultes prenaient l'apéritif, mon copain et moi, avions repéré une barque, nous l'avons empruntée mais quand on a voulu rentrer on s'est rendu compte que le courant nous poussait vers le Congo ; c'est alors que les adultes, sans doute alertés par un témoin, sont accourus pour nous sortir de ce mauvais pas. Nous ne fûmes pas félicités !

Au deuxième étage de notre appartement à Bujumbura il y avait une fenêtre de salon donnant sur l'avenue et une autre à ma chambre, une arête courait d'une fenêtre à l'autre. Tous fans de Hergé dans la famille, mon petit frère et moi avons vu dans « Tintin en Amérique » que le héros se déplaçait au haut d'un gratte-ciel d'une fenêtre à une autre ; nous l'avons imité, et c'est le banquier Keller, père de mon ami, qui, nous ayant vu faire de la fenêtre de son bureau situé de l'autre côté de l'avenue avec l'effroi qu'on imagine de la part d'un père de famille, a raconté à mes parents ce qu'il avait vu. Là non plus nous n'avons pas été applaudis. Papa nous régala le samedi après-midi de petits gâteaux au goûter. Chacun avait droit à une des viennoiseries ; un jour que mes parents étaient occupés à discuter avant de donner la permission de dévorer ces délices, mon petit frère et moi lorgnions le même exemplaire. Je ne sais plus qui a eu l'idée mais l'un de nous, pour s'assurer qu'il mangerait l'objet convoité, émit un petit crachat discret sur la confiserie, l'autre l'imita. C'est alors que mon père se retourna sur sa chaise et comprit que nous nous disputions le même gâteau ; pour calmer les belligérants il choisit notre exemplaire et le mangea ; il n'a jamais rien su du traitement qu'on avait infligé à son goûter...

Un jour, un de nos camarades nous rendit visite ; dans la chambre il nous montra avec fierté ses pétards « Pirate ».

Pour les armer il suffisait de frotter leur tête comme on fait pour une allumette ; il voulut nous faire entendre la puissance de la détonation. Effectivement, dans la pièce fermée le bruit fut assourdissant ; quand il entendit le juron de mon papa qui arrivait, notre ami se précipita sous le lit ; nous primes deux magnifiques clagues. Un peu plus tard nos parents virent une ombre furtive traverser rapidement le couloir pour prendre la porte ; on leur expliqua ce qui était arrivé ; des années plus tard ils racontaient encore l'anecdote amusante de ce camarade aux réflexes rapides. Mon ami Pierre Keller habitait une magnifique villa sur les hauteurs de Bujumbura ; pour m'y rendre à pied je pouvais prendre la route de Kitega ou couper par des rues en terre battue. Tout au long se trouvaient des dames assises par terre avec des victuailles disposées sur de grandes nattes, il y avait aussi des coiffeurs à ciel ouvert avec leurs clients, ou des hommes qui permettaient d'utiliser leurs pèse-personnes contre paiement. Le brouhaha joyeux ne pouvait que mettre de bonne humeur. Près de chez Pierre il y avait un belvédère qui offrait une vue magnifique sur la ville au bord du lac.

VIII. RETOUR EN BELGIQUE

Quand mes parents apprirent que le Burundi deviendrait indépendant en 1962, ils décidèrent de nous renvoyer en Belgique : dans une vie, une Indépendance suffisait ! Il y eut, comme

ils l'avaient prévu, des affrontements, mais pour les blancs, contrairement à l'épisode congolais, tout se passa bien. Mon petit frère et moi primes congé du boy en pleurs. Accompagnés d'amis des adultes nous fûmes mis dans l'avion avec nos poches et nos bras remplis de friandises. En Belgique l'oncle Pierre nous attendait à l'aéroport, et sa petite voiture, très différente des grandes américaines de la colonie, nous conduisit chez nos grands-tantes après avoir retrouvé avec émoi notre grande sœur chez nos grands-parents.

Les grands-tantes, apprenant que nous n'avions pas fait notre communion, nous menèrent chez monsieur le curé afin d'accélérer la procédure de catéchisme : elles savaient que mes parents rentreraient dès que mon papa aurait terminé ses quinze ans comme fonctionnaire à la colonie ; il ne le prit pas mal et ne s'opposa pas, à ce que nous fassions, plus tard, notre communion solennelle.

Je fis connaissance avec le froid et les rhumes, l'ostracisme de mes petits camarades qui étaient élèves ensemble depuis des années, et qui voyaient débarquer des petits étrangers, qui se moquaient de notre existence de « pachas » au Congo.

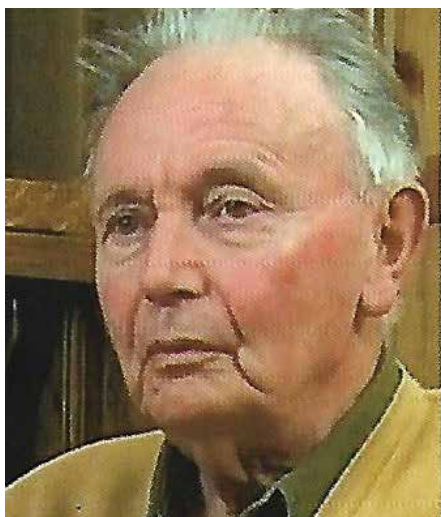
On me recruta dans un mouvement scout et là de véritables amitiés naquirent et la vie m'apparut à nouveau belle. ■



TÉMOIGNAGE DE MAURICE LENAIN

N°01

A l'occasion du 20^e anniversaire de sa fondation, l'association entame la publication d'une série de témoignages mis en forme par Emily Beauvent et Nadine Evrard ; elle veillera à ce que l'échantillon soit représentatif des 300 témoignages déjà enregistrés, déposés à l'AfricaMuseum et remis à la Commission parlementaire appelée à consolider l'avenir entre Africains et Belges.



Mon nom est Maurice LENAIN, et j'ai servi en Afrique dans le cadre du service territorial.

Je ne suis pas parti pour faire fortune sur le dos des Noirs, ni poussé par un souci d'aventure infantile, ni poussé par une déception sentimentale, ni parce que j'avais la justice belge à mes trousses...

Je suis parti sans doute parce que ma participation au mouvement scout, pendant de longues années, m'avait mis au cœur et dans l'esprit un sens du service, un sens de l'intérêt à autrui. Ce qui a fait éclore ma vocation, alors que j'étais encore aux humanités, c'est la lecture d'une brochure, qui décrivait la vie du territorial avec tout ce que cela impliquait de responsabilités, de débrouillardise, d'initiative, d'apport d'un mieux-être pour les populations noires.

Dès lors que pouvais-je faire de mieux si ce n'est me diriger vers l'établissement scolaire supérieur qui formait justement à cette fonction, c'est à dire l'Université Coloniale.

Et c'était faire preuve d'optimisme ! C'est que tout cela se passait en 1942, au plus noir de la guerre et au point culminant des succès d'Hitler, et qu'il fallait être drôlement optimiste pour se dire « oui, oui on gagnera la guerre et nous pourrions retourner au Congo ». Et je me suis inscrit à l'Université Coloniale.

Comme tous mes camarades, j'ai suivi quatre ans de formation dans un établissement très particulier que l'on pourrait presque qualifier d'école militaire civile, en ce sens que on y vivait en internat, pas par mesure de coercition mais simplement pour que tous ces jeunes gens, assis sur les mêmes bancs pour suivre les cours, se retrouvent le soir et continuent leur colloque pour parler de ce Congo dont ils rêvaient, entourés de professeurs et de cadres administratifs de l'Université, eux-mêmes anciens coloniaux et qui savaient de quoi ils parlaient. Nous recevions aussi le soir des conférenciers, anciens coloniaux. C'était un renforcement de vocation.

Le jour où nous sommes partis, par avion ou par bateau, c'était la réalisation, la concrétisation d'un rêve et d'une ambition. Un rêve de connaître ce pays pour nous y activer et l'ambition d'y faire quelque chose d'utile pour le pays et pour notre pays, car si nous faisions bien notre boulot et que le Congo pouvait être cité en exemple de bonne gestion administrative, cela ne pouvait qu'agir sur la notoriété de la Belgique.

Je n'ai pas l'intention de faire une description chronologique de ma carrière, parce que cela n'atteindrait pas l'essentiel de ces interviews. Ce qu'il faut c'est retirer la quintessence des différents secteurs où on a œuvré et couper

les ailes à de monstrueux canards que l'on a tendance, dans nos milieux européens à l'heure actuelle, à faire circuler à propos des coloniaux et de ce qu'ils ont fait dans la colonie.

J'ai eu un avantage - qui n'a pas été donné à tous mes camarades - c'est de passer la plus grande partie de ma carrière pour ne pas dire la totalité en pleine brousse et en zone frontière.

QUEL AVANTAGE PUIS-JE AVOIR RETIRÉ DE CES SÉJOURS EN ZONES FRONTALIÈRES ?

La zone frontière, c'est en premier lieu la zone du Congo qui jouxte ce qui est actuellement la République Centrafricaine, qui à l'époque s'appelait l'Oubangui Shari. J'y ai pu voir, par certains contacts, comment mes collègues administrateurs français géraient leurs populations.

Ensuite, dans la seconde partie de ma carrière, dans un territoire qui s'appelait le territoire de Mahagi qui jouxtait l'Ouganda et le Sud du Soudan où j'ai pu constater comment les Anglais administraient leurs colonies et leurs protectorats.

Sans vouloir faire le « stouffer », comme on dit à Bruxelles, une grande constatation primordiale, presque fondamentale s'impose : la qualité et l'assiduité du contact des territoriaux belges - et autres fonctionnaires actifs en milieu rural, principalement les agronomes - au plus proche des populations. Une autre caractéristique que je n'ai pas retrouvée auprès de mes collègues français et anglais, c'est le parler de la langue indigène.

Lorsque j'ai été voir mon collègue français à Zemio, un Sultan, la conversation

s'est passée en français. J'ai été voir l'école, la conversation s'est passée en français alors que je ne crois pas que tous les indigènes parlaient français.

De même, lorsque je me suis trouvé dans le territoire de Mahagi, la frontière avec l'Ouganda, mon collègue anglais, le « District Commissioner » ne parlait qu'anglais, et lorsqu'il s'adressait à la population il passait par un employé pakistanais qui traduisait l'anglais en swahili.

J'ai notamment assisté à quelque chose de particulièrement typique. Les populations de mon territoire à Mahagi et du territoire de district ougandais de l'autre côté de la frontière, étaient des populations nilotiques (pas des bantous) qu'on appelait des Alurs.

Comme il y avait des litiges judiciaires qui relevaient d'indigènes des deux pays, chaque année il y avait un tribunal de frontière où siégeait le District Commissioner anglais, les chefs coutumiers des deux côtés et moi-même. Les affaires se déroulaient sous la présidence des chefs, nous, fonctionnaires, nous n'intervenions pas. Nous étions là pour assurer l'équité du déroulement des opérations et nous avons évidemment à faire notre petit discours pour expliquer que tout se passerait bien.

Mon collègue anglais, au demeurant le meilleur homme du monde avec qui j'avais d'excellentes relations, a fait son speech en anglais et un Pakistanais traduisait tout en swahili. Puis moi, j'ai fait mon speech en swahili, et en partie en Alur, la langue de l'endroit.

Ce que je faisais, tous mes collègues du reste du Congo le faisaient. En effet, dans les notes annuelles des fonctionnaires, il était bien mentionné « connaissances de la langue indigène » et c'était important. Par le biais de cette connaissance de la langue indigène, on connaissait mieux les gens.

On pourrait nous reprocher que d'avoir parlé la langue indigène, ne permettait pas l'évolution des Congolais qui restaient confinés dans leur idiome. Le français leur aurait permis d'accéder à une langue internationale.



Ancienne université coloniale, incorporée à l'UA, à Anvers © F. Hessel, 2021)

Mais alors, comment interroger en français un « vieux tata », un vieux chef de village qui n'a jamais été à l'école ? Comment interroger une femme qui se présente au tribunal, et qui, elle non plus, n'a pas été à l'école. Pour eux, il était bien trop tard de commencer à apprendre le français.

D'un autre côté, si je faisais usage d'un interprète « traduttore, traditore » il suffisait qu'il ne soit pas du même clan que la personne qui s'exprimait en langue locale pour que -peut-être- sa déposition soit falsifiée...

Je pense donc que le fait d'être tous tenus, en tant que fonctionnaires, territoriaux, agronomes, agents sanitaires et vétérinaires, de connaître la langue véhiculaire était indispensable.

Deuxième avantage de la présence constante en milieu indigène, c'est qu'on apprend énormément sur la structure politique des populations indigènes, au sens noble du terme. On oublie et on ne rappelle jamais cela dans les médias que LA BASE DE L'ADMINISTRATION COLONIALE BELGE, c'était la STRUCTURE COUTUMIERE.

COMMENT ÉTAIT STRUCTURÉE LA PYRAMIDE ADMINISTRATIVE ?

- Il y avait à la base, dans chaque territoire, des circonscriptions indigènes constituées par des populations descendant d'un même ancêtre mythique

ou réel, et qui formaient une entité ethnique et politique solide, avec son administration, non pas embryonnaire, pas très sophistiquée, mais qui disposaient d'un tribunal, de policiers, de collecteurs d'impôts, de cantonniers, etc... Notre mission capitale était de soutenir, d'appuyer l'autorité des chefs coutumiers, base de la structure de l'Etat.

Sur ce plancher il y avait le territoire. Les territoires formant un district, les districts formant une province et les provinces formaient le pays.

Toute la politique relative aux populations rurales reposait sur cette structure coutumière qui avait fait l'objet d'études approfondies pour s'assurer qu'on avait à faire à de vrais chefs. Cela avait une très grande importance dans toutes sortes de domaines, notamment en agriculture.

- Un autre facteur qui caractérise le service territorial, c'est que tous les jours l'administrateur ou l'agent territorial, où qu'il se trouve, devait d'organiser « le rapport de 11 heures ». Si c'était au poste le clairon l'annonçait, si c'était en brousse c'était le planton qui le faisait savoir. Tous les indigènes qui avaient quelques palabres ou problèmes pouvaient les exposer à l'administrateur ou à son délégué.

Si un gars venait dire : « ma femme est partie, elle s'est sauvée avec un chauffeur de telle compagnie », on écrivait une lettre au directeur de la ►

compagnie lui expliquant la situation et le priant de faire le nécessaire pour que cette femme soit ramenée.

Ou encore, un père de famille venait dire au « bwana de l'Etat » que sa fille était mariée avec un gars parti à l'Armée sans payer l'entière de la compensation matrimoniale. On écrivait au commandant du camp de la Force Publique et l'argent arrivait, le père touchait le solde et le problème était résolu.

On ne se rend pas compte de l'importance de ce rapport de 11 heures, par ce contact, on gagnait la confiance des Noirs.

- Une des tâches que l'on devait accomplir lorsqu'on était en tournée, c'était d'aller visiter les champs. Les critiques actuelles nous reprochent d'avoir obligé les populations à produire des cultures d'exportation au détriment de leur alimentation. Je m'empresse de dire tout de suite, que la culture en milieu indigène s'organisait sur un cycle de trois ans. Les sols africains sont fragiles et, au bout de trois ans de culture, il faut passer à une autre parcelle pour laisser reposer le sol. Durant les trois ans de mise en culture, à raison de deux semis par année une parcelle produit jusqu'à 5 cultures différentes grâce à une petite saison des pluies et une grande saison des pluies...

Dans le nord de la Province Orientale, on défrichait la parcelle au mois de janvier, en mars on semait du maïs, on le récoltait en juin, en juillet on semait du coton. On récoltait le coton, on brûlait les plants pour ne pas qu'il y ait d'épidémies, de développement d'insectes etc... En mars on plantait des arachides, des patates douces, des bananes et du manioc. L'année suivante, à la fin de la saison, on récoltait les arachides, les patates douces et des tas d'autres légumes que les Noirs plantaient. L'année suivante on récoltait les bananes. Dans les champs, restait le manioc. Le manioc a cette particularité de pouvoir rester en terre pendant trois ans et de faciliter le recrus forestier (= végétation croissant après éradication de la couverture végétale d'un terrain par coupe, arrachage, incendie ou autre moyen).

Donc quand on accuse la colonisation belge d'avoir imposé aux Noirs des cultures industrielles au détriment de leur alimentation, je m'inscris en faux. Cette culture industrielle n'était qu'une petite partie du cycle agricole et elle avait même l'avantage d'amener les cultivateurs à faire des parcelles plus grandes, c'est-à-dire à se constituer des réserves alimentaires plus importantes. De plus, c'était leur seule ressource financière!

Si on ouvre les souvenirs de Stanley ou de n'importe quel autre voyageur qui a parcouru l'Afrique dans le courant de la fin du XIX^e siècle, il est mentionné de nombreuses famines parce qu'on ne sème pas assez.

Donc cette histoire de cultures obligatoires, ce n'est pas quelque chose de nocif, au contraire, cela entre dans un cycle agricole traditionnel et favorise l'alimentation des populations rurales. Tout ce que le Congolais cultivait en surplus, au-delà de sa consommation personnelle, au-delà de sa réserve de semences, il pouvait le vendre. Il se trouvait toujours, à n'importe quel endroit du Congo, un colon, une entreprise, une société, une mine qui était avide d'acheter des vivres pour sa main d'œuvre. En effet, la législation obligeait tous les employeurs qui avaient un minimum de travailleurs, à distribuer des rations en nature, pour éviter que l'argent en espèces ne soit utilisé à tout autre chose. Donc ressources supplémentaires pour les populations et assurance de pouvoir nourrir les travailleurs.

Il faut arrêter de dire qu'il s'agit de rétorsion ou d'attitude malveillante à l'égard des Noirs !

J'ai parlé du coton et du cycle cultural, cela se passait dans l'Uele, dans la région qui jouxtait l'Oubangui.

J'ai eu l'occasion dans la même région, le terme suivant, de participer au paysannat, appelé à se répandre dans tout le Congo.

Pourquoi les paysannats ? J'ai mentionné la nécessité où se trouvaient les Congolais, après trois ans de culture, de

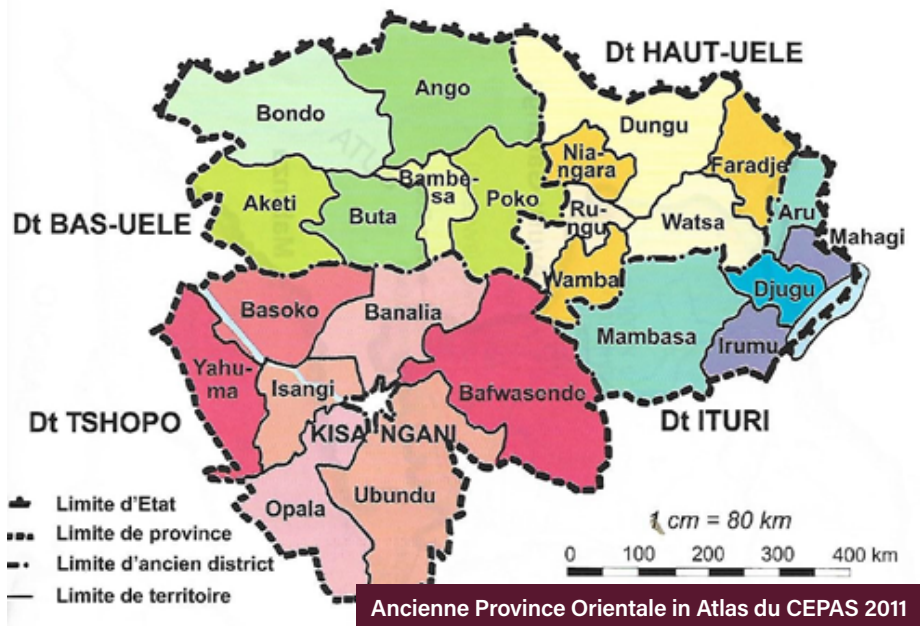
déplacer leurs champs à un autre emplacement. Il y avait une espèce de nomadisme relativement localisé. Il fallait soit déplacer la case, soit se déplacer sur une longue distance pour aller travailler.

On a donc imaginé de créer des paysannats où chaque individu se verrait attribuer l'usage d'une parcelle de terre dans laquelle on pourrait assurer une rotation suffisamment longue des différentes parcelles pour que la régénération des sols se fasse de façon complète et que l'on n'en arrive pas à ce que l'on connaît maintenant dans certaines régions d'Afrique où le sol est devenu stérile. En effet, la couche humifère de la terre en Afrique est peu profonde et son exposition au soleil est mortelle pour le sol.

L'avantage de ce système est qu'il fixe les populations. Mais pour que cela réussisse, il faut très bien connaître la structure clanique des populations et là, encore une fois, nous en revenons à cette fréquence, à cette constance de la présence des territoriaux en milieu coutumier. Parce qu'en Afrique, au Congo en tout cas, personne ne possède la terre, c'est le clan qui en est propriétaire. Il fallait donc que l'on fasse une enquête sérieuse et il n'y avait que le territorial qui était à même de le faire, puisqu'il connaissait les gens. Il fallait primo délimiter le domaine du clan, secundo établir dans le clan la hiérarchie des familles, et au sein des familles la hiérarchie des individus... La dévolution des parcelles devait se faire dans le respect de cette hiérarchie et de ses limites territoriales. Si ces conditions-là sont respectées, ça fonctionne.

Le système, c'est l'assolement (= division des terres d'une exploitation agricole en parties distinctes, appelées soles, consacrées chacune à une culture donnée pendant une saison culturale. Dans chaque sole, les cultures peuvent varier d'une année, voire d'une saison, à l'autre). On met en culture une parcelle, puis on en saute une, puis l'année suivante encore une, et si on les numérote de 1 à 20, la première année on met la parcelle numéro 1 en culture, la deuxième année la parcelle 3 puis la 5, puis la 7 et ainsi de suite, puis on revient à la 2, à la 4 etc., etc....

PROVINCE ORIENTALE



Ancienne Province Orientale in Atlas du CEPAS 2011

Comme toutes ces parcelles sont jointives, cela fait un long couloir où l'exposition que les cultures reçoivent est maximale, les rendements sont meilleurs et où on pourra ultérieurement passer au labour mécanique, passer à la dispersion d'engrais et accroître le profit. On n'a pas pu en arriver là parce que l'Indépendance est venue et on a dû tout abandonner.

J'ai participé à l'élaboration d'un paysannat de cette nature dans le territoire de Buta, qu'on a appelé « le paysannat Babua ». Ce paysannat - qui n'en n'était qu'à son démarrage d'une dizaine d'années - avait déjà augmenté les revenus des cultivateurs. Pour améliorer encore leurs revenus, avec leur accord bien entendu, on les a groupés en coopératives. On a assisté alors à quelque chose de particulièrement paradoxal, c'est que la coopérative constituée de Noirs discutait « le bout de gras » pour savoir combien on allait payer le coton avec le Cogeco, l'organisme de gestion du coton. Et ils se faisaient ris-tourner une partie du prix du coton en supplément de ce qui était payé parce que la coopérative assumait une partie du boulot du Cogeco !

Et on s'est alors intéressé aux arachides. On en a vendu des milliers de tonnes, au

point qu'on a dû racheter au stock américain tous les hangars hémisphériques que l'armée américaine avait ramenés avec elle dans ses bagages pour abriter les tanks, son matériel, ses munitions etc., etc... On en a importé des dizaines pour stocker les arachides parce qu'on ne savait plus où les mettre.

Et alors là aussi, si un indigène avait 50 kilos d'arachides et se présentait chez le commerçant grec ou portugais, on lui offrait un franc le kilo. Mais si la coopérative se présentait, par exemple à la Force Publique ou à une grosse société avec beaucoup de travailleurs, en offrant 20.000 kilos d'arachides, elle pouvait leur tenir la dragée haute et demander 2 francs le kilo. Bénéfices supplémentaires pour les Congolais.

Et ça grâce à qui ? A ces gens qu'on ose qualifier d'opresseurs, c'est à dire nous les territoriaux.

Je suis passé ultérieurement dans l'Ituri, province orientale du Congo, sur le versant occidental du lac Albert. C'étaient des territoires surpeuplés comme au Rwanda, il y avait 150 habitants au kilomètre carré dans certaines zones. Compensation à la clé bien entendu, il a donc fallu négocier des espaces immenses non occupés pour

assurer le développement de population et surtout du bétail avec les populations voisines (des bantous pas des nilotiques).

Ces zones étaient parfaitement habitables mais avec un sol pas très riche, convenant parfaitement pour le bétail pour autant qu'on y fasse disparaître la mouche Tsé-tsé.

On a traité les galeries forestières pour éradiquer les Tsé-tsé, et on a pu déplacer les populations qui possédaient du bétail.

Il y avait dans le territoire de Mahagi, à Nioka, une station INEAC, Institut National d'Etudes Agronomiques au Congo, qui s'occupait de l'amélioration du bétail indigène et qui arrivait à un résultat de 4 bêtes à l'hectare, alors que les villageois n'avaient qu'une bête à l'hectare.

Pourquoi ? Parce qu'ils laissaient courir leur bétail n'importe où, avec des gamins qui couraient après quand les vaches entraient dans une bananeraie ou dans un champ.

On a distribué des kilomètres et des kilomètres et des kilomètres de fil de fer barbelés pour créer des pâturages où le bétail pouvait être placé en rotation et augmenter son rendement. On a creusé des dizaines de dipping-tanks où les troupeaux étaient plongés régulièrement, pour les débarrasser des tiques et éviter « l'East Coast fever » qui faisait des ravages énormes.

J'ai été en contact récemment avec un délégué d'une ONG qui travaille actuellement dans le territoire de Mahagi où je me trouvais et je lui ai demandé des nouvelles du bétail. Il m'a dit qu'il avait totalement disparu !

Je lui ai dit que j'avais aussi creusé une cinquantaine de puits dans une région du territoire qui était sèche. Il m'a dit qu'il n'y avait plus de puits mais qu'il avait retrouvé quelques socles où il espérait reconstruire des puits.

J'ai aussi demandé la situation des plantations de café que j'avais organisées. En effet, comme la densité de ►

population était dense, il n'y avait que deux hectares de terre par famille. Il fallait donc prévoir une ressource autre qu'alimentaire pour se vêtir, par exemple. Il n'y avait que le café qui était une solution rentable à l'époque. Ça permettait de créer autour de la case une parcelle de 20 ou 30 ares de café pour lequel j'avais créé des coopératives.

Je me vois encore en route pour la banque de Bunia dans ma camionnette avec le chauffeur, un planton pour surveiller la malle et le clerc congolais que j'avais engagé pour en faire un directeur de coopérative. J'allais discuter avec le directeur de la banque pour obtenir des fonds pour créer une coopérative. En effet, il fallait emprunter pour donner une avance aux Congolais, leur donner un acompte au moment de la livraison, acheter des sacs pour mettre le café et des machines qu'on appelle des dépulpeuses pour enlever la chair de la cerise du café.

Le directeur de la banque m'a donné en dix minutes douze millions ! Et je suis reparti pour 150 kilomètres avec une malle de douze millions dans mon pickup, le planton assis sur la malle... Je ne voudrais plus faire ce voyage maintenant !

La première année nous avons acheté 4.000 kilos de café, la deuxième année, on en a acheté je crois 10.000 kilos, et la troisième année de 30.000 à 40.000 kilos. Les paysans qui recevaient 25 francs le kilo de café chez le commerçant grec le plus proche, ont touché tous, 48 francs par kilo de café. Encore une fois le méchant territorial Blanc s'était occupé d'eux...

Et enfin, je voudrais dire que le Congo est peut-être une des rares colonies au monde où il n'y a jamais eu de troupes belges pour la colonisation du pays. Elle s'est faite à coup de traités, d'alliances de Stanley d'abord, puis de ses successeurs avec les chefs locaux. Il n'y a jamais eu d'armée belge -au sens strict du terme- au Congo. Il y a eu des officiers belges qui se sont mis volontairement au service de Léopold II au temps de l'Etat Indépendant. L'armée, constituée de soldats noirs

dirigés par des officiers belges, a servi à combattre les négriers arabisés, venus de l'Est africain, qui occupaient un gros tiers du Congo et qu'on a refoulés. Il faut savoir qu'il y a eu à peu près 600 officiers et sous-officiers belges qui ont participé à cette épopée de Léopold II.

Le tiers est mort soit au combat ou de maladie ; une autre partie est morte sur le bateau en rentrant et une autre encore est rentrée au pays avec une santé définitivement obérée.

A Blankenberge notamment, il y a un monument à la mémoire de Lippens et DeBruyne. Quand on a exhumé leurs corps après la reconquête de la région, on a constaté qu'ils n'avaient plus ni de mains ni de pieds !

Je vais citer une anecdote à propos des mains coupées. J'étais en brousse quelque part dans le nord contre le Bomu. Je rencontre un vieillard grisonnant avec une main coupée et je l'interroge. Il m'explique que c'est le chef qui l'a ainsi mutilé parce qu'il avait couché avec sa femme...

Encore un tout dernier mot à propos de cette chicotte que, dans son discours incendiaire et insultant, Lumumba a osé prononcer devant notre Roi, lors de la cérémonie de l'indépendance le 30 juin 1960. Il déclarait : « on avait de la chicotte tous les matins, tous les midis, et tous les soirs ». Vous pouvez prendre le code pénal du Congo belge, de la première à la dernière page, vous

ne trouverez nulle part qu'il puisse exister une sanction judiciaire de coups de chicotte.

La chicotte était une sanction locale qui ne pouvait être appliquée à titre disciplinaire qu'aux prisonniers qui avaient mal fait leur travail, ou qui s'étaient montrés indisciplinés ainsi qu'aux soldats, et encore à huis clos. Personne ne pouvait le voir, sauf les militaires. Toute autre application de la chicotte aurait certainement fait l'objet d'une action judiciaire à l'égard de l'Européen qui l'aurait pratiquée.

Par contre j'ai connu un chef congolais - et cela s'est d'ailleurs très mal terminé pour lui - qui avait infligé 100 coups de chicotte sur les reins de sa femme enceinte d'un amant !

Comme beaucoup d'autres, il y a un morceau de mon cœur, gros comme ça, qui est resté au Congo, et il ne se passe pas de jours que je ne rêve et que je ne pense à ce que j'ai fait, avec parfois une petite pointe de remords, en me disant que j'aurais pu faire plus... Mais quand je suis parti au Congo, j'avais 22 ans, j'avais l'air tellement juvénile avec mes petits bas trois quarts qu'en me voyant arriver, les Noirs m'ont appelé « Mwana na l'Etat », « Enfant de l'Etat », tellement je faisais petit garçon.

Alors, j'ai l'excuse de la jeunesse, pour ce que je n'aurais pas fait vraiment très bien ou comme cela aurait dû être fait. ■



Port de l'INEAC à Yangambi

Gestion non spéculative

✓ Plus de performance, moins de frais

Les fonds non spéculatifs peuvent
rapporter annuellement 3% de plus

✓ Moins de risque

Grande diversification sur
tous les marchés actions et obligations

✓ Pas de produits toxiques

Totale transparence

**Testez l'effet de la gestion
non spéculative sur vos actifs :**

www.logiver.com



CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2022

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be - (sous réserve de conformité aux mesures COVID)

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise – Kinshasa) - 00 243 90417421 - afatalitombo@yahoo.fr Président : Litombo Afata	En attente d'information											
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be - Président : Guido Bosteels												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47 Président : Luc Dens			12 AW						3 J	20 J		3 H
ARAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48 Présidente : Odette François-Evrard	30 F		27 A	10 L			3 E				11 E	11 D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70 Président : Fernand Hessel				10 L			17					
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50 Président : Pierre Vercauteren												
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86 Président : Freddy Bonmariage						19 AEW						
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65 Président : Claude Paelinck												
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be Président : Claude Gastout	21 C	22 B	18 C 22 P	14 A 19 C	9 W 27 S	17 C	9 Q					
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83 Président : Jean-Paul Rousseau				24 AB								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire) Président : Jean-Pierre Urbain				13 A								
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr Président : André Deville	En attente d'une date de réunion de relance											
KKVL (Koninklijke koloniale vereniging van Limburg) - 011 22 16 09 - Président : Willie Jorissen	15 D		19 AB			18 E				8 B		
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be Directeur-conservateur : François Poncelet					4 A							
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48 Président : Thierry Claeys Bouvaert	Voir tableaux spécifiques dans la revue : Echos de MDC											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be Président: Bob Vanhee						25 F 30 J				3 E		
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com - www.sites.google.com/site/niambogroupe Présidente : Françoise Moehler - De Greef		12 P		23 PQ		19 PW			9-11 PQ			
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbi@bvco - www.Compagnons-Ommegang.com Président : Léon De Wulf		8 M		7 E	8 E 10 M 18 A	25 V	16 E 21 E	9 M	15 E		8 M 11 E 15 E 24 J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal	L'initiative appartient au président portugais et est tributaire de la situation sanitaire											
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92		4 P										
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) - Président : Guy Martin				9 G	28 U		6 Q 20 B					
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16 Présidente : Cécile Ilunga												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales) - Président : Philippe Jacquij												
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912) - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be - Président : Renier Nijskens	12 BW			28 MW								
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31 - Président : Louis Evrard					21 W							
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425 - Présidente : Ann Haeck	12 D	20 AW	9	6	4	1	6 21 E	3	7	5	11 E 15 E 16	7

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), webinaire - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration Comité de gestion - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel) - **P** : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : Rencontre/réunion mensuelle - **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



RENIER NIJSKENS



BAUDOUIN PEETERS



Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

**Administrateur-Délégué /
Gedelegeerd Bestuurder :**
Baudouin Peeters

**Conseil d'Administration /
Raad Van Bestuur :**
Renier Nijskens, Baudouin
Peeters, Guido Bosteels,
Luc Dens, Fernand Hessel,
Philippe Jacquij, Guy Lambrette,
Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle
minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters
et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de repro-
duction moyennant mention de la
source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

1 ABC-Kinshasa
2 A/GETUIGENISSEN
3 AMI-FP-VRIEND
4 AP/KDL
5 ARAAOM
6 ASAOM
7 CCTM
8 CONGORUDI
9 CRAA
10 CRAOCA
11 CRAOM
12 CRNAA
13 FRABELCO
14 HORIZON 2060
15 MAN
16 MDC
17 N'DUKUS
18 NIAMBO
19 RCLAGL
20 URCB
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS
23 VRIENDENKRING
VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu,
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

10.06 : CA
30.06 : AG
06.09 : CA
15.10 : CA
19.11 : CA
Cocktail
inter-cercles :
printemps 2022

LE PARC NATIONAL DE KAHUZI-BIEGA SUR LA BONNE VOIE

PAR BAUDOUIN PEETERS - CRÉDIT PHOTOS : MICHEL DEFAYS

Le gouvernement congolais et la Wildlife Conservation Society (WCS) viennent de signer ce 18 avril 2022 un accord de gestion pour les 6000 km² du parc national de Kahuzi-Biega (PNKB), situé à l'est de la République démocratique du Congo, à 1h30 de Bukavu. Ce partenariat public-privé (PPP) offre de meilleures perspectives de conservation pour la riche biodiversité du parc, un temps menacée par le braconnage et l'exploitation minière illégale. Après trois années de négociation, la Wildlife Conservation Society (WCS), une organisation non gouvernementale américaine reconnue pour son sérieux et son expertise, et dont l'objectif est la préservation de la nature dans le monde et particulièrement en Afrique, en obtient la gestion. L'ONG basée au parc zoologique du Bronx à New York aux États-Unis, a signé avec l'Agence nationale des aires

protégées (ICCN) de la RDC un PPP pour la gestion du parc.

À travers ce partenariat, la WCS propose une gestion intégrée. Celle-ci protégera la faune et les habitats uniques du parc. Elle reconnaîtra également les droits des peuples autochtones Batwa et des communautés locales, en leur permettant d'être des partenaires et des constituants actifs et influents dans la gouvernance et la gestion du parc. Leur engagement dans ce nouvel accord de gestion est enraciné dans leur expérience acquise à travers le monde: WCS est associée à plus de 200 groupes de peuples autochtones et 1500 communautés locales, dans la conviction que la nature et les gens sont intrinsèquement liés, tout comme la biodiversité et la diversité culturelle. Ils se renforcent ►



Kahuzi-Biega Forêt de gorilles



Kahuzi Biega Tombe d'Adrien



mutuellement, sont interdépendants et évoluent positivement ensemble.

DE NOMBREUX DÉFIS

Le parc est un foyer de la biodiversité, perdu dans l'une des régions les plus troublées et peu sûres à l'Est de la RDC. L'insécurité dans et autour du parc est principalement alimentée par l'extraction et le commerce illégal de ses ressources naturelles abondantes et de plus en plus recherchées (faune, bois, charbon de bois, or, coltan, étain et tungstène).

A l'origine, les autorités coloniales voulaient protéger les gorilles des plaines de l'est qui y vivaient et une exceptionnelle biodiversité. C'est ainsi qu'en 1937, pour empêcher toute chasse dans cette zone, une réserve intégrale fut créée par l'ordonnance du gouverneur général du

Congo belge. La proposition de la création de la réserve intégrale est venue d'Adrien Deschryver, conservateur et considéré comme fondateur du parc, visant à relier la population de gorilles de haute altitude à celle de la forêt de basse altitude qui ne faisait pas encore partie du parc.

La réserve se nommait « Réserve Intégrale Zoologique Forestière dans la région du mont Kahuzi ». Elle assurait une protection absolue de la faune de cette région, avec interdiction formelle de toute forme d'exploitation des ressources, sauf pour des raisons de recherche scientifique. Cette réserve avait une superficie de 75.000 ha, plus grande que ne l'aura le parc en 1970.

Trois blocs destinés à l'élevage ont été établis au sud de la réserve par

l'administrateur colonial à travers le comité national du Kivu en 1952.

En 1966, les étudiants congolais vivant en Belgique, originaires du Kivu, ont demandé la création d'un parc national. C'est ce qui fut fait en 1970.

En 1970, suite à cette demande, fut signée l'ordonnance présidentielle n° 70/316 du 30 novembre. Elle modifia le statut de la Réserve, qui devint Parc National. Parallèlement, certaines limites de l'ancienne Réserve furent révisées, réduisant ainsi le Parc à une superficie de 60.000 ha.

En 1975, à travers l'ordonnance n° 75/238 du 22 juillet, la superficie du PNKB fut portée à 600.000 ha : le but était de relier la population de gorilles de haute altitude du parc existant avec celle de basse altitude. Grâce à

cette extension, le Parc est aujourd'hui constitué de deux régions aux caractéristiques différentes: la zone initiale dite de «haute altitude» appartenant sur le plan biogéographique au centre d'endémisme afro-montagnard, et la zone dite de «basse altitude», située entre 600 et 1200m et relevant du centre d'endémisme guinéo-congolien.

UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL

Le Parc compte trois espèces charismatiques parmi les grands mammifères: le gorille de plaine (sous espèce de Greuer – 172 gorilles recensés à ce jour), le chimpanzé et l'éléphant. Mais le parc abrite aussi le buffle de forêt, le léopard ou encore le bongo, le colobe bai, le sitatunga et l'hylochère. D'autres espèces extrêmement rares des forêts de l'est de la RDC y sont

aussi présentes telles que la genette géante et la genette aquatique.

Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1980, le site est couvert d'une vaste étendue de forêt tropicale primaire et est dominé par deux volcans éteints, le Kahuzi et le Biega, qui culminent entre 2100 et 2400 mètres d'altitude. En 1997, suite aux guerres récurrentes à l'Est de la RDC (présence de réfugiés rwandais remontant à 1994 et de multiples groupes armés dans le Parc), l'UNESCO plaça le parc sur la liste des Sites du Patrimoine Mondial en Périel, statut qui lui est encore conféré aujourd'hui.

Les équipes de l'ICCN maintenaient une activité touristique tant bien que mal, encouragées par les Belges présents sur place, au rang desquels l'agence de voyage Kivu Travel (la seule à proposer

la visite des gorilles) et les propriétaires terriens, entrepreneurs et patrons de l'hôtel Orchid's à Bukavu, le couple Defays. A noter que le permis gorilles n'est que de 400 dollars pour l'entrée du parc. Contre 1500 \$ au Rwanda!

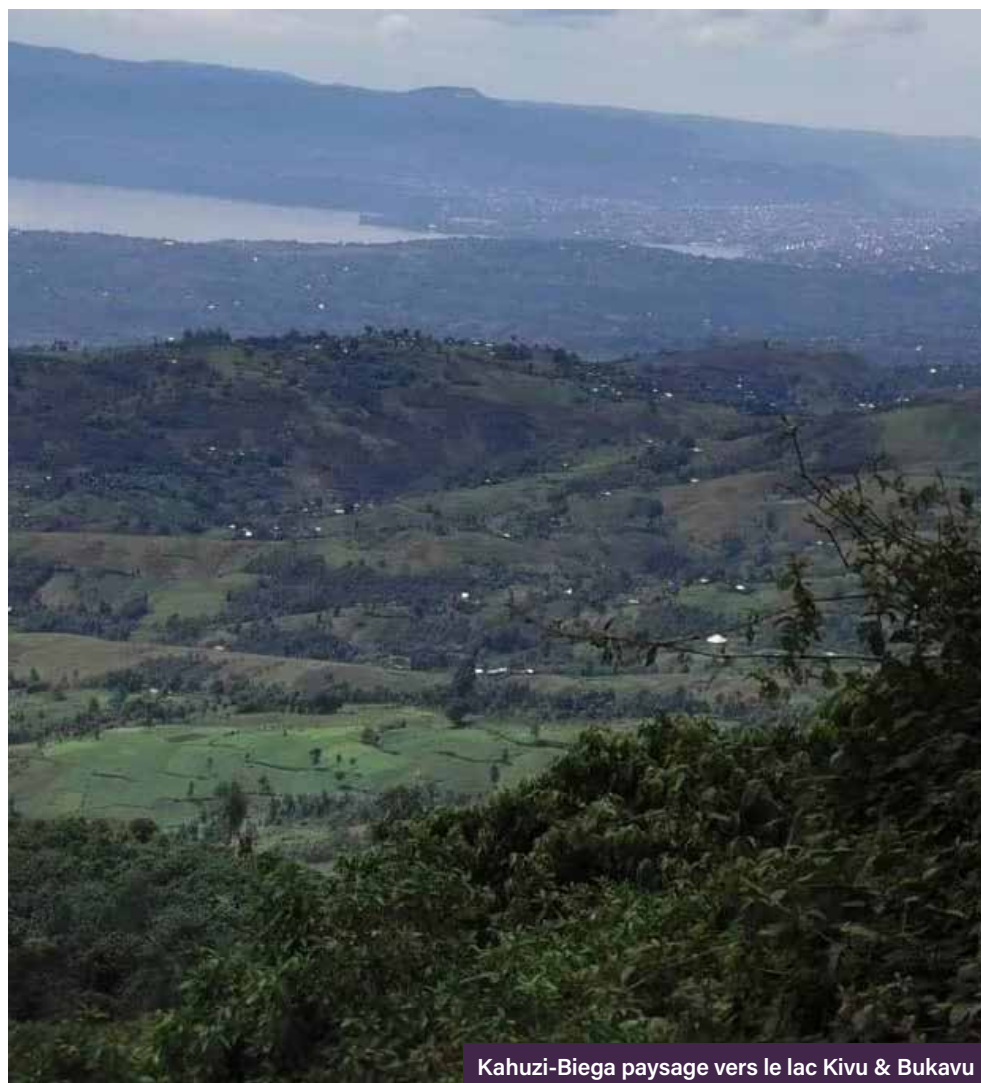
Gageons que ce partenariat avec Wildlife Conservation Society devrait permettre de sauvegarder ce patrimoine naturel à la faune et la flore exceptionnelles ! ■

Adresses utiles

Infos parc : www.kahuzi-biega.com

Agence de voyage : www.kivutavel.com

Gîte et couvert : www.orchids-hotel.com



Kahuzi-Biega paysage vers le lac Kivu & Bukavu



Kahuzi-Biega Vue sur les montagnes

AUDITION DE L'URBA

(en date du 23 mai 2022 – par visioconférence – texte disponible aussi en néerlandais)

PAR RENIER NIJSENS

I. AVANT-PROPOS SUR LE RÔLE DE L'ETAT

Quelle est la véritable raison d'être elle-même de cette commission parlementaire avec ses termes de référence à charge ? Un phénomène de mode dans le sillage de Black Lives Matter ? Une occasion de rapprocher ou plutôt de diviser, voire d'antagoniser les Belges et les citoyens des pays d'Afrique centrale ayant partagé une période d'histoire ? Procurer une victoire vengeresse aux puissants tenants de la cancel culture et de woke, qui optent délibérément pour l'oblitération d'un segment factuel d'histoire, à la mode des pires pratiques staliniennes ?

La Belgique est un Etat de droit. Notre régime parlementaire a couvert entièrement l'aventure coloniale : la politique coloniale a toujours emporté l'adhésion de notre régime politique (approbation du budget, confiance au ministre des Colonies, rôle du Conseil colonial, ferveur coloniale de nos rois), adhésion de l'opinion publique, etc.

II. LE RÔLE DE L'ETAT DANS L'EIC : 1885-1908

Je ne m'étendrai guère sur l'EIC; il est évident que l'Etat belge en tant que tel n'a assumé aucune responsabilité en ce qui concerne le régime que le Roi Léopold II y avait instauré à titre personnel.

- La méthode d'établissement de l'autorité de l'EIC était conforme à la légalité internationale de l'époque ; elle a privilégié les approches pacifiques par négociation de traités avec les chefs locaux. La vue d'ensemble reste occultée : s'il n'y avait pas eu une acceptation de l'autorité de l'Etat, comment les quelques dizaines d'Européens en 1885, atteignant à peine un bon 2000 en 1900, auraient-ils pu se maintenir ? Mis sur la carte de la Belgique cela représente 2 personnes ! Cela tend à avérer une adhésion largement majoritaire des autorités coutumières.

- Le recours à l'octroi de vastes concessions a été un facteur déterminant pour

permettre un développement aussi rapide avec si peu de moyens officiels. Et il s'agit sans doute là d'un des tout premiers modèles de partenariat public-privé.

- Le recours à des ordres missionnaires catholiques et protestants a été déterminant pour permettre à l'Etat de disposer rapidement et à travers de vastes parties du territoire de centres de développement intégré, de centres de connaissances, en plus de la mission évangéliste.

- Les campagnes anti-esclavagistes et les mesures des autorités coloniales ont mis un terme aux trois formes d'esclavage que les populations subissaient depuis des siècles :

à l'ouest : les esclaves achetés par des négriers occidentaux à des rois et chefs coutumiers africains ;

à l'est : les esclaves pris de force par les marchands arabo-swahili, amenés à Zanzibar et mis en vente aux propriétaires d'esclaves au Moyen-Orient ;

au centre : les prisonniers faits par les tribus africaines elles-mêmes lors des fréquentes guerres auxquelles elles se livraient, notamment pour satisfaire leurs pratiques anthropophages et les sacrifices humains.

- L'absence d'économie monétaire et la nécessité de recourir à de la main d'œuvre en termes d'impôt en nature pour assurer les besoins élémentaires du fonctionnement et du développement du territoire ont permis d'accélérer la réalisation de grandes infrastructures de base, moyennant parfois un lourd tribut humain. Plus tard l'introduction généralisée de la monnaie permit à la population d'entrer dans une économie monétaire.

III. LE RÔLE DE L'ETAT AU CONGO BELGE : 1908-1960

- Se basant sur la charte coloniale approuvée par le Parlement belge, l'administration coloniale s'était fixé comme

tâche permanente de voir son autorité acceptée et relayée pour maximiser l'adhésion des indigènes aux programmes de développement. Les adhésions et la reconnaissance de l'autorité des chefs locaux ont été cruciales. Les cas assez peu nombreux de résistance mentionnés dans le rapport des experts ne donnent pas une vue significative sur le degré de résistance au niveau de l'ensemble du territoire : s'agit-il de poches circonscrites dans le temps et l'espace ? Quel pourcentage du pays était touché par les cas de résistance ?

- Le cas de Simon Kimbangu se déclarant prophète et contestant le pouvoir colonial est particulièrement marquant. Sa méthode de résistance pacifique était assez unique. Mais le foyer de départ de son action, au centre du Bas-Congo, région de communication stratégique pour l'ensemble de la colonie, poussait le pouvoir colonial à se montrer ferme. Si après sa condamnation à mort et son internement au Katanga, sa peine a été commuée, il est heureux que les rapports entre le pouvoir kimbanguiste et la Belgique soient très cordiaux aujourd'hui. On note la présence en Belgique d'une communauté importante de fidèles kimbanguistes parfaitement intégrés. L'URBA-KBAU a contribué à mettre sur pied un grand projet de célébration commune des 60 ans d'indépendance de la RDC à Bruxelles, en juin 2020, par l'organisation d'un concert commun entre l'Orchestre symphonique



kimbanguiste - dirigé par le petit-fils du prophète - et le Brussels Philharmonic. Le projet a hélas dû être reporté pour cause de confinements COVID.

- Il est indéniable que **l'Etat belge dans la colonie a contribué à créer les conditions d'insertion de ces vastes territoires dans le monde élargi** par les apports de technologie moderne, de techniques de mise en valeur des terres, par l'exploitation de ressources dormantes, le développement des infrastructures, des services à la population (santé et enseignement), l'introduction d'un système économique monétaire, etc ... tout en ayant apporté aussi un appui très significatif aux Alliés dans plusieurs domaines, notamment après avoir subi les effets de la crise économique mondiale des années 30 de même que pendant la deuxième guerre mondiale.

- On peut relever une **évolution graduelle, selon une courbe ascendante dans la gestion de la période coloniale**. Bien que la tendance actuelle privilégie le regard critique, négatif et culpabilisant, on constate que **peu de pays au monde sont parvenus en 51 ans à réaliser, une courbe de développement aussi importante sur l'ensemble des facteurs marquant des progrès** : PNB, distribution de la prospérité, sécurité, santé, éducation, infrastructures. C'est un fait d'autant plus marquant lorsqu'on compare la situation des 20 premières années, avec son recours au travail forcé (mais payé) pour les tâches essentielles de démarrage et de fonctionnement du développement. Les abus et l'impunité furent favorisés par l'éloignement de l'autorité administrative.

- L'administration coloniale s'est embarquée résolument dans un **plan ambitieux pour accélérer la croissance du niveau de vie des habitants, stimuler l'émergence de sociétés d'indigènes, résultant dans des taux de croissance fort élevés**. Au point d'avoir atteint en 1960 le stade de décollage préindustriel et de leader africain, voire mondial, dans plusieurs branches d'exportation. Cette phase est en contraste avec les cycles terribles de déclin, de violences, d'appauvrissement, d'insécurité, et de famine que subissent les populations de nos jours.

- **La colonie était gouvernée avec une gestion rigoureuse, optimisant un équilibre des recettes et des dépenses**. Le contraste reste vertigineux entre ce qui a été réalisé en moins de temps par l'Etat colonial, sans aucun apport d'aides extérieures, mais avec une bonne gestion des taxes imposées d'abord aux grandes concessions et aux citoyens eux-mêmes, alors que depuis 1960 l'Etat dépend de façon chronique des milliards d'aides extérieures pour assumer une bonne partie des charges publiques, tandis que son infrastructure, son réseau de santé, son système d'éducation gisent dans un état de délabrement incroyable. Mais aujourd'hui ces ressources trouvent d'autres destinations qu'il s'agisse d'une monopolisation interne au profit d'une petite élite politique ou de complices internationaux, au plus grand mépris chronique des populations. **Le racisme n'est-il applicable que lorsqu'il s'agit de personnes d'une couleur de peau différente ? Nous savons heureusement aujourd'hui qu'il n'existe qu'une seule race humaine ! L'amélioration de la situation des populations ne devrait-elle pas constituer un sujet de préoccupation pour notre relation d'avenir en tant qu'Etat et Nation avec ces populations ?**

Je partage le témoignage significatif de ma rencontre en novembre 2000 avec le marxiste L.-D. KABILA vantant l'excellence de l'administration coloniale et sollicitant la reprise par la Belgique de l'administration publique congolaise.

- **La Pax Belgica** était un fait acquis. La Force publique, avec un nombre très limité d'agents - moins de 18.000 hommes en 1911 à maximum 24.000 en 1960, répartis sur l'ensemble du territoire - combinait la double charge de défense territoriale et de gendarmerie. De plus, par le biais de la FP, **la pacification entre groupes tribaux a été stimulée. Et la FP a constitué un puissant creuset d'appartenance 'congolaise' pour des citoyens** qui au départ n'étaient 'unis que par le sort'. Sans oublier la pratique d'une lingua franca commune, le lingala. Le contraste est grand par rapport à l'insécurité touchant aujourd'hui la plus

grande partie du territoire de la RDC, le nombre de personnes déplacées et la résurgence de conflits entre tribus (Katangais-Kasaïens, Lulua-Bakuba, Hema-Lendu ...).

Il est profondément regrettable que l'Etat belge ait accepté le diktat de Mobutu en 1976 d'assumer le paiement des pensions des agents de la FP en zaires, moyennant le versement à l'Etat zaïrois d'un montant forfaitaire unique en devises ! Peu d'années après, la promesse de paiement zaïroise n'a plus été honorée et les anciens de la FP se sont sentis abandonnés par la Belgique.

- **Le système de planification des cultures avec quotas imposés** (comme c'est encore le cas aujourd'hui au sein de l'UE !) a résulté à la fois en **une absence de famines** tout en hissant le Congo belge en haut des pays exportateurs de produits de base.

- **La dimension culturelle de l'action de l'Etat colonial** a permis de **préserver d'importantes œuvres d'art congolais**, d'une valeur inestimable pour le patrimoine mondial.

IV. LE RÔLE DE L'ETAT DANS LA PÉRIODE POST INDÉPENDANCE

- Conclusion de **nombreux Accords de coopération au développement**, de coopération financière (reprise par la Belgique de la dette en devises de l'époque coloniale via le Fonds d'amortissement Belgo-Congolais, règlement du contentieux du Portefeuille), appui au niveau international, puis accueil de nombres croissants d'immigrés en provenance d'Afrique centrale.

Alors que l'Etat belge est encore présenté aujourd'hui par les membres racialisés des générations migratoires comme étant systématiquement raciste, cette thèse ne tient que par le **déni de tout l'instrumentarium juridique et institutionnel mis en place (UNIA...)**.

L'Etat belge et nos divers niveaux de pouvoir sont sous la coupe d'un courant décolonial WOKE qui triomphe dans toute la problématique du racisme, de ►

l'intégration, des discriminations, d'une relecture sélective et partisane de l'histoire, etc. Certes, cela anime les débats et permet de sensibiliser un plus large public aux problèmes que connaissent plus particulièrement les générations migratoires dans leur relation avec le reste de la société. Mais ces **débats et les recommandations qui en découlent sont cependant fortement influencés par les courants décoloniaux WOKE, provenant des Etats Unis.**

- Et cela nous place devant **une première distinction fondamentale** : les Afro-Américains y ont **été amenés de force** et **sont des citoyens de longue date d'un Etat qui ne leur a reconnu des droits effectifs que très graduellement**, et où, on le constate, les tensions raciales sont encore au centre de la vie quotidienne d'une importante partie de la société américaine. Aujourd'hui encore les Afro-Américains doivent se battre chaque jour pour pouvoir jouir pleinement partout et en toutes circonstances de droits égaux.

A contrario, les Afrodescendants ont **fait le choix de venir s'installer dans nos pays**. Depuis au moins une trentaine d'années déjà, cette **immigration a été largement marquée par des circuits illégaux**, impliquant une forme de traite humaine, réduisant les arrivants à une **longue période de situation irrégulière**, hors de la société organisée, empêchant une valorisation des capacités et donnant une image répressive des institutions à ces arrivants, malgré la mise en place d'un centre pour l'égalité des chances dès les années 1990, devenu UNIA, et un renforcement des lois antidiscriminatoires.

Dans une large part de l'opinion publique, l'**image de marque de ces arrivants suscitait de fortes réserves**, voire des sentiments racistes. Sur cet aspect déjà défavorable, venait -et vient encore- se greffer **le fait que les pays d'origine se signalent fréquemment sous un angle de misère, de corruption et de dysfonctionnement**. Il serait intéressant pour votre commission de vérifier l'impact effectif de ces deux éléments bien réels pour le mouvement

décolonial en Belgique, et qui n'ont rien à voir avec les situations aux USA.

- Autre **différence fondamentale entre les USA et nous** : les politiques prônées pour décoloniser la société s'appliquent à un seul territoire et une seule société : c'est-à-dire que tous les acteurs et facteurs concernés sont sous le **même dénominateur commun**: les USA, tandis que **dans le cas de la Belgique, les politiques prônées pour décoloniser sont écartelées entre la Belgique et les trois pays d'origine de nos générations migratoires, la RD Congo, le Rwanda et le Burundi, pays tiers souverains sur lesquels nous n'avons que des leviers minimaux d'action**. On constate à cet égard qu'en Europe et plus spécialement en Belgique **le mouvement décolonial, inspiré des USA, se focalise exclusivement sur les changements à opérer chez nous tandis qu'il rejette toute idée d'examiner et de mettre en question les politiques des pays ayant partagé une période de notre histoire**. Ce mouvement est d'ailleurs absent et indifférent aux horreurs extrêmes dont est victime la population depuis plusieurs décennies. De plus les leviers potentiels d'action dont la Belgique dispose envers ces pays sont dans le collimateur des chantages décoloniaux qui influencent la réflexion au sein de nos universités et institutions en lien avec l'Afrique centrale, à partir de situations personnelles pro-marxistes, extrêmes-WOKE ou réactionnaires.

- Ainsi ENABEL s'entend dire par le Prof. Aymar Nyenyezi BISOKA lors d'un séminaire décolonial que **même la conditionnalité en matière de respect des droits humains et de bonne gouvernance dans la coopération au développement - il parle d'une 'dérive caritative' - relève du concept de domination occidentale** ! Ou encore que l'Occident n'est pas intéressé, dans les faits, à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

- Dans cette problématique, il est urgent de **prendre en compte AUSSI les entraves, les défaillances systématiques du partenaire du Sud à réaliser la part de son engagement dûment signé.**



Capture d'écran du président Nijsskens en plein débat par vidéoconférence

Ce sont hélas des éléments que nous retrouvons partout où la plupart des projets ne sont pas durables.

- Quelle est la **valeur historique et morale des positions d'un historien comme Elikia M'BOKOLO**, qui soutient tantôt qu'aucun Africain ne s'est jamais livré à la traite d'esclaves - N'a-t-il jamais entendu parler de M LUSINGA ? -, et n'a par ailleurs **aucun état d'âme en endossant publiquement en juillet 2018 le bilan brutal et rapace de Joseph Kabila alors que ce dernier cherchait à se pérenniser au pouvoir au-delà des termes constitutionnels** ? Heureusement, la voix du peuple a confirmé avec éclat qu'il se situait à contrecourant de l'Histoire de son Pays !

- Chez nous, la radicalisation des figures-phares des mouvements racialisés vise à alimenter une **thèse selon laquelle la Belgique est un Etat systématiquement raciste**, sans craindre l'utilisation d'un langage excessif/abusif et il faut reconnaître que cela a un impact certain auprès des générations migrantes. Par exemple lorsque Mme TSHIEUSI-ROBERT affirme **que les Afrodescendants belges ne jouissent pas de leurs droits en Belgique**, ou encore que Mme Wetsi MPOMA répète à souhait que les **'dégâts de la colonisation sont irréparables'**, cherchant ainsi à convaincre la jeunesse afrodescendante d'une fatalité de destin plutôt qu'à s'investir dans la promotion d'opportunités et des rôles modèles qui ont réussi dans notre société ouverte à la diversité.

Et si on ajoute les propos ouvertement racistes d'un Kemi SEMBA, référence modèle par excellence de ces groupes racialisés, qui a popularisé la dénomination à connotation méprisante

« **leucoderme** », sans cesse relayée dans les réseaux sociaux, on peut se demander si tous les égards accordés à ces courants haineux de notre société ne risquent pas d'aboutir, tôt ou tard, à un remake du 22 mars 2016. On sait d'avance que la RTBF sera aux premières loges puisque son comité déontologique a approuvé et absous la connivence de ses reporters avec des déboulonneurs masqués venus détruire un monument public.

Ou faudra-t-il attendre une prochaine commission parlementaire dans quelques années qui examinera l'impact désastreux des dérives décoloniales et l'indifférence honteuse des autorités belges aux drames humains de toute sorte en Afrique centrale ?

Monsieur le Président plutôt que de continuer sur ces quelques exemples qui, je le reconnais bien volontiers, trahissent un réel dépit et une crainte des effets de polarisation croissante, je voudrais conclure en vous rappelant un passage du mémorandum auquel j'avais collaboré avec quelques dizaines de personnes très représentatives de leurs secteurs d'activité (belges, belgo-congolaises et congolaises) et qui vous avait été envoyé en novembre 2020 ainsi qu'à chaque membre de votre commission pour partager une inquiétude face aux termes de référence à charge et proposer quelques recommandations. J'en reprends les paragraphes finaux :

« Les travaux de la commission auront une portée réconciliatrice, et impacteront positivement sur le racisme lorsqu'ils seront orientés, une fois la clarté faite le plus objectivement possible sur le passé et ses conséquences actuelles, vers des initiatives de promotion, d'épanouissement et de meilleure intégration des générations migratoires dans le 'vivre ensemble' de la société belge, ainsi que dans un renforcement des dispositifs légaux déjà en place pour combattre le racisme. Quant à la dimension bilatérale avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, une meilleure connaissance réciproque des sensibilités et des aspirations de notre époque devrait constituer des gages de cette relation forte qui

a déjà montré amplement les avantages partagés. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur le passé colonial, les liens créés entre nos pays restent vivaces. Malgré les vicissitudes de l'histoire, ils témoignent d'un attachement et d'une affection réciproque. Privilégions donc ce qui nous rapproche, construisons le futur ensemble, et pour cela parlons-nous franchement, mais en nous tournant résolument vers l'avenir sans nous servir du passé comme alibi. »

V. POINTS QUE LA COMMISSION DEVRAIT APPROFONDIR ET CEUX POUR LESQUELS IL EXISTE DES LACUNES DANS LES CONNAISSANCES.

1. Pour une approche bilantaire, c'est-à-dire qui examine le pour et le contre plutôt qu'un exercice d'antithèse WOKE. A défaut, les travaux de la Commission seront éphémères jusqu'à ce qu'un bilan de synthèse objective et multifacettes soit à l'ordre du jour, annonciatrice d'une nouvelle ère de collaboration et de partages décomplexés et déculpabilisés.

Car, plutôt que de paver la voie à des formes renouvelées de coopération, de rapprochements et d'amitié, la polarisation ainsi instituée créera un frein auprès d'une large part des Belges. Ceux-ci, tout en étant dorénavant stigmatisés collectivement comme des criminels et descendants de criminels, ne verraient pas pourquoi ni sur quelles bases ils devraient s'inscrire dans la pérennisation d'une relation qui serait alors de toute façon vouée à faire l'objet de récriminations et de culpabilisations sans cesse renouvelées.

2. Mieux identifier la mémoire coloniale. Celle-ci est très différente dans la perception de la plupart des Congolais lambda par rapport à la perception propagée en Belgique par les mouvements racialisés de la diaspora afrodescendante. Une bonne identification de cette mémoire constituera la seule base d'une réconciliation durable.

3. C'est avec les partenaires dans les pays colonisés que le rôle de l'Etat

colonial et de l'Etat belge pendant cette période devrait être plus profondément examiné. C'est également avec les partenaires dans les pays ex-colonisés que le suivi des conclusions de la Commission devrait être mis en œuvre. Ces partenaires ne manqueront certainement pas de suggérer des pistes productives pour pérenniser un rapport d'amitié et de coopération. Ex. : La constitution d'un centre du patrimoine, comportant la documentation, la recherche et la production de tout ce qui touche au Congo. Ou encore établir une antenne du MRAC en RDC, à l'instar du musée du Louvre à Abu Dhabi.

4. Dans les travaux de la Commission ne figure pas le rôle du Parlement belge. Pourtant l'Etat colonial était piloté et contrôlé par les autorités métropolitaines en Belgique par le biais du Parlement. En particulier il serait bénéfique de disposer des positions prises par les divers courants y représentés durant toute la période. Je voudrais recommander que le rôle du Parlement soit examiné de près : le sérieux avec lequel les rapports établis par l'administration coloniale ont été abordés, les critiques sur certaines options de politique, les projets, les méthodes, les points de vue exprimés par les divers courants politiques représentés, etc.

5. Le rôle de l'Etat belge dans la période postcoloniale : l'Etat et ses composantes ont-ils mené des actions durant cette période, de nature à influencer positivement ou négativement la relation avec les trois pays devenus indépendants ? L'Etat et ses composantes mènent-ils une approche inclusive auprès des générations migratoires, soucieuse de faciliter leur intégration dans la société belge ? Disposent-ils d'une « radiographie » à jour et objective de la communauté afrodescendante ? L'approche retenue vise-t-elle à rapprocher, intégrer ? Est-ce que la dimension fondamentale de dignité et de respect est bien prise en compte pour toutes les parties ? ■

Je vous remercie de votre attention.



ECHOS DE MDC&RB

La pandémie, longue de deux ans déjà, lâche progressivement son emprise. Pour le Forum, le choix du lieu et le mode d'organisation sont proches de la solution. Pour les Mardis, le retour à la bonne tradition est déjà effectif, avec comme unique changement que la matinée dorénavant est à gong unique, la moambe clôturant la matinée.

La pandémie aura eu au moins un effet bénéfique sur les activités, celui de permettre la participation directe de nos membres extérieurs (New York, Mwene-Ditu et alteri). En cours depuis près de deux ans, cette nouvelle pratique constitue un renforcement évident de l'ambition de l'association : réunir autant que faire se peut Africains et Européens dans la quête d'un avenir apaisé et mutuellement profitable.

PAR FERNAND HESSEL - ILLUSTRATIONS TIRÉES D'INTERNET (SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. ECHOS DES MARDIS

Mardi du 10.04.22 (80), en présentiel, dans l'auditoire de Sciensano (bâtiment CAPA)

PROGRAMME de la matinée

1. Témoignage de la comtesse Geneviève Ryckmans
2. Conférence Au cœur des archives africaines avec présentation du Guide des sources, par Pierre-Alain Tallier & Marie Van Eeckenrode, de même que Patricia Van Schuylenbergh
3. Retrouvailles et échanges à la Moambe sur place

1. L'hommage que MDC tient à rendre à feu la Comtesse (voir n° 60, p.2) a pour base son témoignage recueilli en 2004. Deux de ses enfants, Hélène et François Ryckmans, sont venus le relever de leur présence.

Voici quelques extraits du résumé qu'en fait Etienne Loeckx, le responsable des Mardis : *Les connaissances d'André Ryckmans, son mari, sont multiples, tout d'abord, celles de son métier de territorial incluait l'importance de l'entretien des routes, avec un cantonnier actif tous les km. Les compétences d'André couvrent également des thématiques plus délicates, comme*



Comtesse Geneviève Ryckmans - Photo de l'album familial

l'évolution du kimbanguisme, le droit coutumier, la justice et le problème de la terre, mais aussi éducatives, le relevé des proverbes au contact des populations et l'acquisition par André de l'usage du tambour téléphone. Geneviève accompagne dans les tournées de son mari et découvre le rôle du tipoye, la vie dans les gîtes d'étape et même l'im-

portance de l'eau courante. (Voir aussi n° 53, pp. 4 à 15)

La région du Bas-Congo, où le couple est affecté, est en contact depuis plusieurs siècles avec l'empire portugais, et en avance sur le plan des revendications.

Après le temps des attermoissements et le drame des émeutes de Léopoldville en janvier 1959, ce sont les mesures de transition inexistantes et la grande impréparation qui prévaut au moment de l'indépendance. Le choix entre un Etat fédéral, comme le souhaitait André et un Congo uni comme le souhaitait la Belgique, se pose encore aujourd'hui.

Geneviève Ryckmans est retournée au Congo à plusieurs reprises, notamment en 1964, pour le 10^e anniversaire de la création de Lovanium. De ses visites, elle retient surtout la pauvreté des services publics et la destruction des infrastructures, notamment les voies de communication. C'est le résultat de trente ans de régime destructeur avec des responsabilités partagées également entre Congolais et Européens. Geneviève n'épargne pas le Parlement belge.

Dans ses remerciements à Mémoires du Congo, François Ryckmans en appelle à un travail sur les épouses des coloniaux : Quelles sont les motivations ? Pourquoi partent-elles ? Que font-elles ? Geneviève Ryckmans n'est pas uniquement la femme d'un territorial, c'est aussi une mère pour laquelle le

contact avec les femmes africaines est indispensable.

François termine par l'évocation de l'assassinat de son père, André Ryckmans, début juillet 1960 et le retour en Belgique où sa maman va déployer son énergie et son dynamisme au service de l'accueil des étudiants africains et le développement de projets qu'elle ira visiter début des années 2000.

2. La parole est cédée ensuite aux archivistes qui, sur base d'un PDF très instructif, justifient et explicitent le Guide des sources qu'ils viennent de réaliser (voir n°61, p.67), pour le plus grand bonheur de tous ceux qui s'intéressent au passé colonial de la Belgique. Cet ouvrage monumental, qui arrive à son heure maintenant que la colonisation occupe le devant de la scène politique, particulièrement au parlement belge. L'opus, en deux tomes totalisant 2294 pages, est de nature à servir à la fois la recherche, la gouvernance et la mémoire.

Les auteurs n'éluent pas les questions sur l'accessibilité des archives, ni celle de la déclassification, sur les dons d'archives, sur les fonds d'archives ex-



20 km d'archives coloniales, extrait du PPS des conférenciers

terieurs aux Archives de l'Etat, comme ceux inhérents à la Coopération, ceux appartenant aux universités, aux ordres religieux...

Le débat qui s'ensuit et qui dénote un vif intérêt, aborde à son tour des questions connexes comme la Résolution Métis, la Bibliothèque royale, l'Académie des Sciences d'Outre-mer et autres, le tout faisant de l'éclairage des archivistes un intense moment d'ouverture au passé.

2. ECHOS DU FORUM

Séances en virtuel

324 du 25 mars 2022

325 du 10 avril 2022

326 du 22 avril 2022

327 du 6 mai 2022

324 (18 participants)

La matinée commence par une innovation, laquelle a des chances de devenir une coutume : il est demandé à Félix Kaputu de présenter l'unique invité, Alexis Takizala, en l'absence du Pr Kasongo qui en avait la tâche.

Voici comment le rapporteur, Michel Weber, résume la présentation :

Le Pr Kaputu dit tout le bien qu'il faut penser de son collègue : « titulaire d'un doctorat de l'UC San Diego et d'une

licence en droit, actuellement professeur à l'Université de Lubumbashi et recteur de l'Université Nouveaux Horizons (voir photo). Il jouit dans les milieux universitaires du titre de « Chancellor ».

En introduction, F. Kaputu souligne les traits majeurs de cette personnalité académique « hors norme », vivement appréciée par les universitaires qui ont bénéficié de ses enseignements et ►



Université Nouveaux Horizons à Lubumbashi

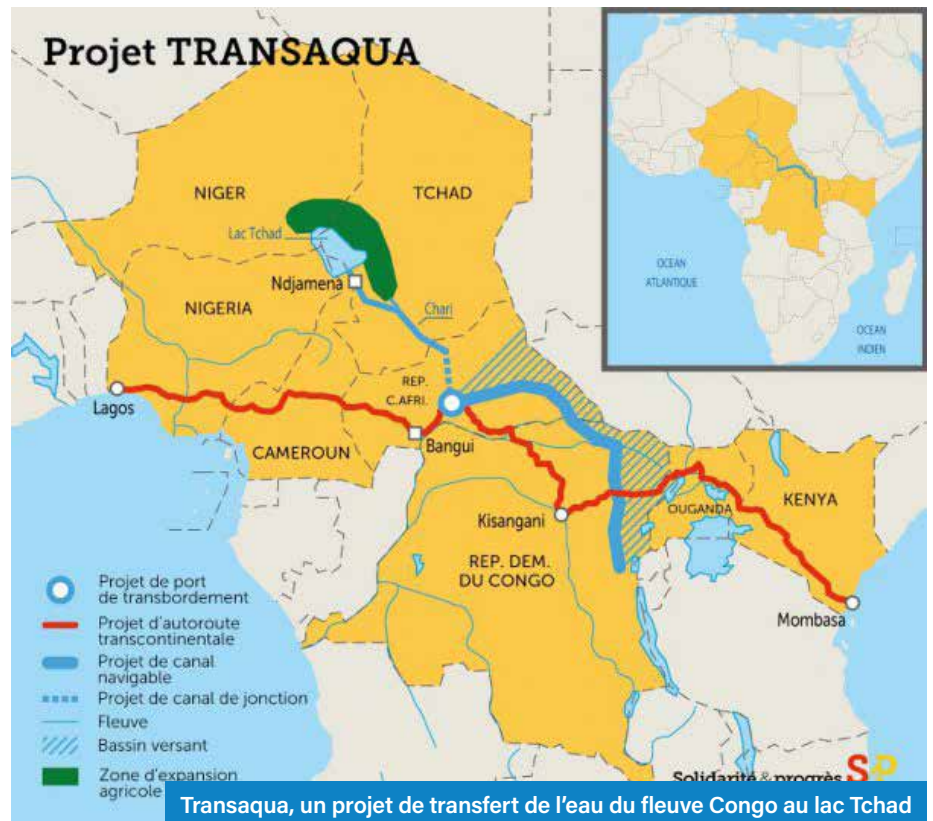
de son autorité. Il relève aussi son rôle comme dirigeant laïc de l'Eglise Catholique de Lubumbashi, le tout s'appuyant sur une remarquable sobriété de vie et sur des valeurs personnelles fondamentales. »

L'invité lui-même énonce ensuite les principes qui sont à la base de son action : faire les choses différemment, sortir des habitudes ambiantes du milieu universitaire, bref innover. Oui, il faut oser créer du neuf, persévérer, explique-t-il, tout en respectant les exigences de rigueur et de qualité propres aux milieux académiques. Pour ce faire, il a surtout fallu faire preuve d'audace et de créativité. A titre d'exemple, il commente certaines des innovations qui sont implantées dans le cadre de Nouveaux Horizons, telle la création d'une Faculté des Sciences des aliments et de l'environnement. Exemple concret de cet esprit d'innovation : la mise en place d'une « mini brasserie » produisant une bière locale (Horiz). Ce fut le cas également en matière de génie civil mais aussi en matière de construction, avec le lancement d'une Ecole supérieure d'Architecture. Cette dernière a entrepris, entre autres, de promouvoir des innovations en matière d'habitat au niveau rural. Autant d'engagements qui tranchent avec une description trop souvent en demi-teinte quand on évoque le développement du Congo.

Dans le débat qui suit l'exposé du prof. Takizala, il est question de la culture du manioc en Amérique du Sud, comparaison abordée par Marc Georges qui revient d'un voyage dans cette partie du monde.

Bruno Lapika souligne l'importance des questions culturelles et économiques; il insiste sur l'importance de la culture du manioc, tant au plan national qu'à l'échelon international et rappelle à ce propos l'existence au sein de l'Université de Kinshasa d'un laboratoire réputé qui consacre ses efforts à la recherche quant aux multiples utilisations du manioc.

Dans la foulée, le prof. Takizala s'engage à rédiger un article sur l'origine du manioc.



Raoul Donge met l'occasion à profit pour dire son étonnement devant la prolifération des établissements d'enseignement supérieur, au contraire des écoles primaires plutôt délabrées, et plaide pour une mobilisation d'urgence dans le but d'accroître la fréquentation de l'école primaire et de renforcer sa qualité. Cette analyse est partagée par le prof. Takizala.

325 (18 participants)

Avant d'entrer dans le vif du débat, Etienne Loeckx communique le programme des Mardis pour les mois à venir, lesquels feront l'objet de l'invitation personnalisée habituelle, et que la revue ne manquera pas de préciser et commenter.

Félix Kaputu et Marc Georges lancent alors le débat consacré à la colonisation des esprits, impliquant une tentative de comparaison entre les E.-U. et l'Amérique du Sud, de même qu'entre l'Afrique et l'Europe.

S'agissant plus particulièrement de l'Afrique, c'est sur son avenir que porte le débat, au regard des acteurs comme la Chine et la Russie.

La relation entre l'Afrique et l'Europe par exemple s'en trouvera inévitablement modifiée. Le rejet de la prédominance française est manifeste. Françoise Moehler qui revient du Sénégal ne manque pas de le confirmer.

Se pose alors la question des deux CFA qui lient l'Afrique francophone à la France. Raoul Donge apporte quelques précisions sur ce mécanisme financier.

Un article de sa part sur la question sera le bienvenu.

Marc Georges souligne une fois de plus l'importance de l'information préalable sur les sujets abordés en Forum et la nécessité de leur annonce dans un délai qui permet aux débatteurs de s'y préparer.

Le Pr Ezekiel Kasongo-Numbi, Dr en sciences, spécialisé en hydrogéologie, professeur à l'université de Lubumbashi, puis de Kinshasa, ancien ministre de la Santé publique et de la Famille, ainsi qu'ancien député national. Son exposé porte sur le projet de transfert d'eau du bassin du Congo vers le bassin du lac Tchad.

Trois points importants sont à garder à l'esprit : le barrage de Palombo constituerait le lac de retenue à partir duquel les eaux seraient pompées vers le lac Tchad ; l'électricité produite alimenterait 3 pays ; la navigabilité sur le fleuve Oubangui, actuellement devenue très restreinte, s'en trouverait nettement améliorée. Mais la RDC s'oppose à ce projet pour diverses raisons d'ordre sécuritaire, raisons que l'orateur ne partage pas.

L'exposé est remarquable et ne manque pas de susciter des questions.

Pour clôturer, Thierry Claeys Bouuaert, qui revient d'un voyage à Kinshasa, s'engage à dresser un bilan complet de la mission d'entreprises multisectorielle à laquelle il a participé. En attendant il en montre quelques illustrations sous forme de photos.

Lors du tour de table virtuel, Félix Kaputu propose déjà quelques thèmes, en réponse à la demande du président du Forum : la colonisation, l'authenticité, la tolérance religieuse, l'avenir des relations Afrique-Europe.

326 (23 participants)

En lever de rideau, Renier Nijskens commente l'échange qu'il a eu avec le Fondation Roi Baudouin, au titre de président de l'URBA, sur le cours d'histoire de la colonisation belge en Afrique centrale, tel que concocté par un panel d'experts sous l'autorité de la Fondation. La conclusion de l'entretien est que l'écoute était bonne mais que les arguments n'ont pas eu les effets escomptés. La question se pose de la suite à réserver à cette entrevue plutôt négative : repartir à la charge, impliquer la presse ou autre démarche. La réponse du groupe est négative pour la presse, mais favorable à un recours aux historiens et académiciens congolais.

Le débat proprement dit, porte sur la délicate question des relations entre les Luba du Kasai et les Katangais, montrant ces derniers temps quelques signes d'inquiétude. En clair le vivre ensemble se trouve menacé dans cette partie du Congo.

Le prof. Fernand Numbi Kanyepa et l'artiste Pie Tshibanda mènent le débat, placé sous la modération du prof. Félix Kaputu. Le prof. Numbi brosse à grand traits l'origine des problèmes identitaires au Katanga plus particulièrement à Lubumbashi: création de l'UMHK en 1906, manque d'intégration des travailleurs métallurgiques traditionnels, appel à une main d'œuvre extérieure, lutte contre les tendances indépendantistes du Katanga sous Mobutu... Selon l'intervenant seule la stricte application de la loi peut désamorcer le conflit.

L'artiste Pie Tshibanda, en chantre de la paix, comprend les facteurs qui ont conduit au brassage des populations. L'exode massif des Kasaïens pose cependant la question de savoir pourquoi l'attractivité du Katanga n'a pas été contrecarrée par un développement similaire du Kasai, point de vue partagé par Myriam Mabonzo. Il a été longtemps interdit de construire des maisons au Kasai par exemple.

Quel que soit le passé, l'avenir passera nécessairement par la négociation, comme le souligne Odon Mandjwandju Mabele.

327 (25 participants)

Innovation qui a des chances de devenir la règle et qui a l'avantage de placer le débat sous l'autorité d'un tandem belgo-congolais, la séance est présidée par Marc Georges et modérée par Félix Kaputu.

Parmi les cinq invités, à savoir A. Kaniki Tshamala, J. Kasereka, A. de Bus de Warnaffe, G. Van Goethem et A. Chevalier, deux vont assurer plus particulièrement la parole.

1. Le Pr Arthur Kaniki Tshamala présente aux participants le Centre africain d'excellence (CAE) créé en avril 2022 à Lubumbashi pour promouvoir l'industrie des batteries en RDC, en valorisant de la sorte l'expertise congolaise et les matières premières disponibles au Congo, tout en stimulant le commerce extérieur du pays.

Diverses questions sont posées : sur la technologie la mieux adaptée au climat africain (G. Van Goethem) – le sodium plutôt que le lithium; sur l'impact environnemental (R. Donge); sur la prolifération de batteries dans le commerce (O. Mabele), à quoi l'orateur oppose la haute technologie de la batterie envisagée par le CAE; sur la concurrence des grands producteurs dans le monde (T. Claeys Bouuaert), ce à quoi l'orateur répond que plusieurs contacts ont été pris au niveau universitaire. Le Pr Kaniki est fortement soutenu par Jonathan Kasereka s'exprimant au nom des politiques.

2 Le conseiller à la commune d'Etterbeek, André du Bus de Warnaffe, qui salue au passage André Filée, évoque le grand nombre de signes de la colonisation présents dans sa commune. Il est donc parfaitement informé des initiatives prises, surtout depuis 2010, pour conscientiser la population ▶





Sciensano - CAPA © F. Hessel



21.04.22 Golf de la Bawette, dans la foulée de l'AG © F. Hessel

aux enjeux de la décolonisation. Il est lui-même un partisan de la contextualisation, et cite dans cette perspective les balades pédagogiques à Etterbeek.

Etienne Loeckx profite du débat pour saluer la présence d'Alexandre Chevalier, président d'ICOM/Belgique/Wallonie-Bruxelles membre de l'International Council of Museums, à qui la problématique ne peut échapper.

328 (1^{re} tentative d'une participation en virtuel et en présentiel (au troisième étage de SCIENSANO - CAPA)

L'opération fut largement empirique, et le programme ne fut qu'imparfaitement réalisé (analyse de la plainte de M. Jean-Luc Robert au MRAC relative au contenu de la promenade décolonisatrice du 26.4.22 à Etterbeek et partant à la sélection des guides), les techniciens de MDC devant encore ajuster

le modus operandi. Mais l'exercice a prouvé que le mode virtuel-présentiel est parfaitement maîtrisable. La preuve a été faite qu'à l'avenir, quand la technique sera parfaitement au point, il sera possible de continuer à profiter des apports de tous les participants, aussi bien présents qu'éloignés, ce qui est le souhait de tous, même si le déjeuner fraternel n'est réservé qu'aux présents, physiquement.

3 ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA s'est réuni à trois reprises pendant le trimestre, le 17 mars et les 1^{er} & 21 avril 2022

Session du 17.03.22 : points principaux

- survol des activités : comptabilité, revue (dont la spéciale 20^e), Forum et Mardis
- préparation de l'AG programmée le 21.4.22
- audition au parlement du 21 février : les conséquents
- dossier Métis
- festivités du jubilé des 20 ans, en lien avec la visite du roi des

Tshokwe

- médiatisation : site, Facebook (y compris la formation par Idealogy)

Session du 01.04.22 : points principaux

- progrès dans la préparation de l'AG : examen des retards dans le paiement de la cotisation, du remplacement du vérificateur des comptes démissionnaire
- examen des candidatures à un poste d'administrateur de la part de Raoul Donge (à agréer préalablement comme membre effectif) et de Jean-Paul Rousseau

- exposé de Thierry Claeys Bouuaert sur les contacts fructueux qu'il a eus à Kinshasa, de même que sur les retours positifs reçus à la suite de son audition au parlement
- information donnée par Félix Kaputu sur la visite du roi des Tshokwe, attendue fin-mai-début juin.

Session du 21.04.22, dans la foulée de l'AG

Formalisation des décisions prises par l'AG.

4 ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vu que le procès-verbal d'une assemblée générale ne peut être entériné que lors de la session qui suit, en principe en 2023, il n'est pas inutile de brosser déjà à grands traits les points qui ont constitué son ordre du jour en 2022 :

- lecture par le président du rapport du CA pour 2021, comprenant

toutes les données inhérentes à la gestion de l'exercice 2021

- approbation des comptes de l'exercice, acceptation du rapport des vérificateurs
- approbation du budget et du programme pour 2022
- quitus donné aux administrateurs et aux vérificateurs
- agrément du conseil d'administra-

tion pour l'exercice 2022: renouvellement du mandat d'Etienne Loeckx, nomination de deux nouveaux administrateurs, à savoir R. Donge et J.-P. Rousseau

- agrément du nouveau vérificateur des comptes en la personne de Bertrand de Cordier

5 ECHOS DU PROGRAMME TRIMESTRIEL

Le Programme trimestriel a repris sa place en page 3.



EEN IJSLANDER AAN DE EVENAAR: TONY JONSSON

Tony Jonsson (1921-2001) was de enige IJslander die tijdens de tweede wereldoorlog als oorlogspiloot met de Royal Air Force meegestreden heeft (met acht overwinningen op zijn actief). Eén karaktertrek van deze man valt in elk geval in het oog: hij had helemaal geen aanleg voor een sedentair bestaan! Na de oorlog bleef hij werkzaam in de luchtvaart (Groenland, Biafra, Congo, enz.) en later doorheen heel de wereld, ditmaal rekening van het bedrijf Cargolux uit Luxemburg. Na zijn pensionering heeft hij zijn herinneringen te boek gesteld in een boeiend werk: *Lucky n° 13 – The eventful life of a pilot* (uitgegeven door Cargolux, Luxemburg).

DOOR GUIDO BOSTEELS

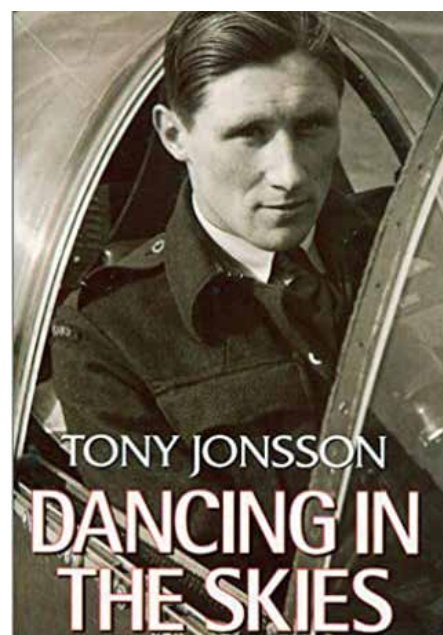
Wat ons in dat boek natuurlijk direct aanbelangt is de herinnering die deze auteur bewaard heeft aan de jaren die hij in Belgisch-Congo doorgebracht heeft. Men vindt er een beschrijving door een onbevangen geest van zijn verblijf in een "modelkolonie" waarvoor hij zijn lof niet onder stoelen of banken steekt. Toen hij er 25 jaar later terugkeerde, viel hem dat zwaar te moede. "Ik kreeg tranen van weemoed in de ogen bij het zien van het verval en de verloederding van Leopoldstad, die ooit een prachtige stad was geweest. Deze mooie en vredzame dame, die ons zo dierbaar was, toonde nu tekenen van verrotting. Binnen de kortste tijd was het een monster geworden."

Jonsson weet ook een en ander te vertellen over Patrice Lumumba. Kort voor de onafhankelijkheid had Patrice, jawel, een DC3 gehuurd om een verkiezingstournee doorheen Congo te maken. Jonsson was de boordcommandant. Over Lumumba zegt hij: "He had a great personal charm but he was also a charlatan".

In het vliegtuig werkte Lumumba aan zijn toespraken. Maar hij vond toch tijd om geregeld Jonsson te gaan vinden in de cockpit om een praatje te slaan, in het Engels, een taal waarmee onze Patrice behoorlijk overweg bleek te kunnen. Jonsson heeft de opruiende toespraken gereconstitueerd die Lumumba bij elke tussenstop voor enthousiaste menigten ten beste gaf:

"Broeders en zusters! Jullie weten allemaal dat de blanken in ons land veel rijker zijn dan de zwarten. Waarom? Dat is omdat wij als slaven voor hen werken en zij de vruchten van ons slavenwerk op zak steken. De blanken wonen in mooie villa's en wij wonen in hutten. De blanken rijden in luxueuze auto's terwijl wij al blij mogen zijn als wij ons een fiets kunnen permitteren. Wij moeten dat allemaal veranderen en dat zullen wij doen als ik aan de macht gekomen zal zijn! Wij moeten ons van de blanken ontdoen opdat zij ons niet langer bestelen! Dan zullen wij in die villa's kunnen wonen zoals zij. Goud en diamant worden uit onze bodem gehaald. Die rijkdommen worden door de blanken gestolen en naar het buitenland verzonden. Wanneer wij op de stroom varen met de raderboten moeten wij betalen en waar gaat dat geld naartoe? Ja, in de zakken van de blanken. Wanneer wij met de trein reizen, moeten wij betalen. En waar gaat het geld naartoe? Ja, jullie kennen het antwoord, recht in de zakken van de blanken. Maar dat gaat veranderen. Mijn partij gaat een grote overwinning behalen bij de verkiezingen en de macht in handen nemen om het land te besturen. Die blanke dieven zullen eruit gegooid worden en dan, broeders en zusters, zullen jullie kunnen reizen zoveel het u lust –en gratis!"

Jonsson citeert ook een sprekend voorbeeld van politieke onvolwassenheid. Bij een tussenstop vroeg hem een luchthavenbediende of het waar was



dat de "onafhankelijkheid" per Boeing 707 zou arriveren, een nieuw vliegtuigtype dat rond die tijd in gebruik was genomen. De man, die toch een vorming gekregen had, beeldde zich in dat die onafhankelijkheid als een postpakket in Congo afgeleverd zou worden.

Na meegewerkt te hebben aan de evacuatie van vluchtelingen, besloot onze piloot Congo te verlaten, niet zonder wederzijds ontroerd afscheid te hebben genomen van zijn trouwe bedienden.

Het boek van Jonsson is natuurlijk geen wetenschappelijke analyse van de gebeurtenissen maar het brengt ons het getuigenis van een onbevooroordeeld buitenlander die vanwege zijn beroep gewoon is om de meest verscheiden toestanden over de wereld heen concreet en accuraat te beoordelen. ■



CONTACTS

AMICALE SPADOISE

DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°158

Président :

Fernand Hessel

Vice-présidente :

Marie-Rose Utamuliza

Trésorier :

Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9
4900 Spa
Tél. 087 56 07 45
& 0477 75 61 49
Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau :

Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94 / 02
345 88 60

Vérificateur des comptes :

À désigner

Autres membres :

Emile Beuken

Rédacteur de la revue

Contacts :

Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 / 087
77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :

ASAOM
Vieux château
rue François Michoel,
N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres

au 31.12.21 : 83

Président

d'honneur :

André Voisin

Membres d'honneur au

30.03.2022 :

Jean-Jacques Bourge,
Odette Craenen-Hessel,
André Franck-Langenus,
Jean-Pierre Lahaye,
Hugo et Manja
Gevaerts-Scheuermann,
Thérèse Schram-Hessel ;
La Pitchounette
(Serge et Isabelle) à Tiège

Compte :

BE90 0680 7764 9032

Textes et photos de
Fernand Hessel, sauf
indication contraire

RETOUR A LA BONNE TRADITION

Le premier trimestre de 2022 fut à ce point éprouvant que dans la revue la rubrique Nécrologie prit toute la place. Et, circonstance aggravante pour la pérennité de l'amicale, la mort faucha parmi les plus anciens, tout logiquement il est vrai. Semblables à des peaux de chagrin, nos cercles perdent leur mémoire vive, à un moment où notre passé colonial reçoit le plus de coups. La présente revue en témoigne à plusieurs endroits. Cela dit, le Conseil n'a pas chômé, même si le moral en a pris un coup, surtout que tous les cercles à travers le pays accusent des signes de découragement, à la suite plus que certainement du départ des aînés. La revue tire encore à plus de 1000 exemplaires par trimestre, mais si l'érosion se poursuit l'heure viendra où il faudra réduire la voilure. Mais, signe encourageant, l'on voit croître l'adhésion d'Africains de souche, attendus depuis les indépendances. Et ce n'est pas faire preuve de prétention mal placée, Mémoires du Congo asbl (MDC), qui fut conçu à l'époque de sa fondation en 2002 comme une tentative de sauver la mémoire de l'époque coloniale, apparaît de plus en plus investi d'un rôle de rassembleur, en synergie avec URBA. Le dernier carré en quelque sorte, mais un carré qui s'ouvre de plus en plus à l'avenir. Dans cette perspective, le nom que l'association s'est donné avait quelque chose de prémonitoire. La réunion du conseil d'administration du 17 février 2022 a permis d'établir que les finances sont saines (l'avoir à la banque s'élève à plus de 3000 €, ce que l'on peut considérer comme un

résultat appréciable, surtout qu'il y a quelques années de cela, le compte était en passe de virer au rouge). Pour ce qui est du programme de 2022, il est semblable à celui pratiqué depuis des années, à savoir quatre manifestations principales : AG-moambe en janvier, déjeuner de printemps, journée de l'amitié en juin et déjeuner d'automne, les deux déjeuners en partenariat avec l'association liégeoise. Vu les retards accumulés pour cause de COVID, le Conseil décide de tenir l'AG en lever de rideau du déjeuner de printemps, prévu en avril. Pour le reste la cotisation est maintenue à 25€ par an, à l'identique de celle des membres sympathisants de MDC, bien qu'il ne soit pas exclu que la cotisation n'augmente l'an prochain pour cause de diminution de l'effectif. Le coût de la revue, avec ses 68 pages, sur papier glacé, en couleurs, pourrait s'avérer trop onéreux, si les donateurs ne suivent plus. L'association est maintenue dans le giron de l'URBA (ex-UROME) (50 € par an), plus apte à assurer le respect de la mémoire coloniale de la Belgique, avec toutes les nuances qui s'imposent. Elle poursuit également ses démarches auprès du Centre culturel de Spa pour continuer à émarger à la liste des bénéficiaires d'un appui financier, de l'ordre de 250 € par an ces dernières années. Le lecteur trouvera le compte-rendu du déjeuner de printemps de 2022 à la page suivante, lequel paraît également tel quel dans le Tam-Tam de l'ARAAOM. Cette année, pour cause de pandémie, il a fallu combiner AG et déjeuner de printemps. Les administrateurs

se sont engagés à redoubler d'effort pour que leur association spadoise ne suive pas le chemin des associations en voie de disparition, comme celle de Verviers (RAAAV) il y a déjà plus d'un lustre, comme celle de Mons il y a une paire d'années (SIMBA). A contrario il y a aussi les cercles qui reprennent vigueur, comme le cercle arlonais (RCLAGL), et les membres africains en leur sein se font plus nombreux de-ci de-là, comme à MDC. L'histoire commune enfin est en train de prendre forme. La recherche de nouveaux membres s'impose tous azimuts. L'ASAOM est de toute évidence l'association la plus nationale au vu de l'origine géographique de ses membres (Spa reste une place phare au plan de son rayonnement national). Et l'insistance pour que les membres effectifs payent leur cotisation dans les délais ne se relâche en aucune façon. Que tous trouvent ici les remerciements qui leur reviennent.

MAUVAISE NOUVELLE

Avec l'accord de son épouse, nous portons à la connaissance de nos membres que notre vaillant comptable, Reinaldo de Oliveira, a été victime d'un AVC, heureusement relativement limité. Il a été secouru sans délai, grâce à la vigilance de sa femme. Pour l'heure il est en revalidation à Liège, car la parole laisse encore à désirer. Il va sans dire que nous formons pour Reinaldo le vœu d'un prompt et parfait rétablissement. Nous suivons l'évolution de son état de santé et ne manquerons pas d'informer les membres. ■

LE PRINTEMPS PLEIN LES ASSIETTES

Comme à l'accoutumée pour les déjeuners de printemps et d'automne, organisés en partenariat avec l'ARAAOM, rendez-vous fut pris le 10 avril 2022 à la Pitchounette à Tiège, membre d'honneur de l'ASAOM, pour notre déjeuner de printemps. Comme toujours table et service furent excellents. L'ARAAOM avait fait le déplacement en nombre, ce qui ne peut que consolider la mémoire africaine de la province; et devrait servir d'exemple pour le reste du pays. Les fidèles parmi les fidèles étaient de la partie : la présidente Odette François-Evrard, la trésorière Odette Vieilvoye, le rédacteur en chef de la revue Tam-Tam, Louis Despas, jamais sans sa femme, et Ninette Cogniaux de toutes les sorties, pour ne citer que les plus assidus. Il nous faut faire ici mention spéciale de la présence dans la délégation liégeoise d'Andrée, la veuve d'Albert, escortée par sa fille Chantal accompagnée de son ami Michel. On sait que quand les Liégeois sont là, la fête n'est jamais loin. Bref, ce fut le printemps dans les assiettes comme dans les têtes. Ceci est du reste une évidence dans nos cercles tant les anciens d'Afrique prennent plaisir à se retrouver et à se souvenir, par une sorte de magie inhérente à l'aventure partagée sous les tropiques. Il avait été programmé que le premier déjeuner de l'année serait précédé de l'assemblée générale de l'ASAOM, les hôtes étant le plus souvent les mêmes à quelques unités près. Mais si le COVID avait enfin lâché prise, le hasard de l'agenda du comptable de l'ASAOM, retenu en France, fit qu'il fallut une nouvelle fois ajourner la partie AG. Dans la précipitation, le président de l'ASAOM avait oublié d'en aviser tous les participants si bien qu'il fut tenu de présenter ses excuses à ceux qui étaient venus bien avant l'heure de l'apéritif. Comme l'argent est le nerf de la guerre, surtout en cette période d'inflation continue, il fut tout de même communiqué à table que l'avoir de l'ASAOM dépasse maintenant les 3000 €, question de rassurer les membres sur la viabilité du cercle. Ce fut surtout la première bonne occasion de faire adouber la nouvelle vice-présidente de l'ASAOM, en la personne de Marie-Rose Utamuliza, choisie par son prédécesseur lui-même, José Welter, peu de temps avant de

nous quitter, le 6 février 2022, comme par une sorte de pressentiment. Une passation de pouvoir symbolique se fit entre Nelly Bultot, l'amie de José ces dernières années, et Marie-Rose (voir la troisième photo). Bien au-delà du plaisir de la table et du caractère festif des retrouvailles, la rencontre fut introduite par une brève adresse de la part des présidents de cercle présents. La première à prendre la parole fut Marie-Rose, sous le regard attentif de son mari, Emile Beuken, adoubé à son tour comme administrateur. Sans l'avoir voulu Marie-Rose est une des premières Africaines de souche à prendre place dans la direction d'un cercle d'anciens coloniaux. Plaidant pour la paix et l'amitié entre Belges et Africains, liés par une histoire plus que centenaire, elle sut mettre un baume bienfaisant sur les consciences trop souvent meurtries ces derniers temps par les tenants de la 'cancel culture' et du 'woke', deux nouveaux pouvoirs qui n'ont cessé de détruire les liens que plus de cent ans d'histoire commune ont tissés, même si certains le furent dans la douleur. Le passé est le passé; à ce titre il est l'apanage des historiens. Ce qui compte dorénavant c'est l'avenir de chaque peuple souverain. Les femmes présidentes adressèrent ensuite le salut fraternel des membres de leur cercle respectif : Cécile Ilunga pour l'URCB, Odette François-Evrard pour l'ARAAOM et Françoise Moehler pour NIAMBO. Roland Kirsch clôtura la partie officielle de la rencontre, en présentant le RCLAGL auquel il a su donner un nouveau souffle de vie. Vint ensuite le temps des plaisirs ordinaires, celui que l'on puise dans l'assiette et dans le verre, celui qui nous vient de l'évocation de notre passé commun. Et il nous faut croire que le plaisir était exceptionnel, car les derniers convives quittèrent la table bien au-delà de l'heure habituelle. Quand un ancien escamote sa sieste, c'est que le plaisir l'emporte sur l'habitude. ■





NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes



N°190

Président :
Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59
ou 0489 417 905
freddy.bonmariage@gmx.com

Vice-président :
Guy Jacques de Dixmude

Secrétaire & Trésorier :
Herman Rapier,
rue Commanster, 6,
6690 Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

**Porte-drapeau
& fête :**

Autres membres :
Henri Bodenhorst,
Fernand Hessel

**Siège social de
l'association :**
Grande Hoursinne, 36,
6997 Érezée

**Rédacteur de la revue
Nyota :**
fernandhessel@hotmail.com

**Nombre de membres au
31.12.21 :** 42

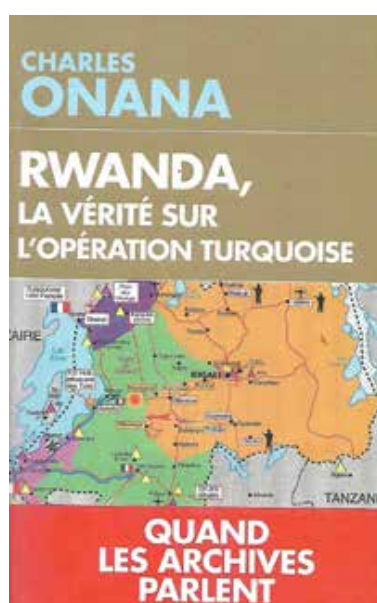
Compte :
BE35 0016 6073 1037

COMPRENDRE LE DOSSIER RWANDA

Pour nous informer, il y a tout un travail pour lequel l'honnêteté, l'indépendance d'esprit, et même le courage, sont les valeurs indispensables, que doivent partager également les journalistes et les historiens.

S'il est un dossier qui devrait particulièrement bénéficier d'une telle disposition, surtout qu'il fait partie de l'histoire actuelle, c'est le dossier Rwanda.

PAR FREDDY BONMARIAGE



Dans la difficile compréhension du dossier du Rwanda, il existe de nombreux ouvrages à consulter.

En voici quelques-uns : *La France au cœur du génocide des Tutsi* de Jacques Morel – ouvrage de 1600 pages ; *La Nuit rwandaise n°2* - 7 avril 2008, essai de Jean Gouteux publié en 2002 – 416 pages ; *Histoire d'un génocide, Rwanda* de Colette Braeckman, - Fayard, 26 octobre 1994.

Et aussi l'ouvrage recommandé dans le numéro 56 de décembre 2020 : *Rwanda, la vérité sur l'opération turquoise*. Quand les archives parlent. Charles Onana, Éditions de l'Artilleur, 2019, Paris.

En sus de cela, il est peut-être intéressant de mentionner, ici, simplement et pêle-mêle, quelques faits récents relevés dans la presse. On constatera la grande confusion, les intérêts secrets, les démarches officielles et officieuses. Cela dans quatre directions : 1 Les relations France-Rwanda, 2 L'intervention de la justice, 3 Les réactions d'un journaliste-écrivain hors du commun, 4 Les relations Belgique-Rwanda. Et pour finir un ouvrage de synthèse : 5 *Rwanda, l'éloge du sang*

1. LES RELATIONS FRANCE-RWANDA

Voici une déclaration très récente du président Emmanuel Macron donnée au Mémorial de Kigali, vingt-sept ans après le génocide de 1994.

Je viens reconnaître nos responsabilités dans le génocide des Tutsi... La France a un rôle, une histoire et une responsabilité politique au Rwanda, elle est restée de fait aux côtés d'un régime génocidaire mais n'a pas été complice. (Le Monde, publié le 27 mai 2021 - <https://www.lemonde.fr/afrique>)

Pour concrétiser cette normalisation, Emmanuel Macron a ensuite annoncé la nomination prochaine d'un ambassadeur

français au Rwanda, où le poste est vacant depuis 2015 en raison des tensions entre les deux pays.

Que pense une autre presse à ce sujet ? Voici la réaction de Gustave Mbonyumutwa le 2 juin 2021 dans Jambonews. *La première chose qu'il faut retenir du rapprochement entre Emmanuel Macron et Paul Kagame, c'est que les accusations de génocide peuvent se négocier...* (Jambo asbl est une association de défense des droits de l'homme de droit belge créée le 11 janvier 2008 par des jeunes d'origine rwandaise vivant en exil.)

Il faut se rappeler que le 24 novembre 2006 le Rwanda de Kagame avait rompu ses relations diplomatiques avec la France et donné 24 heures à l'ambassadeur français pour quitter le pays, après la signature de neuf mandats d'arrêt internationaux contre des proches du président rwandais, Paul Kagame.

En effet le juge français Jean-Louis Bruguière avait lancé, le mercredi 22 novembre, des mandats d'arrêt pour « assassinats » ou « complicité d'assassinats » contre neuf proches de Kagame. Il les soupçonne d'être impliqués dans l'attentat perpétré le 6 avril 1994 contre l'avion du président Habyarimana, dont la mort avait marqué le début du génocide

rwandais. Le magistrat français a également recommandé des poursuites contre Kagame devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda, pour sa « participation présumée » à cet attentat. (Le Monde avec AFP et Reuters; publié le 24 novembre 2006)

Cet épisode se termine en décembre 2018, lorsque les magistrats français ayant repris le dossier estiment, dans leur ordonnance de non-lieu, ne pas disposer d'éléments probants pour renvoyer devant la cour d'assises les neuf Rwandais mis en cause par leurs prédécesseurs. (Jeune Afrique. 26 juillet 2019 Mehdi Ba et Romain Gras)

Le 5 avril 2019, le président Emmanuel Macron adresse une lettre de mission à l'historien français Vincent Duclert, président de la commission chargée de faire la lumière sur le rôle de Paris durant le génocide au Rwanda.

Conformément à l'engagement que j'avais pris le 24 mai 2018, lors de ma rencontre avec le président Paul Kagame à Paris, je tiens à ce que le génocide des Tutsis prenne toute sa place dans notre mémoire collective. (<https://www.vie-publique.fr/sites/>)

En conclusion de sa mission, Vincent Duclert a rédigé un rapport établissant clairement le rôle central de François Mitterrand et les responsabilités politiques et militaires françaises. La France est demeurée aveugle face à la préparation du génocide des Tutsi du Rwanda... Mais rien ne vient démontrer que Paris s'est rendu complice du

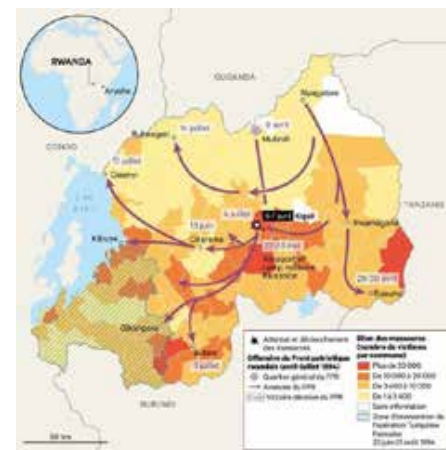
génocide qui a fait au moins 800.000 morts selon l'ONU. (Le Soir 27 et 28 mars 2021)

Une conclusion est donnée par Radio France International Afrique qui annonce le 2 septembre 2019 le réchauffement des relations entre la France et le Rwanda. Le rapprochement se poursuit entre Paris et Kigali. Mais on ne peut qu'être surpris par des déclarations des anciens présidents. Dont Nicolas Sarkozy qui avait reconnu de graves erreurs d'appréciation dans les relations avec le Rwanda en 1994. (L'Express, 28 novembre 2001). Et ce souvenir désolant de Pierre Péan : Savez-vous que les Tutsis massacrent aussi ? m'avait dit François Mitterrand le 1^{er} juillet 1994. (Le Point, 5 juillet 2018 <https://www.lepoint.fr/Justice>)

2. L'INTERVENTION DE LA JUSTICE

C'est dans cet article (Le Point, 5 juillet 2018) que le journaliste dénonçait le rôle d'ONG et de médias dans l'affaire du prêtre rwandais, Wenceslas Munyeshaka, accusé d'être impliqué dans le génocide de 1994 et qui venait d'être innocenté par la justice française. Il faut savoir que pendant ces vingt-trois ans, ce père a été emprisonné à trois reprises, insulté, harcelé, persécuté. Il a dû supporter les accusations sur les chefs de génocide, de torture, de mauvais traitements et d'actes inhumains et dégradants.

Mardi 30 mars 2021, France 24. (<https://www.france24.com/fr/info-en-continuu/20210330>)



La cour pénale internationale (CPI) a confirmé en appel la condamnation à 30 ans de prison contre l'ex-chef de guerre Bosco Ntaganda pour des crimes de guerre et contre l'humanité commis en RDC au début des années 2000, principalement en Ituri, région riche en minéraux, où selon des ONG, plus de 60.000 personnes ont perdu la vie depuis le début en 1999.

Quel rapport avec le Rwanda de 1994 ? C'est que Bosco Ntaganda, surnommé Terminator, est né au Rwanda d'une famille Tutsi et avant de devenir général FARDC il a été combattant rwandais de l'APR, Armée Patriotique Rwandaise, l'armée nationale du Rwanda, à l'origine connue sous le nom de Forces armées rwandaises (FAR), et qui est la branche militaire du Front Patriotique Rwandais (FPR), armée de Kagame, créé dans la clandestinité et qui prit le contrôle du pays d'avril à juillet 1994 - avant le génocide donc. ■

À suivre

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

La crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre en vigueur notre programme habituel, ces deux dernières années. C'est ainsi qu'à deux reprises il a fallu renoncer à une assemblée générale en règle. C'est pourquoi le CA, dans sa réunion du 23 mars 2022, a pris la décision d'organiser une assemblée générale extraordinaire, le 19 juin 2022, à l'occasion de la journée du Souvenir. A l'ordre du jour figurent:

→ l'hommage à ceux qui nous ont quittés pendant le COVID : Jacques

Choque, Marcel Calmant et Pierre Cremer ;

→ l'examen des finances et l'approbation du budget 2022 ;

→ la désignation d'un vérificateur des comptes pour 2022, en remplacement de Paul Chauveheid réputé démissionnaire ;

→ la reconstitution du conseil d'administration (reconduction, démissions, admission...) ;

→ la désignation d'un nouveau porte-drapeau, Denise Pirotte ayant renoncé à poursuivre cette tâche ;

→ le bilan général et les perspectives de l'association.

Autant de points qui seront traités dans le Nyota suivant (septembre), en même temps que le compte-rendu de l'hommage aux anciens, suivi de son habituel déjeuner aux Contes de Salme, programmés pour le 19 juin. ■

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS



N°23

Président :

Roland Kirsch

Vice-président :

Gérard Burnet

Secrétaire et responsable des Comptes :

Anne-Marie Paste-
leurs

Vérificatrice des comptes :

Marcelle
Charlier-Guillaume

Autres membres :

Jacqueline Roland,
Thérèse Vercouter

Editeur du Bulletin :

Roland Kirsch

Siège social :

RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou
063/221990 -
Mail : kirschrol@
yahoo.fr

Nombre de membres au

31.12.21 :
non communiqué

Présidente d'honneur :

Marcelle
Charlier-Guillaume

Compte :

BE07 0018 1911 5566

EUGÈNE JUNGERS GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CONGO 1947-1952

La famille JUNGERS est issue du village rural de Schweich, au Grand-Duché de Luxembourg ; ce petit pays voisin séparé de la Belgique en 1839. Une partie de cette lignée s'exile aux Etats-Unis, l'autre, en Belgique, à Messancy, à la fin du XIX^e siècle. Le père d'Eugène, Jean-Pierre, demande la naturalisation belge et entre dans la magistrature comme juge de paix en 1886, à Messancy, commune belge de l'extrême sud de la province de Luxembourg, frontalière du Grand-Duché.

Cet ascendant termine sa carrière comme conseiller à la Cour d'Appel de Liège, ville où il décède en 1920. Il a deux enfants, Julienne et Eugène ; ce dernier né à Messancy le 19 juillet 1888, entreprend, après des études secondaires à l'Athénée Royal d'Arlon et un doctorat en droit à l'Université de Liège, une brève carrière d'avocat en 1910.

PAR ROLAND KIRSCH - PHOTO R. KIRSCH



Eugène Jungers

Le Congo venant d'être cédé à l'Etat belge en 1908 par le Roi Léopold II, le gouvernement belge met en place une administration en Afrique en faisant appel à des jeunes fonctionnaires. Eugène Jungers est d'abord nommé magistrat suppléant à l'âge de 22 ans, le 27 avril 1911 à Boma - port à l'embouchure du fleuve Congo. Il y arrive, marié, accompagné de son épouse. En 1913, il est substitut du procureur du roi de cette ville, puis en 1917, pendant la première guerre mondiale, pro-

cureur du roi à Lusambo sur la rivière Sankuru ; en 1921, il est nommé juge du Tribunal de 1^{ère} instance de Stanleyville et en 1922 à Léopoldville.

Conseiller à la Cour d'Appel de cette principale ville en 1925, il est appelé à la présidence de cette même cour trois ans plus tard. Cette qualité de magistrat présidentiel enquêteur lui permet de se distinguer en 1931 pendant les troubles au Kwango (révolte et répression des Pende) en rendant justice aux droits respectifs de chaque partie belligérante.

Le 30 janvier 1932, le Roi Albert 1^{er} nomme Eugène Jungers, vice-gouverneur général du Congo et Gouverneur des territoires sous tutelle du Ruanda-Urundi, en raison de ses aptitudes démontrées d'administrateur pragmatique.

Au Ruanda-Urundi, Eugène Jungers comprend la nécessité qu'il y a de faire évoluer la classe dominée, celle

des Hutus, sans brusquer la susceptibilité et les droits ancestraux de la classe dominante, celle des Tutsis » (avis rendu le 15 décembre 1965 par M. Van den Abeele de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer). Le gouverneur Jungers tente alors de favoriser la prospérité du pays, pauvre en richesses minières, en développant l'agriculture pour les Hutus et l'élevage pour les Tutsis.

Poursuivant l'œuvre de son prédécesseur le gouverneur Charles Voisin, Eugène Jungers perfectionne la culture du café « arabica » avec les conseils de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo, en préconisant la culture en terrasses pour lutter contre l'érosion. Coopératives d'achat du café et usines de triage se multiplient d'une part, et la sélection du bétail d'élevage est privilégiée d'autre part.

Parallèlement, le parc naturel de l'Akagera, toujours en activité au Rwanda, est né en partie grâce à



Messancy Villa familiale

son initiative en 1934. Pendant quatorze ans, Eugène Jungers déploie au Ruan-da-Urundi ses vertus de chef et de pacificateur. A Bujumbura, au Burundi, une grand-place, pendant la tutelle belge, lui est d'ailleurs dédiée, devenue... place de l'Indépendance en 1962 !

Cette constance de vues l'a amené, au départ du gouverneur général du Congo, Pierre Ryckmans à lui succéder en juillet 1946, après avoir été désigné à cette haute fonction par le Prince-Régent Charles.

Eugène Jungers, malgré un physique peu intimidant, s'impose par son esprit de vivacité et de finesse. C'est une forte personnalité, un homme de caractère, critiqué par quelques rares coloniaux, mais respecté par tous. Ses décisions sont toujours basées sur une connaissance des faits, des gens, des choses. Ses mérites sont reconnus internationalement: il est honoré par l'Italie, par la France, la Grèce, le Luxembourg et le Portugal.

Devant l'œuvre sociale et économique à réaliser au Congo, il n'a pas eu peur de fixer la part de chacun ; pour les autochtones, la nécessité de la loi de l'effort et pour les Européens, la nécessité de la compréhension tolérante. En toute circonstance, la ligne de conduite du gouverneur Jungers a été de consi-

dérer l'intérêt du Congo à la lumière de sa longue expérience africaine. A l'adresse des Congolais il dit : «... Je ne serais pas resté parmi vous pendant trente-sept ans si je ne vous aimais pas ... » (1949) et à l'adresse des coloniaux : « ... La main tendue trop tard risque d'être refusée » (1951).

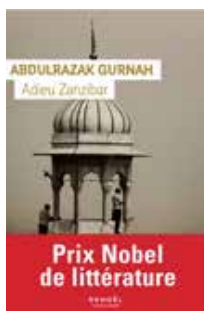
Au terme de son mandat de cinq ans (1952), Eugène Jungers est nommé président de l'Office des transports du Congo (OTRACO) ainsi qu'à la direction des Pêcheries maritimes du Congo. En novembre 1956, le Roi Baudouin I^{er} lui octroie un titre de noblesse en récompense de ses éminents services.

L'ancien gouverneur, après avoir acquis en 1951 la villa « Les Buttes » dans son village de Messancy à quelques pas de sa maison natale, entend y passer sa retraite. Il participe, ultime reconnaissance, à l'ouverture du pavillon du Congo à l'EXPO 1958 ; il décède à Bruxelles le 17 septembre de la même année. Il était le huitième gouverneur général du Congo.

Le 10 mai 2014, à Kinshasa, le premier ministre de la RDC, Matata Ponyo, inaugure le buste sculpté d'Eugène Jungers ainsi que ceux d'autres gouverneurs méritants, à la primature de la Gombe, rappel de gratitude locale pour l'œuvre belge réalisée au Congo. ■

NÉCROLOGIE

Le conseil d'administration a le pénible devoir de porter à la connaissance des membres le décès de Paul Gigot (Hollange, le 16 juillet 1942 – Saint-Hubert, le 17 mars 2022). Paul était un ancien enseignant de l'Institut technique de Ruwe à Kolwezi. En 1978, lors de l'invasion rebelle, il fut terriblement marqué par la perte de son collègue et ami, Henri Kruchten, qui occupait la maison voisine, sauvagement abattu sur le pas de sa porte. Le président Kirsch déposa une gerbe sur la tombe de ce dernier lors de son voyage au Katanga en 2016, geste auquel Paul et sa femme Annie furent très sensibles. Paul, comme le souligne la presse, a été sa vie durant au service des autres, de sa famille, de ses élèves d'Afrique et de Belgique, en homme de convictions, d'action, d'amour, de spiritualité et de partage. Le faire-part de sa mort cite ses amis de Kolwezi. Une croix katangaise fut placée sur son cercueil. Au nom des membres du cercle, le conseil adresse aux familles éprouvées ses condoléances émues.



Abdulrazak Gurnah, *Adieu Zanzibar*, Denoël, 2022
Broché ; 140 x 204 x 26 mm ; 368 pages ; traduit de l'anglais par Sylvette Gleise ; 22 € Prix Nobel de littérature 2021

1. Abdulrazak Gurnah (Zanzibar, 1944) a reçu en 2021 le prestigieux prix Nobel de littérature, créé en 1901 aux fins de récompenser une œuvre littéraire traversée par un puissant idéal. Il en est le 118^e lauréat dans l'ensemble et le cinquième pour le continent africain, après le Nigérian Wole Soyinka (1986), l'Égyptien Naguib Mahfouz (1988), la Sud-Africaine Nadine Gordimer (1991) et le Sud-Africain John Coetzee (2003). Déséquilibre certes par rapport à l'Europe, mais manifestation évidente de la volonté du Nobel d'universaliser ses encouragements et récompenses. Il écrit en anglais, bien que sa première langue fût le swahili, après avoir gagné l'Angleterre, au moment où Zanzibar est incorporé à la Tanzanie, où les Arabes ne sont pas particulièrement aimés. Il n'y retournera qu'en 1984 pour dire adieu à son père mourant. Son parcours explique son œuvre, tout entière consacrée aux problématiques de colonisation et de décolonisation. Écrits en anglais, ses livres ont été peu traduits. *Adieu Zanzibar* est une des rares traductions qui nous permet de nous familiariser avec l'auteur. Lors de sa première interview à la Fondation Nobel, le lauréat a appelé l'Europe à changer de point de vue sur la crise migratoire qui affecte le Monde, particulièrement l'Europe : « Beaucoup de ces gens viennent par nécessité et aussi franchement parce qu'ils ont quelque chose à donner. Ils ne viennent pas les mains vides. » Sa bonne dizaine de livres constitue un plaidoyer pour l'ouverture culturelle de l'Occident, particulièrement aux cultures africaines encore largement inconnues. Le livre conte l'histoire d'un muezzin, du nom d'Hassanali, confronté sur son chemin à un Anglais épuisé, avec lequel il finit par fraterniser, tant et si bien que l'Anglais tombe fou amoureux de la sœur du muezzin. De cette passion naîtra une fille, puis une petite-fille. De l'Afrique coloniale au Londres des sixties, c'est le drame du bannissement décrit avec maîtrise par l'auteur.

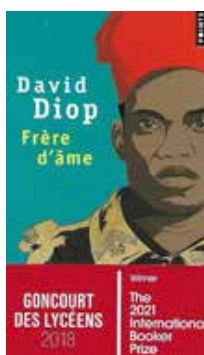
Fernand Hessel



Sarr, Mohamed Mbougar, *La plus secrète mémoire des hommes*, Édition Philippe Rey/Jimsaan, 2021 Broché ; 464 pages ; 145 x 220 x 30 mm ; 22 € Prix Goncourt 2021

2. A la réflexion, il faut bien que ce roman présente des qualités que les autres centaines de livres qui font la rentrée littéraire n'ont pas, sinon François Busnel de La Grande Librairie sur TF1 se serait abstenu de parler à son propos d'illumination de la rentrée 2021. Et moins encore il aurait mérité, amplement, le prestigieux prix Goncourt. Celui qui entre dans la lecture de ce quatrième opus de l'auteur sénégalais, deux des trois précédents ayant déjà obtenu un prix, se rend très vite compte qu'il est dans une littérature d'exception, celle qui s'interroge sur elle-même. L'intrigue est simple : un jeune écrivain sénégalais, du nom de Diégane, tente d'établir les tenants et les aboutissants du livre de son compatriote Elimane, paru en 1938 sous le titre de *Le labyrinthe de l'inhumain*, puis disparu des librairies. Livre à propos duquel à l'époque la critique oscillait entre pur plagiat et fantaisie sans nom. Tout l'intérêt de la quête de Diégane, bien au-delà de son grand talent à promener le lecteur, par le détour d'une multitude de récits, dans le monde de la littérature, pas seulement parisienne, est de plonger le lecteur dans un bain de multiculturalité, sans jamais le lasser, sans jamais le lâcher. Tout y passe : journaux publics et intimes, entretiens, courriels, critiques littéraires, traducteurs, éditeurs, gens de lettres, de philosophie, de religion, tout ce qui donne vie à l'univers de la littérature. Et à travers la littérature à l'essence même de l'humanité. Et surgit bien sûr la difficulté de comprendre une œuvre littéraire, parce qu'elle touche à l'âme de l'auteur et parce qu'elle implique une connaissance profonde de sa culture, parce qu'elle est la plus secrète mémoire des hommes. Un livre passionnant qui dévoile, un peu plus à chaque page, les difficultés essentielles et existentielles d'un écrivain africain en Europe. Roman revigorant qui hisse l'auteur bien au-dessus de la mêlée de l'immigration. Contribution fort habile à l'interpénétration heureuse des cultures du Monde.

Fernand Hessel



Diop, D., *Frère d'âme*, Seuil, 2018
Broché, 175 pp. ; 140 x 204 x 12 mm ; 17 € Prix Goncourt des lycéens 2018
Traduit en anglais sous le titre : *At night all blood is black*

3. David Diop (Sénégal, 1966 – maître de conférences à l'université de Pau) nous donne ici un roman incantatoire, sur le mode de certaines mélodies africaines, qui a le don d'envoûter le lecteur. Bien que l'histoire prenne racine dans une tranchée de la Grande Guerre (centième anniversaire oblige), ce n'est pas à proprement parler un roman de guerre, écrit dans le fracas des armes, mais une longue et terrible méditation sur ses effets. Il s'agit du second roman de Diop, après *L'attraction universelle*, paru en 2012 (*L'Harmattan*), qui conte l'aventure d'une délégation africaine embrigadée dans un cirque à Bordeaux. Le roman à sa manière met en cause la participation des 200.000 Africains que la France aligna face à son ennemi, parmi lesquels deux amis, Alfa Ndiaye et Mademba Diop, deux « plus que frères ». Tous n'étaient pas dupes ; et le propos du commandant Armand sonnait faux dans leur tête : « Vous les chocolats d'Afrique noire, vous êtes naturellement les plus courageux parmi les courageux. La France reconnaissante vous admire. » Preuve atroce qu'ils ne sont que chair à canon d'une guerre qui n'est pas celle de leur patrie, quand Alfa verra son frère Mademba s'effondrer ventre ouvert, il sera incapable de l'achever. Il en perdra la raison et sera évacué à l'arrière. Et dans la seconde partie du roman, revenant progressivement à la raison, il se souviendra de son passé en Afrique et des heures qui ont précédé le drame, et entamera sa résurrection. Roman intéressant à plus d'un égard, par la manière, mais aussi et surtout par l'occasion qu'il offre d'entrer dans la pensée profonde de l'homme africain, balancé dans une aventure qui n'est pas la sienne. Trois prix couronnent cette œuvre, qui s'inscrit dans la ligne de l'intégration africaine : le Goncourt des Lycéens, le International Booker Prize, sous la traduction de la poétesse anglaise Anna Moschovakis, et le prix suisse Ahmadou Kourouma.

Fernand Hessel



Cahiers africains, Collection, n°97
Conjonctures de l'Afrique centrale, coédité par le MRAC, le CREAC et L'Harmattan, 2021
Broché ; 155x274x24 mm ; 476 pp. ; 45 €

4. Dans l'excellente collection des Cahiers africains, qui a pris la succession des Cahiers du CEDAF (1971-1992), le n°97 est consacré, comme les volumes des années qui précèdent, aux conjonctures de l'Afrique centrale. Il est bon de rappeler que la Collection :

- analyse les ouvrages sur les changements politiques et sociaux en Afrique, notamment en RDC, au Rwanda et au Burundi,
- fournit des relations descriptives d'événements, documents bruts, chronologies, biographies d'acteurs et bibliographies,
- opère des analyses des relations belgo-africaines.

A ces divers titres elle intéresse directement quiconque porte une attention au passé comme à l'avenir de l'Afrique. Après une année 2020 marquée par plusieurs événements majeurs : la pandémie, les élections en Ouganda et au Burundi, l'arrivée au pouvoir en RDC du président Tshisekedi, sans oublier le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi Dodd-Frank sur les minerais de conflit, le n°97, paru en 2021, couvre les domaines des élections, de la gouvernance, de l'exploitation des ressources naturelles, avec l'ambition de « contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques sociales, économiques, politiques et sociales, à l'œuvre en Afrique centrale ». Le volume est dirigé par :

- Reginas Ndayiragije, doctorant à l'IOB de l'UAnvers ;
- Sahawal Alidoun, chercheur postdoctoral à IOB de l'UAnvers ;
- An Ansoms, professeur à l'UCL ;
- Sara Geenen, professeur au GLAC /IOB de l'UAnvers et responsable du CEGEMI à l'UCBukavu et du CREAC.

Il se subdivise en quatre parties totalisant 17 chapitres : 1 Pandémie COVID-19, 2 Politique et gouvernance, 3 Ressources naturelles : minerais, forêts et terres, 4 Société. Un volume qui permet de faire le point sur l'actualité de l'Afrique centrale.

Fernand Hessel



Amadou Ba, *Le Kongo 1350-1880, Plus qu'un royaume, un très vaste empire au cœur de l'Afrique centrale*, Editions AB Alkebulan, 2021
Broché ; 62 pp. ; 150 x 226 x 4 mm ; 7,3 €

5. On se persuade un peu trop vite et trop souvent que tout a commencé en Afrique centrale avec les explorateurs du 19^e siècle, et pour le Congo en particulier avec Léopold II et son Etat indépendant du Congo, qu'avant il n'y avait à cet endroit du continent qu'une terra incognita. Rien n'est plus faux, d'autant que l'Occident savait très bien que c'est de ces contrées que venait la main d'œuvre qu'il exportait aux Amériques, dont on estime aujourd'hui le nombre à 12 millions de personnes. Amadou Ba (titulaire d'un doctorat en histoire coloniale de l'Afrique, actuellement professeur d'université au Canada) s'insurge avec raison contre l'ignorance qui entoure par exemple le Kongo, et joignant la parole à l'acte il publie un livret consacré à l'histoire du Congo, de 1350 (plus d'un siècle avant la remontée du fleuve éponyme par Diego Cao en 1482) à 1880 (au temps où Stanley 'balisait' le même fleuve pour Léopold II). Le sous-titre de son livre est encore plus révélateur de sa thèse : Plus qu'un royaume un très vaste empire au cœur de l'Afrique. Il y avait donc bien une civilisation avant l'arrivée massive des occidentaux, mais trois siècles d'esclavagisme l'avaient en quelque sorte occultée ; et il a fallu recommencer beaucoup de choses, sauf l'artisanat d'art dont on sait maintenant, grâce aux musées des arts premiers, la valeur de la contribution des Africains à la culture universelle.

Pour ce qui est du Congo, le colonisateur a poussé ses universitaires à interroger le passé du pays et de ses autochtones, mais sur le mode mineur, les deux premières universités congolaises n'étant fondées que dans les années 1950-60. Quiconque s'intéresse de près à l'histoire de l'Afrique centrale trouvera dans ce modeste ouvrage les premières réponses aux questions qu'il se pose forcément sur le pays qu'il croit connaître le mieux. Il faut qu'au sein de notre association on se persuade que l'adage qui dit que l'on ne peut comprendre un pays que si l'on comprend son passé, vaut aussi pour le passé antérieur.

Amadou Ba est également l'auteur d'une œuvre nettement plus vaste sur l'Afrique antérieure aux colonisations, parue sous le titre *L'Afrique des Grands empires* (7^e – 17^e siècles), Editions AB, Montréal, 2020

Fernand Hessel



Le monde en 2040 vu par la CIA Un monde plus contesté.
Edition EQUATEURS, 2021
Préface de Piotr Smolar.
Broché ; 255 pp. ; 143 x 224 x 16 mm ; 15 €.

6. Dans notre ère de surconnexion et de surinformation, les fausses informations en prime, le commun des mortels s'ingénie à connaître aussi l'avenir. Parmi les plus inquiets il y a les politiques, toujours désireux de savoir dans quel plat ils mettent les pieds ; et parmi ceux-là il y a par-dessus tous le président des Etats-Unis. C'est pour cette raison qu'à chaque élection présidentielle américaine le NIC (National Intelligence Council), qui est le cerveau prospectif de la CIA, est tenu de fournir un rapport sur le monde en gestation. Le rapport de 2021 qui envisage le monde de 2040, était plus attendu que tous les précédents, au regard des bouleversements en préparation dans des domaines aussi nombreux que variés, dont voici les principaux en vrac : recul des religions (allant de pair avec l'intégrisme), santé (pandémie et accroissement des troubles mentaux, chez les jeunes comme chez les vieux), biotechnologie (avec le risque de manipulation fatale), réchauffement climatique (surabondance et raréfaction de l'eau), surpopulation et surconcentration urbaine, biodiversité (disparition de certaines espèces, migrations d'autres), pollution (en particulier des mers), intelligence artificielle, connectivité, vieillissement de la population, migrations des peuples, prospection de l'espace ... et par-dessus tout menace sur les droits acquis de l'être humain, à commencer par la liberté. La liste des dangers est inépuisable, et rien n'exclut que l'avenir ne nous en réserve d'autres, plus dangereux encore. Les experts s'accordent à affirmer que la société va vers une contestation accrue, qui ne manquera pas de compliquer la gouvernance ; et plus grave encore qui risque de compromettre le rêve démocratique qui fait la grandeur de la civilisation en cours. Etude prospective intéressante, à lire pour nourrir sa propre imagination, même si l'on reste dubitatif devant certaines élucubrations, l'évolution de la planète n'obéissant pas à des règles fixes. Mais c'est peut-être là que se situe la source du plaisir de la lire, pour se faire une idée personnelle et rendre plus lucide le temps qui nous est imparti.

Fernand Hessel



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur www.memoiresducongo.be

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

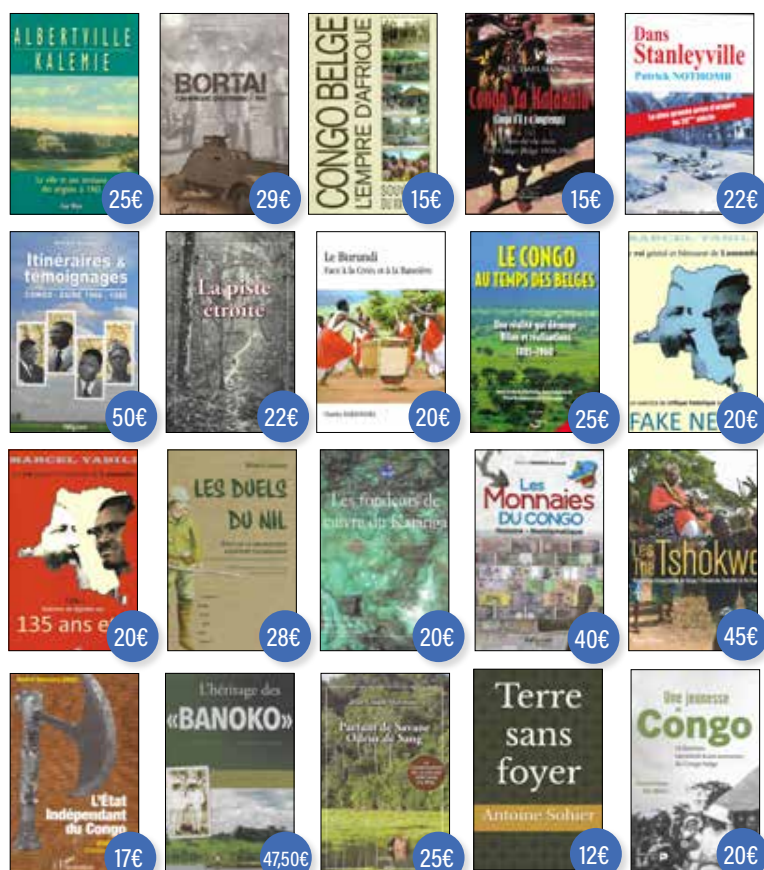
Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo :

BE95 3101 7735 2058,
avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



LIVRES

* Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.



VIDÉOS



Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes *Le rail au Congo belge*

La série de 3 tomes : 120€

Prix pour le tome 3 seul : 20€

avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.be